



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

**Patrimoine-école, les enjeux de la médiation culturelle des bibliothèques
en direction des jeunes : cas des élèves des écoles secondaires
gouvernementales de Ndjamena**

Présenté par

Goïdjé BERAMBAÏ

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Culture

Spécialité : Gestion du Patrimoine Culturel

Le 06 mars 2013

Devant le jury composé de :

Directeur : Dr Jean-François Fau

Co-Directeur : Mme Yannick Lintz

M. Jean-François Fau	Président
Directeur du Département Culture, Université Senghor	
M. Gérald Grunberg	Examineur
Conservateur honoraire à la Bibliothèque Nationale de France	
Mme Ana Vinuela	Examineur
Maître de conférences, Université Paris Diderot	

Dédicace

A mes enfants

Evidemment à vous Mémadji Prisca Violette, Mbaydoum Mbaïbarem Clinton et Mbaydoum Léoumba Lincoln,

Sachez qu'il est difficile pour une mère de se séparer volontairement de ses enfants. Vous avez tous subi la même peine.

Prisca, laissée à ta grand-mère dès l'âge de quatre (4) ans pour des fins d'études secondaires.

Clinton, à trois (3) ans errait sans nourrice pendant ma première année de service.

Et toi Lincoln, à deux (2) ans tu as traversé le Chari et le Logone pour être bercé par ta grand-mère au bord d'un lac artificiel dont tu as vu les eaux montées, loin de ton père et de ta mère.

Persuadée et convaincue que nous avons tous vécus difficilement ces moments de séparation.

Le trésor de tous ces sacrifices sans précédent est ce mémoire.

Qu'il constitue pour vous un exemple et un modèle de réussite !

A mes parents

Vous qui m'avez d'abord donné la chance d'exister et de vivre. Vous m'avez ensuite éduquée. Enfin, pour ces deux ans d'études, vous avez accepté de vous occuper de mes enfants. Que la grâce et la bénédiction de l'Eternel reposent sur vous.

A mes frères et sœurs

A vous bien sûr

Amis et connaissances

Qui m'avez encouragé, aidé, servi de repère et de levier

Que ce travail soit le vôtre.

Remerciements

Bien qu'étant séparée de tous ceux qui nous sont chers et passé des mois, des semaines, des jours et des heures dans cette aventure solitaire devant ces différentes pages que voici, nous nous sommes sentie soutenue et encouragée par plusieurs personnes.

Nous pensons particulièrement aux enfants, parents, frères et amis pour avoir supporté cette absence.

Que veillent recevoir l'expression sincère et cordiale de ces remerciements :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et son Secrétaire Général, pour nous avoir donné l'occasion de concourir et de confirmer notre étude en vue de renforcer nos capacités et compétences.

Dr Jean-François Fau, Directeur du département culture, qui au-delà des missions et tâches qui lui sont assignées a accepté de nous orienter et diriger académiquement ce travail.

Madame Yannick Lintz, Conservatrice en charge du recollement antique, musée Louvre, Paris qui a spontanément accepté d'encadrer techniquement notre travail et pour qui des observations et corrections nous ont permis d'améliorer ce travail.

Le Professeur Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor, Christophe Euzet, l'ex Directeur du département culture, l'ensemble du corps professoral, le personnel administratif ainsi que Rania Adel El Ghindi, assistante de directeur du département culture pour leurs conseils, partage de connaissances et laborieuse collaboration tout au long de ces deux années de formation.

Dr Nazly Farid ex et Mme Rania Sharaawy actuelle Directrice du département de la bibliothèque francophone (Bibliotheca Alexandrina), Tatiana Weber Directrice de l'Institut Culturel Français qui nous ont permis de passer notre stage de mise en situation professionnelle dans ses institutions.

Le chef de bureau et la secrétaire de direction du cabinet du Secrétaire Général, l'ensemble du personnel du ministère et de tous nos collègues enseignants, particulièrement ceux du Lycée Féminin Bilingue d'Amrignébé pour leurs conseils et encouragements.

Il me plaît aussi de remercier ces personnes sans lesquelles ce présent mémoire n'aurait abouti. Il s'agit de Messieurs Djimlem Augustin chargé des affaires culturelles au Centre Al-Mouna, Singabaye Arthur à la Direction des Ressources Humaines et Mahamat Ibni Bichara ancien Inspecteur Départemental de N'djamena II au Ministère de l'Education Nationale, Djikoldingam Dingamnadj Chef de département de Code de Division Multiple Access Sotel-Tchad, Nembondé Ponari enseignant-chercheur, Mbaïllassem Mbayo Vincent et Mbaïornom Gérard Direction Bibliothèque et Archives Nationales, Moyéna Kladoum Directeur Général Adjoint des Statistiques de la Planification et de l'Administration au Ministère de l'Enseignement Secondaire, Nekwaimbaye Mbaïndoul à l'Institut de la Jeunesse et des Sports, mademoiselle Rouzouné Rose Gonbyanné chargée des sites et monuments au musée national.

A tous nos collègues étudiants de la XIII^e promotion de l'Université Senghor auprès desquels, nous avons bénéficié d'une assistance multiforme lors de notre intervention chirurgicale.

Nous rendons enfin Gloire à Dieu pour avoir veillé sur nous pendant ces deux années de formation.

Résumé

Face à l'essor fulgurant des technologies de l'information, des enjeux incontestés des industries culturelles et surtout de la mondialisation, la culture à travers ses composantes (patrimoine, industries créatives et culturelles) s'impose à tous les secteurs de développement. Les pays du nord, grâce à une économie efficace, une politique vigoureuse et la vision claire ont pu tirer l'épingle du jeu. Cependant, les pays du sud, particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne, naturellement pourvus des potentiels culturels et touristiques inestimables, faute d'une économie performante, de politiques adaptées, de stratégies efficaces et de personnels qualifiés ont de la peine à bénéficier des retombées des biens et services culturels et ne parviennent pas à décoller. Notre pays le Tchad en fait partie et est d'ailleurs l'un des derniers à ne pas pouvoir répondre au rendez-vous du donner et du recevoir dans la compétition culturelle. En effet, à travers notre projet « Patrimoine-école, les enjeux de la médiation culturelle des bibliothèques en direction des jeunes: cas des élèves des écoles secondaires gouvernementales de N'djamena », nous voulons transmettre le patrimoine écrit et sensibiliser à la promotion et diffusion du livre et de la lecture au public scolaire.

« Seules les animations permettent de faire vivre une bibliothèque, de donner une âme aux livres, de tisser des liens étroits entre créateurs et lecteurs, de susciter l'émergence de partenariats entre la bibliothèque et d'autres organismes socioculturels, de souder une équipe autour de projets multiples de lecture et de création »¹.

Cette phrase est en fait la quintessence de notre travail. Il s'agit de proposer un Projet Scientifique et Culturel (PSC) d'aménagement des bibliothèques scolaires en vue d'organiser des animations fonctionnelles autour du livre et de la lecture. Le PSC, considéré comme un outil de développement des institutions culturelles visera à définir les grandes orientations et les stratégies de médiation culturelle pour susciter le goût de lire chez les élèves et leur transmettre le patrimoine en général mais le patrimoine écrit en particulier. Il servira enfin comme une feuille de route à suivre à court, moyen et long terme pour la visibilité des bibliothèques en général. Nul n'ignore que la lecture est un outil d'éveil de sensibilité, de stimulation et de créativité. *Un jeune qui ne lit pas, est un adulte perdu de demain pour la lecture* »². Cette médiation culturelle permettra non seulement de rendre accessible au large public les bibliothèques mais de réduire l'écart entre le livre et les élèves. Le souci dans ce travail est aussi d'interpeller le politique, seul gage préalable, à un engagement réel et efficace, faciliter la collaboration école-patrimoine et la coopération interministérielle par la mise à disposition des départements concernés des ressources financières, humaines, et techniques susceptibles de mieux faire connaître, promouvoir et valoriser les bibliothèques aux jeunes élèves, fer de lance de la Nation, citoyens, futurs cadres et gouvernants.

Mot-clef : Patrimoine-école, Médiation culturelle, Bibliothèques, Jeunes, Livre, Lecture, action culturelle, N'djamena, Tchad, Développement, Animations Littéraires.

¹ Marie Ange Sénat, *Notre librairie*, Revue des littératures du sud, Guide pratique du bibliothécaire, Paris, avril- juin 2002

² Les enjeux de la littérature de jeunesse ? www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article3007&lang=fr consulté le 27/1/2013

Abstract

Considering the rapid expansion of information technology, issues of undisputed cultural industries, especially the globalization of culture through its components (heritage, cultural and creative industries), concern all sectors of development. Northern countries, due to their efficient economy, vigorous and clear vision, have successfully dealt with the issue. However, the Southern countries, particularly those in sub-Saharan Africa, which naturally provided invaluable cultural and tourist potential due to their lack of efficient economy, appropriate policies, effective strategies and qualified personnel, are not able to enjoy the benefits of cultural goods and services and fail to lead consistent policies for development. Our country Chad figures among those ones and is also one of the few countries to miss the appointment of give and take in the cultural competition. In fact, through our project, "Heritage - school, issues of cultural mediation of libraries for youth: Case of public high school students of N'djamena", we want to convey heritage and awareness promotion and dissemination of books and reading in public schools.

Only animations can support a library to give a soul to books, forge close ties between creators and readers, encourage the emergence of partnerships between the library and other cultural organizations, and weld a team around multiple projects of reading and creation.

This sentence is in fact the essence of this work. It is to propose a Scientific and Cultural Project (CSP) for the development of school libraries in order to organize functional animations concerning book and reading. The PSC, considered as a tool for development of cultural institutions, will define the main orientations and strategies of cultural mediation to create a love of reading among students and give them the heritage in general especially the documentary heritage.

Finally, it will serve as a roadmap to follow up in the short, medium and long term visibility of libraries in general. Everyone knows that reading is a tool for awakening sensitivity, stimulation and creativity. *A young man who does not read is a lost adult for reading.* This cultural mediation will not only make available libraries to a wider public, but also reduce the gap between the book and the students. The concern of this work is to challenge the politicians, who are the main guarantees to have a strong, real and effective commitment. Another concern is to facilitate the school-heritage and ministerial cooperation through the provision of relevant financial resources, human and technical to the departments in charge of heritage to raise awareness, promote and enhance libraries for young students, citizens of tomorrow, future managers and leaders.

Keyword: School-Heritage, Cultural Mediation, Libraries, Youth, Book, Reading, Cultural Activities, N'djamena, Chad, Development, Literacy animations.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

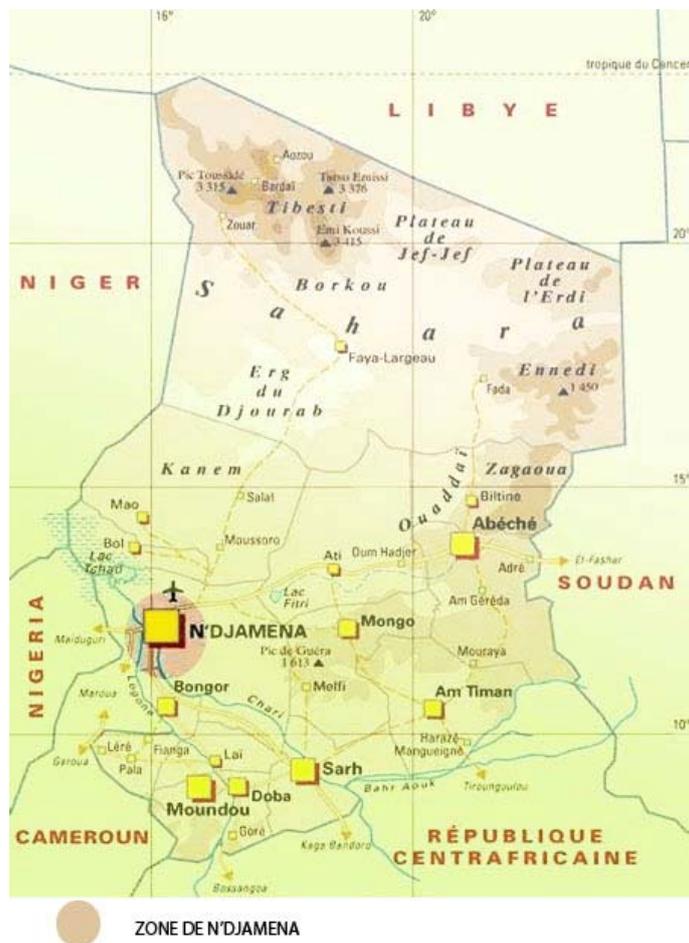
- BA : Bibliotheca Alexandrina
- CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
- CNC : Centre National des Curricula
- CNS : Conférence Nationale Souveraine
- CNUCED: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- EFE : Education et Formation en liaison avec l'Emploi
- ENSSIB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
- EPT : Education Pour Tous
- GIZ : Deutsche Gesellschaft Für International Zusammenarbeit (équivalent de la coopération Allemande)
- ICF : Institut Culturel Français
- IDH : Indicateur du Développement Humain
- IFLA: International Federation of Library Association/ Fédération Internationale des Associations des Bibliothèques
- LFBA : Lycée Féminin Bilingue d'Am-riguebé
- MEN : Ministère de l'Education Nationale
- MuCEM : Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG : Organisation non Gouvernementale
- ONU : Organisation des Nations Unies
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PISA : Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PSC: Projet Scientifique et Culturel
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Culture et la Science
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- RESEN : Rapport d'Etat du Système Educatif National
- RFI : Radio France Internationale
- RGHP : Recensement Général de l'Habitat et de la Population
- SNRP2 : Document de Stratégie de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté
- TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

Table des matières

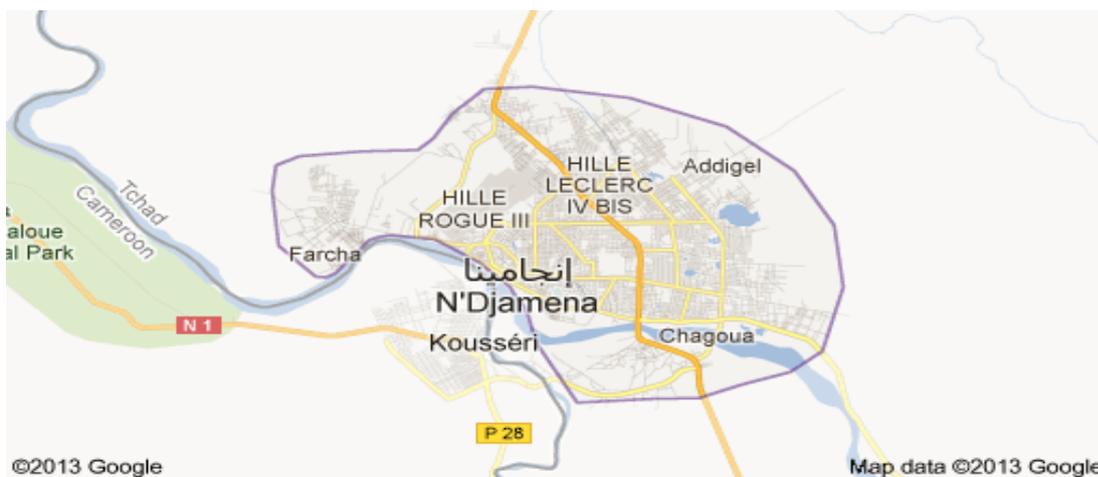
Patrimoine-école, les enjeux de la médiation culturelle des bibliothèques en direction des jeunes : cas des élèves des écoles secondaires gouvernementales de Ndjamena	i
Dédicace	ii
Remerciements.....	iii
Résumé	iv
Abstract.....	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés	vi
Table des matières	vii
Carte du Tchad	ix
Introduction	1
CHAPITRE I: CONTEXTE DE L'ETUDE ET IDENTIFICATION DU PROBLEME.....	5
1.1 Contexte descriptif de l'étude	5
1.2 Hypothèses	11
1.3 Diagnostic du Patrimoine culturel tchadien.....	12
1.4 Diagnostic du système éducatif tchadien	17
1.5 Synthèse des données de terrain	22
1.6 Les enjeux de la médiation culturelle.....	24
2 CHAPITRE II: LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	27
2.1 Bibliothèque : Origine, évolution et fonctions.....	27
2.2 Bibliothèque comme patrimoine	28
2.3 Rôle et importance des livres	30
2.4 Collaboration bibliothèque-école	31
2.5 Les jeunes et la lecture.....	33
2.6 La médiation culturelle comme outil de communication des bibliothèques.....	35
3 CHAPITRE III: LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES.....	37
3.1 Les outils de prospection.....	37
3.2 Les visites de terrain.....	39
3.3 Les outils bibliographiques	39
3.4 Expériences et acquis du stage professionnel à la Bibliotheca Alexandrina.....	41
4 CHAPITRE IV: LE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DU LYCEE FEMININ BILINGUE	43
4.1 Les politiques spécifiques de réalisation du projet.....	43
4.2 Amélioration des services des bibliothèques scolaires.....	47
4.3 Identification des partenaires.....	49

4.4	Stratégie de mise en œuvre	50
4.5	Moyens requis pour la mise en œuvre du projet.....	54
4.6	Budget de réalisation du projet.....	55
4.7	Plan de financement du projet.....	56
	Conclusion	57
	Références bibliographiques	59
	Annexe n°1 : les photos d'illustration des éléments du patrimoine culturel, des bibliothèques aménagées et des élèves en classe et dans les salles de lecture.....	II
	Annexe n°2 : le questionnaire d'enquête.....	V
	Annexe n° 3 : les tableaux d'analyse du questionnaire d'enquête	VIII
	Annexe n° 4 : les lois nationales et Conventions sur le patrimoine culturel tchadien	IX
	Annexe n° 5 : les lois fondamentales de redynamisation du système éducatif	X
	Annexe n° 6 : la situation du système éducatif.....	XI
	Annexe n° 7 : les différents types de bibliothèque au Tchad.....	XV
	Annexe n° 9 : Plan de suivi-évaluation	XVI

Carte du Tchad



Source : http://www.afrique-planete.com/tchad/carte_du_tchad.html



Source : <http://maps.google.fr/?vector=1>

Introduction

Situé au cœur du continent africain entre le 8^e et 23^e degré de latitude Nord et le 4^e et 24^e degré de longitude Est, limité par la Libye au Nord, la République Centrafricaine au Sud, le Soudan à l'Est, et le Cameroun, le Nigéria, le Niger à l'Ouest et, ayant pour capitale N'djamena, le Tchad est un pays totalement enclavé. Avec une superficie de 1 284 000km², il compte 22 régions, 61 départements³. Il est indépendant depuis le 11 août 1960. Traversé par trois grandes zones climatiques, ce pays possède d'énormes potentialités agricole, minier, humain, touristique et culturel susceptibles d'assurer son développement économique et social. Fort malheureusement, ces potentialités subissent les contraintes naturelles, politiques, économiques et sociales freinant ainsi son décollage socio-économique. Il faut noter que c'était un pays à vocation agro-sylvo pastorale. Mais depuis le 10 octobre 2003, il est exportateur de pétrole. Ce qui est un atout non négligeable pour son développement. Malheureusement, son Indicateur Humain de Développement (IDH) n'a pas augmenté, 0.326 en 2010 et 0.328 en 2011 et 87% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté⁴. Fort de ce résultat, le Tchad est classé parmi les pays en voie de développement et occupe le 183^e rang sur 187.

Selon le recensement démographique de 2009, la population est de 11 175 915 habitants et vit majoritairement en milieu rural soit 78%. Les jeunes de moins de 15 ans constituent la tranche la plus importante de la population, soit un taux de 47,95%⁵. Compte tenu du nombre élevé des jeunes, on assiste à une augmentation considérable du taux de la scolarisation qui passe de 88% en 2003/2004 à 96% en 2010/2011⁶. Malgré cette croissance, le pays enregistre le taux d'alphabétisation le moins élevé de la sous-région, soit 62,6% contre 65,2% en Centrafrique et 70,7% au Cameroun⁷. Face à ce taux assez remarquable, la jeunesse est à la fois un atout de développement et un défi à relever.

Le Tchad, de part sa diversité géographique⁸ dispose de patrimoines culturels inestimables qui suscitent un regain d'intérêt. Aussi, sur le plan socio culturel et linguistique, on dénombre environ 150 groupes ethniques. La diversité géographique et le nombre de groupes ethniques ou linguistiques traduisent des valeurs culturelles riches et variées. Mais, ayant connu des années d'instabilités politiques, ce pays n'a pu entreprendre des voies de développement qu'à partir des années 1990, avec l'avènement de la démocratie. Ainsi, à la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993 il y a eu des esquisses de projets, des ébauches de politiques sectorielles. Bref, des jalons de dynamisation sectorielle et décollage socioéconomique ont été posés. Aussi, aux Etats Généraux de l'Education

³ Loi organique n° 19/PR/2010 du 13 octobre 2010

⁴ PNUD (2011) Programme des Nations Unies pour le Développement, rapport sur le développement humain, www.pnud.org, consulté en septembre 2012

⁵ Recensement Général de l'Habitat et de la Population, Tchad, 2009, www.inseed-tchad.org, consulté le 26/1/2013

⁶ Ministère de l'Education Nationale, Rapport sur le développement de l'éducation, www.isu.org, consulté en août 2012

⁷ Ibid.

⁸ Trois zones climatiques (zone désertique ou saharienne, zone sahélienne et la zone soudanienne dont le climat est tropical)

Nationale de 1994, recommandation a été faite pour l'érection de la Stratégie d'Education et de Formation en adéquation avec l'Emploi (EFE) en loi d'orientation de l'éducation et de la formation avec élargissement aux domaines de la culture, de la jeunesse et des sports. C'est une volonté politique certes. Mais les progrès sont peu significatifs et s'arrêtent au niveau théorique c'est-à-dire des papiers. A cet effet, l'enjeu de la collaboration interministérielle (culture-éducation) n'est visible nulle part.

La culture dans sa diversité contribue au développement socioéconomique d'une Nation. Conscient de ce rôle, le gouvernement du Tchad dans son projet de politique culturelle a défini des axes d'orientations et fixé des objectifs. Il est d'abord question de : i) préparer et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la société en lui faisant acquérir des connaissances ; ii) démocratiser la culture en rendant accessible au plus grand nombre les valeurs artistiques et culturelles reconnues ; iii) programmer l'enseignement artistique dans les établissements scolaires ; iv) organiser des visites éducatives dans les musées et bibliothèques ; v) faire lire aux enfants des contes de leurs milieux⁹. Ce texte met en exergue le rôle de l'école dans la transmission de ces richesses et valeurs. Mais, force est de constater que cette richesse culturelle insoupçonnable est non seulement en voie de disparition mais dénaturée. Cela s'explique par leur méconnaissance, la quasi-absence des structures de conservation et de promotion, l'absence d'une politique éducative et culturelle adéquate, le manque de personnels qualifiés. Pourtant, l'application intégrale de certains textes pourra faire mieux connaître le patrimoine culturel mais aussi aider à mener des actions concrètes de sensibilisation pour lutter contre l'analphabétisme. D'où l'épineuse question sur la problématique de la place de l'école dans la transmission du patrimoine culturel en général mais du livre objet culturel et élément figuratif du patrimoine écrit en particulier.

Dans le contexte de la mondialisation, la révolution numérique, facteur de développement culturel a bouleversé les modes de vie et changé les besoins de consommation des sociétés en général et la société tchadienne en particulier. En effet, les supports culturels tels que la radio, la chaîne de télévision, l'Internet, les médias hors ligne (CD et DV DROM), les revues et les périodiques, tous, sources d'information concurrencent le livre, héritage intergénérationnel. D'où le livre, grand héritage culturel, symbole de la civilisation et principal vecteur de l'émancipation humaine dans la transmission du savoir ne requiert l'intérêt des jeunes. Sachant que les hommes et les femmes sont les principales richesses de l'Etat dans laquelle le livre s'enracine, comment les mobiliser pour rendre le livre plus présent et supplanter l'écrit et non l'écran ? Il s'agit ici d'expliquer le rôle non négligeable que peut jouer l'école via les bibliothèques scolaires dans la sensibilisation et la promotion du livre auprès des élèves.

En rappel, l'éducation traditionnelle se fait sur la base de l'oralité, des rites initiatiques et des pratiques. Cette transmission de connaissances et valeurs culturelles se fait soit par les parents soit par la société de génération en génération. L'école coloniale dont les objectifs consistaient à former des cadres bien stylés, a utilisé des outils pédagogiques et du matériel didactique dans la transmission des

⁹ Projet de politique culturelle du Tchad, juin, 2007, p.18

connaissances. D'où l'intervention du livre, 1^{er} outil pédagogique et instrument culturel dans l'éducation des personnes.

La période postcoloniale n'a pas non plus été épargnée car l'école a été instrumentalisée. Les programmes d'enseignement ne sont plus adaptés aux réalités locales. Et à l'heure actuelle, le livre au Tchad en général et les bibliothèques en particulier sont vus dans un angle sectoriel très étroit. Or, la question du développement ou des enjeux de la lecture et du livre sont d'actualité et interpelle plus d'une personne, voire des institutions nationales et internationales. Nous en voulons pour preuve les conférences, séminaires et colloques internationaux. Il s'agit du séminaire sur le développement de la lecture des jeunes à Paris, le 7 juin 2011¹⁰, la 16^{ème} Conférence Internationale sur la lecture à Braga au Portugal du 19-22 juillet 2009¹¹, surtout le dernier colloque international sur la lecture du 08 février 2012 à Paris¹², où l'accent est mis sur l'éradication de l'illettrisme. Car, la désaffection des jeunes pour la lecture est un problème universel.

Ces réalités suscitent une inquiétude considérable et interpellent toute la population. D'où notre intérêt pour le thème : Patrimoine-école, les enjeux de la médiation culturelle des bibliothèques en direction des jeunes : Cas des élèves des écoles secondaires gouvernementales de N'djamena.

Il est aisé de signaler qu'il existe de recherches approfondies sur la collaboration ou le partenariat patrimoine-école, au monde. Au Tchad, faute du peu d'intérêt que la population accorde à la culture et par ricochet au patrimoine, le terrain patrimonial est encore vierge. On note toutefois des travaux de Rouzouné Rose Gonbyanné : «*La femme kotoko de Gaoui : activités et valorisation*» et de Manga Makrada Maina : «*Le patrimoine culturel des sao : connaissances et mise en valeur*» qui mettent en exergue le patrimoine immatériel. En fait, à travers ces travaux, l'intérêt et l'importance du patrimoine immatériel ont été abordés de long en large. Dans le présent travail, nous orientons notre réflexion sur la coopération ou collaboration patrimoine-école, qui, comporte des avantages (prise de conscience et responsabilité citoyenne) significatifs tant au niveau de l'individu, des institutions patrimoniales que du développement de la nation. D'où l'originalité dans notre travail par la proposition d'une démarche scientifique d'élaboration d'un projet d'aménagement des bibliothèques scolaires prenant en compte les collections, le public, le bâtiment et l'environnement ; action susceptible d'assurer l'applicabilité de l'action culturelle dans les établissements scolaires.

Dans l'optique de proposer un Projet Scientifique et Culturel pour résoudre le problème de la méconnaissance du patrimoine en général, de la sous-fréquentation des bibliothèques, la désaffection des jeunes pour la lecture en vue d'enraciner le livre dans la société tchadienne de demain, nous nous sommes d'abord appuyés sur les enseignements reçus à l'Université Senghor, inspirés ensuite des

¹⁰ Séminaire sur le développement de la lecture des jeunes, www.ddm.gouv.fr, consulté en novembre 2011

¹¹ Conférence internationale sur la lecture, www.hersvirton.be, consulté en novembre 2011

¹² Colloque international sur la lecture, www.ledroitdelire.org, consulté en novembre 2011

exemples de la Bibliotheca Alexandrina (ateliers d'animation éducative et culturelle), où nous avons effectué notre stage, et enfin des documents généraux, des rapports d'Etat et Institutions, des revues, des articles de colloques et de séminaires ainsi que des entretiens avec des personnes ressources du monde du patrimoine, des enseignants et gestionnaires des bibliothèques et enfin du questionnaire formulé pour l'enquête.

Nous tenons à préciser que ce travail n'a pas été chose aisée en raison de difficultés liées à l'adaptation personnelle et à la collecte des données documentaires et de terrain. Des données qui sans doute nous permettraient d'enrichir davantage notre champ de réflexion. A la lumière de notre formation de base qui est celle d'historienne, axée majoritairement sur la généralité, nous nous sommes trouvés à pic dans un domaine nouveau qui a fallu un mécanisme d'adaptation et de déploiement d'efforts. Sur un autre plan, connaissant le mérite de la bibliothèque de l'Université Senghor en qualité de documentation, nous n'avons pu trouver des documents en adéquation directe avec notre thème. Il nous a fallu à ce niveau aussi un effort d'adaptation des documents relatifs au musée à la problématique des bibliothèques. C'est ce qui justifie le recourt aux sites internet. La troisième difficulté est celle relative à notre questionnaire, qui en raison des vacances n'a pas été distribué à une grande majorité des élèves et gestionnaires des bibliothèques scolaires. Ces difficultés ont constitué un obstacle majeur et sont en fait les limites à ce travail. Néanmoins, nous avons essayé d'apporter dans les lignes qui suivent des éléments de réponse à la problématique de la collaboration patrimoine-école. Le travail se résume en quatre chapitres. Il s'agira dans le chapitre premier de brosser le contexte de l'étude et d'identifier le problème dans les deux aspects (patrimoine culturel et système éducatif) afin d'y apporter de solutions. Le deuxième chapitre concerne le cadre conceptuel de l'étude où nous nous attarderons sur la clarification de certaines notions et l'importance de proposer un PSC. Le troisième chapitre quant à lui explique le processus de méthodologie ayant aidé à la collecte des données. Le dernier chapitre est en fait la solution au problème de la désaffection des élèves pour la lecture. Il s'agit de la proposition d'un Projet Scientifique et Culturel innovant qui traite la question d'aménagement de la bibliothèque scolaire du Lycée Féminin Bilingue pour l'organisation et la réalisation des animations fonctionnelles pour non seulement susciter le goût de lire à ces élèves filles, futurs citoyens et mères, leur transmettre le patrimoine des bibliothèques afin qu'à leur tour elles deviennent les relais de transmission du patrimoine à leurs progénitures et d'incitation à la lecture pour l'enracinement du livre dans la société de demain.

CHAPITRE I: CONTEXTE DE L'ETUDE ET IDENTIFICATION DU PROBLEME

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons au contexte de l'étude, sa justification. Il présente aussi la problématique thème en termes des dysfonctionnements du système éducatifs que les problèmes liés à la gestion du patrimoine culturel au Tchad en général mais plus précisément du patrimoine littéraire. Il s'en suivra les hypothèses, les objectifs ainsi que les enjeux de la médiation culturelle et de la dynamique de collaboration sans oublier la synthèse des données d'enquête.

1.1 Contexte descriptif de l'étude

La mondialisation, en touchant tous les secteurs de développement notamment les hommes, les capitaux, les marchandises et les services¹³ place la culture au sein des débats internationaux. Face au poids économique du libéralisme et aux enjeux incontestés du patrimoine culturel et des industries culturelles, l'importance de la culture n'est pas à négliger. Ayant un caractère distinctif et universel, il n'est pas aisé de le définir. En étant un élément figuratif des sciences humaines et sociales, plusieurs définitions ont été données. Nous nous en tenons à celle de l'UNESCO, pour qui : « *La culture est un ensemble de caractéristiques distinctives spirituelles et matérielles, intellectuelles et émotionnelles qui définissent une société ou un groupe social* »¹⁴. Elle reste une notion vaste et multidimensionnelle qui revêt un caractère économique incontournable. Où elle fait l'unanimité des décideurs et intègre le développement durable¹⁵.

Par ailleurs, le patrimoine élément figuratif de la culture, qu'il soit matériel ou immatériel, a une importance considérable dans toutes les sociétés, ce qui explique la nécessité de sa conservation et de sa valorisation¹⁶. Reconnu comme une partie intégrante de notre milieu de vie et un élément constitutif de notre identité¹⁷, il permet à chaque individu de se reconnaître comme appartenant à une communauté donnée. Aussi, en étant un élément représentatif de la culture, il est un enjeu fondamental et booste l'économie d'un pays (tourisme culturel). Notre thème accorde un intérêt particulier à la bibliothèque en raison des rôles qu'elle joue. La bibliothèque, considérée comme un centre de conservation et de disposition des supports d'information, (écrit, audiovisuel, cartes, partitions musicales etc.) est un enjeu pour l'éradication et la lutte contre l'illettrisme, cause principale d'ignorance, du dépérissement culturel ; handicap de la mise en valeur du potentiel humain et un facteur de sous-développement. En étant un lieu de socialisation, elle réduit non seulement les inégalités d'accès au savoir et à la culture par la vulgarisation des supports informationnels mais

¹³ Guy Lavorel, *Francophonie et mondialisation*, cours université Senghor, janvier 2012

¹⁴ Unesco (1982), Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, en ligne <http://www.unesco.org/culture/fr/files/11295422481mexico>, consulté le 1^{er} janvier 2013

¹⁵ Déclaration du Sommet de Johannesburg, 2002

¹⁶ Blandine Agbaka Opéluwa, *Valorisation de la Commune de Dassa-Zoumè à travers le tourisme culturel: création d'un complexe muséal de la civilisation Idaatcha*, mémoire de Master, Université Senghor, 2009, p.18

¹⁷ Rose Gonbyanné Rouzouné, *La femme kotoko de Gaoui : activités et valorisation*, mémoire de Master Erasmus Mundus, Université Panthéon Sorbone Paris 1, juin 2012, p.7

contribue à l’alphabétisation fonctionnelle. Elle joue à cet effet un rôle civique dans la citoyenneté et le repère des identités, des cultures et des traditions à travers les œuvres littéraires locales ou nationales.

1.1.1 *Justification*

Les raisons qui justifient notre choix pour ce thème sont de plusieurs natures. Il s’agit d’une part des raisons subjectives, d’ordre personnel liées à notre profession d’enseignant et d’autre part de celles objectives relatives à l’importance du patrimoine en général mais du rôle que joue particulièrement les bibliothèques ; patrimoine documentaire universel dans la vie d’un individu ou d’une société. Et enfin de l’importance du livre, objet culturel et outil d’acquisition de savoir et de transmission du patrimoine universel.

De prime abord, pour avoir côtoyé les jeunes plus précisément les élèves dans le cadre de notre profession d’enseignant, nous nous sommes rendus à l’évidence de la méconnaissance du patrimoine par ceux-là et de leur peu d’intérêt pour la lecture, activité culturelle, “thérapie de l’âme” et “nourriture d’esprit”. Nous estimons que pour améliorer leur appréhension vis-à-vis de la culture, bref du patrimoine et susciter leur intérêt pour la bibliothèque et la lecture, des animations littéraires de proximité conviendraient mieux. Notre thème voudrait ramener le débat patrimoine-école bref, l’action culturelle à l’école voulue par les autorités publiques dans le projet de politique culturelle sur la table. Il constitue en fait une lampe sur les sentiers des jeunes pour qui les pratiques culturelles sont insuffisamment ou pas explorées et vise aussi à contribuer aux efforts de socialisation de la lecture dont les enjeux fondamentaux vont de la transmission du patrimoine individuel et collectif, du partage et la définition de la culture ainsi que la constitution du savoir discursif¹⁸. Il est à cet effet intéressant que ce projet concerne la jeunesse, frange la plus grande de la population et de surcroît, espoir de la Nation.

D’autre part, le principe d’un projet de développement en général est sa durabilité et pérennisation. Notre projet accorde un grand intérêt au monde scolaire parce qu’il recèle de futurs décideurs et qu’il est structuré. Par ailleurs, les élèves par leur facilité de déplacement et d’internalisation des concepts, constituent le public idéal de notre projet. Considéré comme un citoyen à former ou à qui on peut offrir une possibilité d’expression, est le futur cadre de demain. Il devient à cet effet, un relais de transmission, de sensibilisation, de la protection et de la promotion d’un bien familial ou collectif.

Par ailleurs, l’aménagement culturel implique l’identification d’un territoire à partir duquel peut s’opérer une mobilisation optimum des ressources humaines et des structures¹⁹, l’élève en étant à l’école, carrefour d’échanges, de connaissance de l’autre, d’acceptation de l’autre avec ses forces, faiblesses et différences, fait partie intégrante d’une institution formelle qui façonne l’homme. Classé dans la catégorie d’un apprenant, d’un téléspectateur ou d’un auditeur, il est capable d’opérer un choix. Le PSC, en multipliant des actions multiformes dans les bibliothèques scolaires donne la possibilité à

¹⁸ Emmanuel Fraisse, *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, p. 165

¹⁹ Abdoulaye Camara, *Aménagement et gestion des sites patrimoniaux*, cours Université Senghor, décembre 2012

l'enfant en fonction de son goût, de ses centres d'intérêt, de ses curiosités, de ses désirs et de son niveau de scolarité de choisir un roman classique, une bande dessinée, un album ou un DVD. Le développement des activités éducatives, artistiques et culturelles dans les établissements scolaires permettrait de découvrir des talents cachés, qui deviendraient plus tard des écrivains, des peintres et musiciens professionnels, des promoteurs culturels et s'intéresseraient bien évidemment aux métiers du patrimoine (restaurateur, conservateur, scénographe etc.). En ayant aussi pour public cible les élèves des écoles secondaires gouvernementales, ce projet voudrait préciser le rôle de l'Etat dans le domaine de la culture ; la démocratisation culturelle, bref l'accès à la culture à ces élèves, futurs cadres et fer de lance en vue d'une interpellation à la prise de conscience patrimoniale et au développement d'une citoyenneté responsable.

Enfin, le choix pour ce thème s'explique aussi par la place que le livre occupe dans une société et dans la vie de l'homme. Ceci est d'autant plus vrai que :

« Parmi les facteurs de développement économique, social et culturel d'un pays, le livre doit occuper une place de choix car il est un fait social et intervient dans la vie de l'homme à tous les niveaux. Son premier rôle dans la société est de permettre l'instruction dès la prime enfance, de même qu'il constitue un moyen d'acquisition de l'habitude de la lecture »²⁰.

En effet, le livre, support par excellence de la pensée et de la communication joue un rôle considérable au sein d'une société donnée ou dans la vie d'un individu. La lecture du livre permet d'acquérir une large et véritable culture, ouverte sur tous les domaines. Il est un outil d'auto-apprentissage, d'auto-formation et d'auto-instruction. En fait, le livre *« autorise une personnalisation de la démarche d'apprendre, et notamment du rythme de l'apprentissage »²¹*. Et aussi, comme avec le livre : *« c'est quand on veut, où on veut, comme on veut »²²*, son enracinement par la culture de la lecture est un enjeu de développement intégral de l'homme et présente une valeur sociale et économique pertinente pour le développement d'un pays.

1.1.2 L'intérêt du thème

L'intérêt du thème se justifie par notre engagement d'œuvrer pour le bien être des enfants et des adolescents dans la maîtrise de l'écrit, de l'expression orale et de la connaissance du patrimoine écrit. Scientifiquement, il donne une ouverture à des recherches en termes de pratiques et sociologie de lecture, développement et enjeux de la lecture dans l'optique d'éradiquer l'analphabétisme et de sensibilisation pour la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel tchadien mais surtout pour la valorisation du patrimoine écrit. La réalisation de ce travail revêt une importance capitale dans la mesure où il se veut une contribution aux efforts de socialisation de lecture et d'enracinement du livre

²⁰ Oumou Khaïry Ly, *L'édition et la distribution commerciale du livre au Sénégal*, Ethiopiques-revue-negro-africaine n°48-49, Dakar EBAD, 24-7-1985

²¹ Emmanuel Fraisse, *ibid.* p.123

²² Emmanuel Fraisse, *ib.* *ibid.* p.122

chez des élèves de 6^{ème} en 3^{ème} qui au terme de leurs études arrivent parfois ignorants en lecture au niveau des lycées. Et, comme l'ignorance est la mère de tous les vices, on assiste au dépérissement culturel qui a pour conséquence immédiate l'improductivité intellectuelle entraînant à son tour la sous-information, le manque de savoir-être et de savoir-faire, le manque de culture générale. Et à long terme la non prise de conscience, bref le sous-développement auquel fait face le pays.

En étant une perspective d'avenir, ce projet constitue pour les ministères en charge de l'éducation en général et celui de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation en particulier, un outil d'intégration de l'action culturelle dans les établissements scolaires, outil déclencheur de politique d'incitation à la lecture, de connaissance du patrimoine, d'évaluation de l'action des bibliothèques scolaires mais surtout de l'institution de la politique nationale du livre et de la lecture. Sa mise en œuvre impactera principalement les élèves, les enseignants, les bibliothécaires et les autorités ministérielles. Les élèves pourront y trouver un outil d'application et d'apprentissage des valeurs culturelles, les enseignants appréhenderont des éléments d'éducation artistique et culturelle, les bibliothécaires utiliseront le PSC comme un outil de pilotage des projets pédagogique, éducatif et culturel, et un instrument de dialogue avec les usagers, les autorités ministérielles à travers le Centre National des Curricula (CNC) s'en serviront pour l'institutionnalisation du patrimoine dans les ouvrages et programmes scolaires. Considéré comme un projet structurant sur les enjeux de la problématique patrimoine-école, le PSC est un référentiel, bref une feuille de route qui consiste à orienter les actions d'un établissement culturel. Il contribuera dans le cas de ce projet par la mise en synergie des départements ministériels qui sont au centre de la problématique de l'instruction et de l'épanouissement des jeunes. Il s'agit entre autres des Ministères en charge de l'Education Nationale, celui de la Jeunesse et des Sports ainsi que de celui de la Culture des Arts et la Conservation du Patrimoine.

1.1.3 Les perspectives de développement

Le Tchad, comme tout pays soucieux d'amorcer son développement a fait sien les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). «*Faire en sorte que les revenus pétroliers permettent d'améliorer et de renforcer les leviers de la croissance pérenne comme les secteurs, agricole et éducation*»²³. Pour atteindre les OMD les pouvoirs publics doivent s'appuyer sur l'amélioration des capacités productives des populations²⁴. Il s'agit de relever les défis en promouvant la croissance économique à moyen et long terme par la définition et la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de politiques sectorielles²⁵ dont les actions et allocations budgétaires auraient des impacts mesurables sur les pauvres. C'est pourquoi dans son document cadre de la Stratégie de Croissance et de Réduction de

²³ Discours du président Idriss Déby Itno, lors de l'ouverture des vannes pétrolières le 10 octobre 2003

²⁴ CNUCED, (2010), Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, comment lutter contre la pauvreté des pays les moins avancés ? <http://www.cnucead.org>, consulté en juin 2012

²⁵ PNUD, (2011), Programme des Nations Unies pour le Développement, comment relever la croissance économique des pays pauvres ? <http://www.pnud.org>, consulté en juin 2012

la Pauvreté² (SNRP2), les orientations ont été données et le secteur de l'éducation fait partie des priorités.

Sachant que la sous valorisation du capital humain constitue un obstacle considérable et un frein au développement d'une Nation, les dépenses publiques sont orientées de nos jours vers les secteurs sociaux de production locales et infrastructures productives susceptibles de promotion de croissance et réduction de pauvreté. A cet effet, les secteurs de l'éducation qui constituent une priorité ont vu la création des universités, instituts de formation, des lycées et collèges à travers les pays. Ces efforts consistent à minimiser ou réduire les problèmes d'infrastructures de formation quasiment insuffisantes et insignifiantes au pays il ya encore 10 ans. Comme le dit un adage populaire tchadien: « *Ouvrir une école, c'est fermer une centaine de prisons.*», l'extension de la création des écoles pourrait réduire ou limiter l'insécurité et le vandalisme décrié au Tchad. Car, il se trouve qu'à l'ère pétrolière, 95% de la population tchadienne en âge de travailler ne dispose d'aucune formation professionnelle et qu'au sein de ces populations, la grande partie est analphabète²⁶. Pour ce faire, il est impératif de mettre au cœur de la politique culturelle de nouveaux paradigmes dont la diffusion et la valorisation du patrimoine écrit. Notamment, la dotation et l'équipement en matériels techniques, l'acquisition des collections répondant aux besoins et goûts des jeunes, le renforcement des outils de TIC, le recrutement et la responsabilisation des personnels qualifiés et enfin la formation du personnel aux techniques de médiation culturelle pour l'organisation des animations littéraires, actions susceptibles d'attraction des élèves dans les bibliothèques scolaires et si possible de fréquentation des bibliothèques de lecture publique dans leurs environnements immédiats.

1.1.4 Problématique

Le patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel est vulnérable. Cette vulnérabilité s'explique par sa fragilité. A cet effet, le Tchad comme beaucoup d'Etats africains, a ratifié les conventions internationales sur le patrimoine, élaboré sa politique culturelle et s'est fixé des objectifs allant de l'affirmation de son identité culturelle, la préservation, la protection et la transmission de son patrimoine tant naturel que culturel ainsi que sa valorisation. Il a dans la même logique crée des institutions de gestion du patrimoine en général mais des bibliothèques, patrimoine documentaire universel en particulier et s'est doté des lois nationales. C'est aussi en réponse à ses préoccupations que la direction du livre et des bibliothèques a été créée en 1998.

Il faut noter que la bibliothèque, institution de conservation et de mise à disposition du produit livre a existé au Tchad à l'aube des indépendances. Mais, il se trouve aujourd'hui que le Tchad fait partie des pays où l'on constate un manque cruel de bibliothèques, véritables supports culturels. On note toutefois à N'djamena, divers types de bibliothèques et des librairies. Malheureusement, La population, suscite peu d'intérêt à ces espaces. Les jeunes en général ont une propension pour la télévision, le scrabble, le jeu de dame et autres activités ludiques. Par exemple le "vidéo-club" dont l'entrée est payante, est

²⁶ OMD, (2010), Objectifs du Millénaire pour le Développement, <http://www.ond.org>, consulté en juillet 2012

plus fréquenté que les bibliothèques, institutions non seulement à accès libre, mais de prêt de collections. La bibliothèque, qu'elle soit scolaire, publique ou spécialisée²⁷ entre autres joue un rôle non négligeable dans l'apprentissage de la lecture et le développement du goût culturel. Vaine serait la richesse (genre et nombre de collections) de la bibliothèque si elle n'est pas utilisée par un large public.

Au-delà de ce problème du manque d'intérêt, on note notamment l'inadaptation et l'inapplication des législations, la décadence et la déconnection du système éducatif de son environnement social et sa culture locale, le manque de volonté politique, l'amateurisme et le manque d'objectivité dans la gestion du patrimoine, la non considération des bibliothèques comme support de l'action culturelle, la mauvaise interprétation de la culture par la population tchadienne, l'absence de la médiation culturelle, l'insuffisance d'actions opérationnelles sur le terrain en matière d'animation autour des livres tant dans les bibliothèques publiques que scolaires, la faible production des livres particulièrement de littérature de jeunesse et leur absence dans les bibliothèques scolaires, et le vieillissement des collections desdites bibliothèques. Tous ces éléments ne sont pas de nature à favoriser l'enracinement du livre, la culture de la lecture moins encore la sensibilisation au patrimoine écrit au sein de la société tchadienne, surtout jeune.

Or, le livre de langue française apparut au Tchad sous l'effet de l'évangélisation. Il était, selon la mission civilisatrice de la France de conduire au développement de l'enseignement de la Bible et de la langue française. La maîtrise du livre et de l'écrit est un enjeu de développement de l'enseignement. C'est pourquoi il fut introduit dans la scolarisation pendant les années 1911. Malgré que le livre soit introduit au Tchad en 1911, l'institution de diffusion du produit livre, notamment la bibliothèque n'a pas encore pénétré la majorité de la population. Bien avant l'introduction du livre de langue française, le livre, support de l'écrit (le coran) a existé au Tchad par le biais de l'islam dès le IX^e siècle. Mais la communauté du Nord, à tendance arabo-islamique ; ayant pour base la culture bédouine, caractérisée par la vie nomade, dont les éléments de culture se font par les contes et la poésie ; textes faciles à retenir et enseigner est celle de l'oralité. Ainsi, la religion musulmane pratiquée par la majorité de cette communauté, bien qu'étant une religion du livre par excellence ; mais par son principe d'apprentissage et du récit par cœur du coran contribue à réduire la place de l'écrit et du livre dans l'enseignement. D'où le désintéressement de la population en général mais des jeunes en particulier à la lecture et au livre par ricochet à la méconnaissance et sous fréquentation des bibliothèques, patrimoine documentaire universel.

En effet, l'école reste et demeure la voie par excellence de diffusion et de promotion du livre. Par ailleurs, pour désacraliser le livre, la lecture doit être un fait de plaisir et non de contrainte et d'obligation. Dans le souci de procéder par une approche participative et une synergie d'action, nous souhaiterions proposer un PSC. Dans ces conditions, un questionnement fondamental s'impose. Quelle stratégie pourrait-on envisager pour que les bibliothèques scolaires au sein de l'école vulgarisent le

²⁷ Cf. Annexe N° 7 : Liste et nombre des différents types de bibliothèques au Tchad

livre, sensibilise à la lecture et diffuse le patrimoine écrit? Ce qui nous amène à définir les objectifs de notre étude.

1.1.5 Les objectifs

L'objectif général de ce travail est de développer les axes d'une politique éducative et culturelle à travers une médiation culturelle pour sensibiliser les enfants au patrimoine en général mais du patrimoine écrit en particulier en vue d'une bonne diffusion et promotion du livre et de la lecture. Cela nous amène à réfléchir à une stratégie générale de développement d'un programme d'animations culturelles dans les bibliothèques scolaires et à sa mise en œuvre par un plan d'actions.

De manière spécifique, il sera question d'identifier les causes de la méconnaissance du patrimoine, la sous-fréquentation des bibliothèques et les raisons de la désaffection des jeunes pour la lecture. Nous expliquerons ensuite les enjeux éducatifs de la médiation culturelle et ceux de la collaboration patrimoine-école et proposer enfin un Projet Scientifique et Culturel (PSC) d'aménagement des bibliothèques scolaires dont la phase pilote de 3 ans se déroulera à la bibliothèque scolaire du Lycée Féminin Bilingue pour non seulement donner le goût de lire aux élèves mais leur faire prendre conscience de la notion du patrimoine en général mais du patrimoine écrit en particulier afin de construire en eux une véritable identité de citoyen et de responsable mais aussi de devenir des relais de transmission du patrimoine culturel tchadien riche et varié. Il concerne aussi l'élève ayant un handicap ou une situation sociale particulière. Car la bibliothèque tout comme *«le musée doit sortir de ses murs et atteindre tous les publics. En diversifiant leurs activités, en accueillant tous les publics, les musées ne semblent plus connaître de limites»²⁸*.

1.2 Hypothèses

L'efficacité et l'efficience du projet mérite qu'on se pose un certain nombre de questions, sans lesquelles nous ne saurions percevoir les difficultés et opportunités de mise en œuvre et développement des axes de médiation culturelle. L'animation autour du livre et de la lecture bien qu'étant un sujet ancien reste plus que d'actualité. Le livre, peu importe son genre, favorise l'ouverture d'esprit, l'acquisition du savoir, la structuration de la pensée, bref contribue à l'épanouissement psychomoteur de l'individu. Au-delà de tous ces enjeux, le livre par son contenu est une clé formidable d'intégration sociale. Il permet non seulement de comprendre le monde dans lequel nous vivons, le connaître, le maîtriser, mais provoquer aussi la motivation pour permettre de s'exprimer sans se laisser influencer. Comme vecteur de culture, il est un support par excellence de la pensée et de la communication.

²⁸ XVI^e Conférence générale de l'ICOM à Québec, du 19 au 26 septembre 1992 : *"Musées: Y a-t-il des limites?"*, cité par Abdoulaye Camara, Table-ronde de Gorée sur le thème Handicap et environnement socioculturel

D'où cette première hypothèse, la lecture du livre est une source d'information, de culture et de la maturité d'un peuple.

En effet, cette importance ne peut être perçue que par l'alphabétisation, la scolarisation. Par ailleurs, l'école reste et demeure le seul et l'idéal lieu de transmission du patrimoine des bibliothèques, de diffusion du livre et d'incitation à la lecture.

Comme deuxième hypothèse, l'animation du livre et de la lecture est un moyen d'assurer la diffusion, la promotion et la valorisation des bibliothèques.

Au regard de ces hypothèses nous nous donnons l'obligation de savoir si le développement d'une politique éducative et culturelle à l'école augmenterait-il le taux de fréquentation des bibliothèques ? Dans cette perspective, l'aménagement des bibliothèques scolaires s'inscrit-il dans la prise de conscience et la connaissance du patrimoine écrit ainsi qu'à la diffusion du livre et de la lecture ?

Notre souci principal est de faire accepter ce projet en amont par l'autorité politique afin qu'elle devienne le maître d'ouvrage. Pour ce faire, la formation du personnel compétent, le renouvellement du fonds documentaire, et la mise à disposition du projet d'une bonne stratégie de communication nous aidera à faire connaître le patrimoine écrit aux élèves, faciliter leur accès dans les bibliothèques et leur donner le goût de lire. Pour comprendre le phénomène de la désaffection pour la lecture de la population jeune, nous ferons d'abord un bref aperçu sur le patrimoine culturel tchadien notamment les problèmes liés au développement du patrimoine littéraire et fonctionnement du système éducatif.

1.3 Diagnostic du Patrimoine culturel tchadien

1.3.1 *Cadre juridique, législatif et institutionnel*

Préserver le patrimoine, c'est préserver la république. En étant un sentiment d'identité nationale et de reconnaissance, le patrimoine est un facteur de développement. Compte de sa fragilité, le patrimoine mérite une attention particulière. Selon François Rabelais : « ...Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ... »²⁹, cette phrase définit la prise de conscience et incarne l'enjeu de la conservation du patrimoine. En fait, les sociétés occidentales, sous l'effet de la Révolution industrielle et les Révolutions américaine et française des 18^e et 19^e siècles ont vu disparaître leurs biens précieux³⁰. Ainsi, par la prise de conscience et pour mesure de sécurité, des lois ont été prises et adoptées pour la protection de quelques rares biens non disparus. C'est ainsi que naquit la conscience moderne du patrimoine. Il s'agit d'offrir de nouvelles opportunités à la gestion des sites, la libéralisation des biens et services culturels, le développement du tourisme et de l'artisanat. A cet effet, sous l'hospice d'une nouvelle conscience des scientifiques et de la société civile, l'Unesco vit le jour en 1946. En œuvrant pour le

²⁹ François Rabelais, cité in *Patrimoine et Enjeux Actuels*, dirigé par Giovanni De Paoli., Paris, Europa Productions, 2008, p.4

³⁰ Giovanni, De Paoli., Nada, El-Khoury, Assouad., et Georges, Khayat., *Patrimoine et Enjeux Actuels*, Europa Productions, 2008, p.4

développement socioéconomique des nations, elle milite pour l'intérêt global et international du patrimoine, enjeu mondial et défi de développement durable.

Conscient des enjeux patrimoniaux mais aussi pour assurer sa visibilité sur le plan international, la jeune République du Tchad, à l'aube des indépendances a élaboré des lois et des textes protégeant son patrimoine national et construit des institutions patrimoniales³¹. Mais secoué par une crise interne pendant plusieurs décennies, la question patrimoniale s'est assombrie et ces institutions ont existé sans les textes réglementaires de leur application. En effet, la première Loi internationale sur le patrimoine ratifiée par le Tchad en 1998 fut la convention de 1972. Il se trouve à l'instant que le Tchad a non seulement ratifié toutes les conventions de l'Unesco mais s'est aussi doté des lois et des textes particuliers pour la sauvegarde, la protection, la promotion et la valorisation de ses biens culturels et sites patrimoniaux. Son premier exploit international dans ce domaine est l'inscription d'un de ses sites (Lac d'Ounianga) sur la liste du patrimoine mondial. Mais compte tenu de certaines insuffisances, surtout l'absence d'une politique culturelle adaptée et globale, notre patrimoine riche et varié n'est pas encore connu ni transmis.

Le concept culture, à travers ses enjeux est indispensable et n'échappe à aucun discours tenu par les autorités publiques, la société civile et les associations socioculturelles. En étant une nécessité d'affirmer l'identité culturelle, de consolider l'unité, la concorde nationale, cohésion sociale³², elle est un enjeu de réduction de la pauvreté et de développement économique d'une Nation. La création des ministères de la culturelle dans la plus part des pays africains et l'élaboration des politiques culturelles publiques y trouvent leur origine.

Parlant du cadre institutionnel, le secteur culturel, qui jadis rattaché à d'autres secteurs (Jeunesse et Sports, Education Nationale, Communication ou Développement Touristique) est devenu un département indépendant par le Décret N° 874/PR/2011/du 13 août 2011. C'est une volonté d'intérêt public et de dynamisation du secteur. Cette volonté se manifeste encore dans l'actuelle dénomination (Ministère de la Culture des Arts et la Conservation du patrimoine) par le Décret N° 077/PR/PM/2013 du 25/1/2013. Il s'agit à travers cette indépendance de donner plus de visibilité à la culture et ses éléments constitutifs. Ce ministère a pour but spécial de définir les grands axes d'orientation et mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de développement culturel. Divisé en plusieurs directions, il se charge de la gestion et du fonctionnement des services de la promotion du patrimoine culturel pour le développement de la culture nationale, le renforcement de l'intégration nationale et de la cohésion sociale. Il est constitué de différents services, à savoir ceux des sites et monuments historiques, des musées, des archives, des bibliothèques, des cinémathèques et aussi du patrimoine immatériel constitué des langues, chants, danses, musiques, contes entre etc. Les offres culturelles variées et diverses vont des arts du spectacle, du livre, des expositions et des festivals. En plus de ces

³¹ Cf. annexe 4

³² Projet de politique culturelle du Tchad, ib. ibid. p.8

services, il gère aussi les bureaux des droits d’auteur, droits voisins. La mutualisation et capitalisation de ces services et offres culturelles représentent un enjeu majeur de développement durable.

Mais, faute de personnels qualifiés, de politique efficace, de ressources financières suffisantes, et même d’infrastructures de conservation, le secteur ne sort pas de l’ornière. A l’instar des associations socioculturelles telles que Agir pour la Promotion et le Développement de la Culture Ngambaye³³ (APRODEC-Ngambaye), les Massa³⁴ et les Mousseye³⁵ qui promeuvent respectivement leurs patrimoines immatériels par les festivals Sem Ta Dua, Tokna Massana et Kodoma, le patrimoine culturel tchadien, surtout matériel est mal géré et moins diffusé. Cela explique la limitation des offres culturelles, la construction des infrastructures au niveau seulement de N’djamena et certaines grandes villes à la limite quelques collectivités communales.

Considéré comme une propriété transmise par les ancêtres, le patrimoine est une réalité à multiples facettes. On parle de nos jours du patrimoine artistique, monumental, industriel, naturel, ethnologique, linguistique...la liste n’est pas exhaustive. C’est un héritage dans lequel on peut se reconnaître. Cette reconnaissance se transmet par les parents ou par l’école. C’est pourquoi nous orientons notre réflexion sur la médiation culturelle en direction des bibliothèques scolaires pour enraciner le livre, objet culturel, faisant partie intégrante du patrimoine écrit dans la société tchadienne de demain.

1.3.2 *Etat du patrimoine littéraire tchadien*

Parler du patrimoine littéraire tchadien revient à parler de l’offre littéraire tchadienne (origine et état actuel) et des problèmes liés à la gestion et au fonctionnement des bibliothèques et centres de documentation. Il faut noter en passant que la littérature écrite francophone est née en 1962 au Tchad. Elle a eu trois phases d’évolution. La première est celle de la sauvegarde du patrimoine culturel traditionnel immatériel (publication des contes et des récits à caractère autobiographique), “*La dot*” de Palou Bebnoné et de “*Au Tchad sous les étoiles*” de Joseph Brahim Seid. La deuxième, celle de la “génération des concours internationaux” par la participation de certains auteurs tels que Baba Moustapha avec “*Makaries aux épines*” et “*Le Commandant Chaka*” aux concours de RFI (1988) et aussi de celui lancé par Africa n°1 (radio panafricaine) à l’occasion des 30 ans d’indépendance du continent africain. La troisième qui n’est autre que le prolongement de la deuxième, fait de ces auteurs les principaux viviers de la littérature tchadienne dont la liste s’agrandit avec l’entrée en scène de la gente féminine.

La littérature tchadienne, malgré sa quantité non remarquable sur la scène internationale, s’inscrit dans la diversité des genres. Mais, certains soubresauts et raisons endogènes ne militent pas en faveur de sa visibilité. Il s’agit de prime abord de l’inexistence réelle de la politique nationale du livre, la

³³ Groupe socio ethnique et langue parlée par les ressortissants de Moundou au Sud du Tchad (Logone Occidental)

³⁴ Groupe socio ethnique et langue parlée par les ressortissants de Bongor au Sud du Tchad (Mayo-Kebbi Est département du Mayo Boneye)

³⁵ Groupe socio ethnique et langue parlée par les ressortissants de Gounou-Gaya au Sud du Tchad (Mayo-Kebbi Est, département de la Kabia)

présentation ostentatoire et l'indécence des biens matériels, les effets de guerre et la non considération du livre et de la lecture comme support d'action culturelle.

En 2003, il a été organisé un festival international dénommé "Festa Africa" sous les étoiles dont le but essentiel était de booster la littérature tchadienne. Ce fut une réussite remarquable et un élément déclencheur de la littérature suscitant en 2005 la tenue du colloque national de la littérature au terme duquel des recommandations ont été faites. Il s'agissait d'inscrire aux programmes scolaires et universitaires des œuvres des auteurs tchadiens. Bien que ne faisant pas partie de la littérature de jeunesse, ces œuvres pourraient en principe être des opportunités de reconnaissance physique et intellectuelle des auteurs, naissance des talents et attachement à la littérature locale, enjeu de développement de la lecture et découverte des repères culturels et d'épanouissement. Ce à quoi fait allusion Fatou Ndiaye Sow :

« Il nous manque des livres de ce genre, écrits par les africains, qui parlent aux jeunes de leurs repères culturels et qui peuvent contribuer à leur épanouissement. Je ne suis pas contre l'ouverture aux autres apports culturels, mais avant cela, il faut d'abord enraciner nos enfants, sinon ils iront au banquet universel du savoir, les mains vides »³⁶.

Ces recommandations n'ont pas été prises en compte et on constate la non contribution des autorités publiques dans la poursuite du festival de 2003 qui se voulait un biennale, la non implication dans la production et la diffusion de la littérature de jeunesse, l'insuffisance des maisons d'édition, la fixation des prix prohibitifs par la seule et l'unique imprimerie, (où le parent à faible pouvoir d'achat ne peut se procurer un livre pour son enfant), la vie à l'extérieur du pays de la plupart des auteurs mais surtout du quasi-absence de la littérature de jeunesse, un enjeu de développement de la lecture. Pourtant, certains pays de la sous-région ont perçu l'utilité et l'importance de cette littérature. Le Congo Démocratique par exemple compte quatre maisons d'édition de littérature de jeunesse sur 25. Quand bien même il existe un déséquilibre entre le nombre de tirage (100 titres en 2009 et 110 titres en 2011 avec environ 1000 exemplaires chacun³⁷) et le nombre de la population jeune, 48%, ces maisons d'édition contribuent à la promotion et diffusion du livre ainsi que la sensibilisation à la culture de la lecture.

En fait, parler de la culture dans le contexte actuel qui est le nôtre, sans y intégrer la lecture, l'information en général, serait lui enlever son âme. En tant qu'ensemble de valeurs et convictions partagées, la culture est aussi le développement de certaines facultés de l'esprit. Ce développement nécessite des exercices intellectuels appropriés parmi lesquels la lecture occupe une place non négligeable. Elle est pour les apprenants (élèves, universitaires) un outil nécessaire d'accès aux différentes disciplines voire de tous les supports usuels à la culture. Dans cette quête permanente de l'acquisition de connaissances par la lecture, l'intérêt d'une documentation n'est pas à douter.

³⁶ Citation de Fatou Ndiaye Sow, tirée du site, www.panos-ao.org; *ibid.*

³⁷ Le Manifeste de l'IFLA/UNESCO de la bibliothèque scolaire : *la bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous*, Paris, Unesco, 2000.

L'importance d'une bibliothèque ou sa raison d'être se justifie par son taux de fréquentation. En fait, à la lumière de ce taux de fréquentation, le gestionnaire connaîtra davantage les goûts et désirs de ses usagers. Ce qui lui permettra de définir ou d'élaborer sa politique d'acquisition par une mise à jour régulière de ses collections. La satisfaction des usagers dépend du fonds documentaire et des activités y afférentes. Etant un outil de capitalisation et diffusion du savoir, seule la médiation culturelle la rendra fréquentable et ses ressources disponibles et accessibles. Il se trouve qu'au Tchad, en dehors de la médiathèque de l'Institut Culturel Français et les CLAC, la plupart des bibliothèques de lecture publique ne mettent pas en valeur leurs ressources et ne disposent pas des collections documentaires qui correspondent aux goûts et désirs des jeunes. L'absence de littérature de jeunesse, la vétusté des fonds documentaires, des équipements et infrastructures inadéquats, l'insuffisance d'animations culturelles constituent un handicap pour leur visibilité.

Aussi, suite à la concentration des infrastructures (librairies et bibliothèques) à N'djamena, la prolifération du réseau informel (librairie par terre), l'absence de marché fiable, la non ratification de l'accord de Florence sur l'importation d'objets à caractère éducatif, culturel et scientifique par le Tchad, la non signature des conventions (coédition) par les trois maisons d'édition existantes et de l'absence d'une fiscalisation nationale et de taxes douanières, le livre n'est pas vulgarisé. Pire encore, la Direction du livre et de la lecture créée depuis 1998 n'avait pas de bureau approprié jusqu'aux dates récentes. De telles conditions ne peuvent pas permettre la diffusion et la distribution du livre voire dynamiser un réseau de bibliothèques. Le pays, qui grâce à ce réseau pourrait définir sa politique nationale du livre et de la lecture publique n'a pu le faire. Alors, la bibliothèque, centre de capitalisation, d'optimisation du savoir et lieu par excellence de conservation du produit livre et sa diffusion ne remplit pas sa mission. On espère qu'avec l'indépendance du département et la construction selon les normes holistiques et internationales de la Bibliothèque nationale du Tchad, le secteur du livre et de la lecture aurait un nouveau souffle.

Compte tenu des difficultés liées au pouvoir d'achat, le marché existant du livre (librairie) est très étroit. Comme conséquence, plus de 70% de la population n'a pas accès au livre. Ainsi, le lectorat tchadien est constitué en majorité de la lecture des journaux, des périodiques et des revues, soit un pourcentage de 25% de la population³⁸ La bibliothèque, peu importe son type et son milieu d'implantation joue un rôle non négligeable dans l'apprentissage de la lecture et le développement du goût culturel.

La scolarisation devrait normalement aider à réduire l'écart entre le livre et l'élève. Mais, compte de nombreux dysfonctionnements, près de 70%³⁹ des élèves n'ont pas accès au livre. A cet effet, le tchadien en général mais l'élève en particulier lit pour les études et non pour se détendre. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de lecture de loisir. Cette promiscuité n'encourage pas la concentration dans un livre moins encore la lecture régulière et permanente. Car, même ceux qui ont la possibilité de lire ne la

³⁸ Carrefour (bimensuel), Spécial 50 ans de la culture/2020, N'djamena, Centre Culturel Al-Mouna, p 19.

³⁹ Ibid.

pratiquent pas en dehors de l'école ou des études. Quel est à cet effet, le rôle de l'école dans la promotion et la diffusion du livre et de la lecture, bref, la sensibilisation au patrimoine culturel?

1.4 Diagnostic du système éducatif tchadien

Définie comme un ensemble des valeurs morales, intellectuelles et physiques qui caractérisent une personne et transmise par une méthode d'enseignement précis, l'éducation joue un rôle fondamental dans le développement d'un pays, dans l'évolution du niveau de vie des populations et est un outil incontournable de participation à la compétition internationale. Conscient de ces enjeux, le gouvernement du Tchad accorde une importance particulière à ce secteur en le plaçant d'une part au cœur des débats politiques et d'autre part fait de lui une priorité. Par rapport à l'entrée du pays dans le cercle des Pays Producteurs et Exportateurs du Pétrole (PPEP), des efforts ont été consentis et continuent d'être faits. Cela s'explique par les dépenses publiques qui aujourd'hui s'élèvent à 10,1% soit 2,8% du PIB⁴⁰. C'est un effort certes, et d'ailleurs louable. Mais par rapport aux autres pays, c'est l'un des taux le plus bas au monde. Toutefois, si ces ressources sont allouées au temps opportun et mieux gérées, elles pourraient être efficaces et aideraient à minimiser certains problèmes. Il faut rappeler d'autre part que cette importance s'est fait sentir dès les premières lueurs d'indépendance par des réformes (Les ordonnances n° 21/66/PR/EN du 17 mai 1966 et n°005/PR/CSM/SGG/ du 28 février 1978) susceptibles de redynamiser le système éducatif⁴¹ en perte de vitesse. Cela se justifie par les propos d'Adoum Mbaïosso :

«En implantant l'école considérée comme lieu névralgique de l'assimilation culturelle, la France, ancienne puissance coloniale, a mis sur pied des structures dont le mode de fonctionnement a relégué au second plan le système éducatif propre au peuple tchadien»⁴²

Face aux conflits politico-militaires, ces réformes n'aboutirent pas. La mise en place de la Stratégie pour l'Éducation et la Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) de novembre 1990, la tenue des états généraux de l'éducation en 1994, ayant conduit à la promulgation de la Loi N°16/PR/ du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif avec élargissement aux domaines de la culture, de la jeunesse et des sports⁴³. Cette loi a donné un nouvel élan aux structures qui le composent même si beaucoup reste encore à faire.

⁴⁰ Document de travail de la Banque Mondiale, N°110, le système éducatif tchadien : *éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique*, p 17.

⁴¹ Cf. Annexe n°5 : lois et textes de redynamisation du système éducatif tchadien.

⁴² Adoum Mbaïosso, *L'éducation au Tchad : Bilan, problèmes et perspectives*, Paris, Karthala, 1990, p 9.

⁴³ Données mondiales de l'éducation. 7^e édition, 2010/2011, <http://www.ibe.unesco.org>, consulté le janvier 2013

1.4.1 Organisation du système éducatif

La Loi n°16/PR/2006, organise le système éducatif en Circonscriptions Académiques, Délégations Régionales et Inspections Départementales. Structurellement, il est divisé en deux à savoir les structures formelles et celles dites non formelle et informelle.

L'éducation formelle se découpe en quatre structures. Il s'agit de l'enseignement préscolaire, fondamental (primaire et 1^{er} cycle du secondaire) et secondaire. A la lumière de ce découpage, on se rend compte que le 1^{er} cycle composé des collégiens de 6^{ème} en 3^{ème} fait partie de l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire regroupe en son sein l'enseignement commercial, technique et professionnel. Le législateur en faisant ce découpage estime que l'enfant, suite à son parcours du primaire au 1^{er} cycle du secondaire a acquis toutes les connaissances susceptibles de l'aider à mieux préparer son entrée au second cycle. Malheureusement, le constat est amer. Car la majorité des élèves arrive ignorants de la lecture au lycée. Notre étude s'appesantira sur le 1^{er} cycle du secondaire qui est une composante de l'enseignement fondamental. Ce choix se justifie dans la mesure où la complétude de la formation de l'homme "décideur du futur", s'opère à l'âge de l'adolescence qui marque la fin de l'enfance. Il s'agit pour nous à travers ce choix de permettre aux adolescents qui ne perçoivent pas l'intérêt des bibliothèques et des livres d'internaliser ces concepts et de s'approprier de la lecture. Par conséquent les encourager à fréquenter les bibliothèques, se familiariser aux livres et surtout découvrir le patrimoine des bibliothèques. Enfin, l'enseignement supérieur est composé des universités, des grandes écoles, des instituts universitaires spécialisés et des centres spécialisés.

L'éducation non formelle regroupe «*toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public ou privé*». ⁴⁴ Ces structures concernent les centres d'alphabétisation, les centres de formation professionnelle ou les structures qui donnent des formations spécialisées à des groupes vulnérables (enfant de la rue, fille-mère, etc.). Ces actions sont soutenues par des institutions spécialisées de l'ONU ou des ONG.

L'éducation informelle par contre est la plus largement répandue et tout passe nécessairement par elle. Elle se réalise de manière fortuite et diffuse par des canaux tels que la famille, la communauté, les groupes socioculturels et mouvements associatifs, le milieu socioprofessionnel, les médias et les différentes formes de connaissances sociales. Ces répercussions sont significatives sur les deux premières formes ci-dessus. Pour notre projet, nous aurons recours à elle pour vulgariser le livre.

Le système éducatif, dont le but est de produire des hommes et femmes responsables, capables de créer, d'adapter les situations et de conduire leur vie civique et professionnelle a décrit et définit les finalités et objectifs de son enseignement.

⁴⁴ Ministère de l'Education Nationale. Le développement de l'éducation nationale, rapport national du Tchad. Présenté à la 48^e session de la Conférence Internationale de l'éducation, Genève, 2008, 36 pages, en ligne, www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/chad_NR08_fr.pdf, dernière consultation le 31/1/2013

1.4.2 Finalités et objectifs du système éducatif

Le système éducatif dont la mission essentielle est de définir les prérogatives de l'Etat a pour finalités de : i) développer les capacités psychomotrices de l'enfant; ii) faciliter sa socialisation ; iii) former les cadres supérieurs capables de jouer un rôle moteur dans la création et le développement des biens matériels, de la pensée et de science universelle ; iv) fournir à l'Etat et aux autres secteurs de l'économie des cadres qualifiés nécessaires à la conduite des activités d'encadrement des populations et à la création des richesses⁴⁵.

L'apprenant, dans l'optique de s'intégrer dans la société se doit de s'approprier les valeurs précieuses transmises par l'éducation qui de nos jours sont incontournables et indispensables pour un épanouissement harmonieux. A travers cet enseignement, il pourra défendre sa patrie, avoir le sens de la responsabilité, l'amour de sa patrie, connaître son patrimoine, le conserver et le promouvoir. En effet, ces finalités ont conduit à la fixation des objectifs du système éducatif.

La Constitution de la République du 31 mars 1996 modifiée selon la Loi n°08/PR/2005 du 15 juillet 2005 dans son chapitre 1 des libertés et droits fondamentaux article 35 stipule que : « *tout citoyen a droit à l'instruction* » et que « *l'enseignement est laïc et gratuit* ». Il s'agit de fournir et mettre à la disposition de chaque élève les connaissances et outils susceptibles de lui permettre d'entamer sa phase d'épanouissement, d'évolution et de progrès socioculturel, économique et technologique. Ces connaissances doivent non seulement refléter les réalités mais s'appuyer sur les valeurs et cultures de la société tchadienne. Les objectifs essentiels de ce système consistent à :

- « *éduquer, instruire et former les jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnel ;*
- *éradiquer l'analphabétisme ;*
- *Préserver et promouvoir le patrimoine culturel, artistique et archivistique ;*
- *valoriser l'enseignement artistique et artisanal* »⁴⁶.

En définitive, le système éducatif vise à travers ces objectifs de rendre l'enfant sociable et lui transmettre le patrimoine. L'école, reconnue comme lieu par excellence de transmission de savoir, de formation, d'apprentissage, d'éducation, d'encadrement et d'épanouissement des élèves ne leur fournit pas de bonnes conditions de scolarisation et de formation. En fait, les connaissances et valeurs acquises par l'enseignement leur offriraient des opportunités et possibilités d'émergence. Mais, en dépit du rôle combien important et des objectifs définis, ce système éducatif se heurte à des difficultés. D'où la méconnaissance du patrimoine en général et la sous-fréquentation des bibliothèques, véritables support de l'action culturelle. Mais surtout, la désacralisation du livre, 1^{er} outil pédagogique de l'école ; excellent produit culturel de transmission du savoir et du patrimoine national et universel.

⁴⁵ Ministère de l'Education Nationale. Le développement de l'éducation nationale, rapport national du Tchad. Présenté à la 48^e session de la Conférence Internationale de l'éducation, Genève, 2008, 36 pages, en ligne, www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/chad_NR08_fr.pdf, dernière consultation le 31/1/2013

⁴⁶ Données mondiales de l'éducation, ibid.

1.4.3 Les difficultés liées au bon fonctionnement du système éducatif

L'école est reconnue comme un lieu par excellence de transmission de savoir, de formation, d'apprentissage, d'éducation, d'encadrement et d'épanouissement des élèves. Le système éducatif tchadien, à travers ses objectifs et finalités permet d'intégrer l'enfant dans la société et lui transmettre son patrimoine sous toutes ses formes. Malheureusement, compte tenu des dysfonctionnements, ce système bien qu'ayant connu des réformes et classé parmi les secteurs prioritaires ne fournit pas encore aux élèves des bonnes conditions de scolarisation et de formation. Ces dysfonctionnements sont nombreux. Mais pour bien les percevoir, on les classe en deux grands groupes, à savoir les contraintes quantitatives et qualitatives.

➤ Les contraintes quantitatives

Les contraintes quantitatives se situent au niveau humain, financier, didactique et matériel mais aussi au niveau de la répartition des écoles et des enseignants.

En effet, le taux de la population jeune implique déjà un besoin essentiel de la scolarisation. Des efforts se font sentir, par exemple pour l'année 2012, il a été prévu de recruter 2000 enseignants au Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Civique, 1000 au niveau de l'Enseignement Secondaire et 30 à l'Enseignement Supérieur⁴⁷. Il se trouve que malgré ce recrutement dont le nombre varie par an et selon les besoins, on note l'insuffisance criarde d'enseignants⁴⁸. En effet, les écoles communautaires estimées à 59% dont les maîtres communautaires constituent 67% du corps enseignant tchadien n'ont pas encore reçu de formation professionnelle.⁴⁹ Bien qu'étant un secteur prioritaire où le gouvernement a injecté beaucoup de fonds pour son développement. Comme exemple éloquent, pour l'année académique 2010-2011 cent quatre vingt milliards cent quatre vingt sept millions FCA soit 16% du budget général de l'Etat est alloué à ce secteur. Malheureusement, la majorité des établissements (primaires et secondaires) disposent en nombre insuffisant de matériels didactiques, de supports pédagogiques, de bibliothèques scolaires et de bâtiments solides. A ces problèmes, s'ajoutent les disparités (régionale, sexe entre autres), d'où l'inégale répartition des écoles, d'enseignants, de matériels didactiques et d'outils pédagogiques sur l'ensemble du territoire. Seuls N'djamena et les grandes villes enregistrent un nombre important d'enseignants et d'infrastructures. Pour pallier ce problème de disparités, au niveau des enseignants, certaines mesures ont été prises. Il s'agit par exemple des primes (craie, déplacement, logement) qui varient d'une région à une autre. Mais au niveau des infrastructures, les zones rurales se caractérisent par un déficit récurrent. Comme conséquence, ces dysfonctionnements quantitatifs ont des répercussions sur la qualité de l'enseignement.

➤ Les contraintes qualitatives

⁴⁷ Loi n°001/PR/2012 portant Budget Général de la République, disposition diverses, article 17, p.14

⁴⁸ Cf. situation du système éducatif, annexe n°6

⁴⁹ Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, Tchad, 2008-2011, p.32, www.imf.org/external/french/pubs/ft/src/2010/er/10230f.pdf, consulté le 29/12/2012

La lecture, notion multidimensionnelle et polysémique composée de signes et de textes écrits trouve sa raison d'être dans le processus de comportements des activités humaines. Lesquelles activités, liées à l'éducation, la formation, le travail et les loisirs qualifient et façonnent l'homme. Présentant des théories, des méthodologies, des pédagogies et pratiques semblables, la lecture intervient dans des domaines (langue, culture et histoire) différentes. Avec des fonctions et formes multiples, elle a pour support l'écrit. Par rapport à ce support, on note un abus de langage du verbe lire. Car lire un roman est bien différent de lire l'heure sur la montre. C'est pourquoi elle nécessite des méthodes pédagogiques d'apprentissages et de matériels didactiques adéquats. Le Centre National des Curricula (CNC), par la production et la distribution de manuels scolaires adaptés au contexte socioculturel tchadien essaye de pallier ce problème. Mais l'insuffisance de formations appropriées des enseignants qui se caractérisent par la médiocre qualification professionnelle et le manque de recyclage permanent des maîtres communautaires ne sont pas sans conséquence sur le niveau des enfants. Notre exemple personnel est éloquent et justifie cet état de chose. Intégrée à la fonction publique comme enseignant d'histoire niveau Licence, nous n'avons bénéficié d'aucune formation professionnelle au préalable. Et pendant la période d'exercice de ce métier (2006-2007 à 2010-2011), nos promotionnaires et nous n'avons été conviés qu'à deux séminaires de formation pédagogique. Si déjà à N'djamena des enseignants ne bénéficient pas de formations parallèles à leur métier, à plus forte raison ceux des provinces.

D'un autre côté, les considérations politiques et les intérêts de bas étage des politiciens perpétuent la médiocrité. Ils se situent dans les orientations pédagogiques, les nominations, les affectations et les avancements arbitraires. Au-delà, de ces problèmes, on constate la prolifération des écoles, des collèges, des lycées et des instituts privés à but lucratif où les faux diplômes et les passages dans des classes supérieures sont monnaie courante. Par ailleurs, en dehors de tous ces dysfonctionnements on remarque une détérioration considérable du ratio enseignant/élève, élève/manuel, élève/classe. Ces disparités rendent impossibles le suivi des élèves. Dans la ville de N'Djamena par exemple, on dénombre parfois 100 élèves par classe. Et pourtant, la norme reconnue à l'échelle nationale est de 67 élèves par classe. Le partage d'un manuel se fait entre 3 ou 4 élèves, bref 1 livre pour 4 élèves ; les places assises en classe sont partagées entre 4 ou 5 élèves par table-banc⁵⁰. Si déjà à N'djamena ces problèmes se posent, quel serait le sort des écoles des autres villes ou zones rurales ?

Bien que faisant partie des priorités, à la lecture de ces données, on se rend compte que le système éducatif tchadien balbutie encore. Les difficultés ci-dessus énumérées constituent un handicap sur la qualité de l'enseignement et ont des effets négatifs non seulement sur l'éducation des enfants mais sur l'enracinement du livre, l'incitation à la lecture et la sensibilisation au patrimoine. De manière naturelle, au-delà que les livres et les études soient intimement liés, les objectifs et les finalités du système éducatif montrent la place non négligeable de l'éducation dans la transmission du savoir, la socialisation de l'enfant et la valorisation du patrimoine. Nous estimons à cet effet que le terrain est déblayé pour que l'enfant s'intéresse particulièrement au livre. Il est évident que rien ne peut se faire sans la maîtrise de

⁵⁰ Cf. Annexe n° 1

l'information et ou de la lecture dans ce monde en pleine mutation technologique. Mais, sachant que le livre n'est pas la seule source d'information ; compte tenu de la multiplicité des supports de lecture on peut s'informer par la télévision, la radio, les nouveaux médias et autre support de l'écrit, on ne peut d'emblée dire que les jeunes ne lisent pas ou lisent peu. Car, ces supports tout comme le livre mettent à la disposition du public l'information. A cet effet, seule la synthèse des données d'enquête pourrait nous éclairer sur le rôle de l'école dans la mobilisation, sensibilisation et incitation des élèves à la fréquentation des bibliothèques et promotion de la lecture par ricochet la transmission du patrimoine écrit, la désacralisation du livre et l'appropriation de la lecture

1.5 Synthèse des données de terrain

Pour répondre à nos objectifs, nous avons formulé un questionnaire pour les élèves et gestionnaires des bibliothèques et procédé aux entretiens avec des personnes ressources du patrimoine et des enseignants. Le questionnaire a permis de se faire une idée sur le rôle de l'école dans l'incitation à la lecture, de connaître les activités éducatives ou ludiques organisées dans les établissements scolaires. Comme nous n'avons pas pu nous déplacer pour des problèmes de santé (intervention chirurgicale), un de nos collègues de l'Université Senghor en stage au pays nous a aidés à dispatcher ce questionnaire. Selon notre démarche méthodologique évoquée plus haut, nous avons complété les insuffisances de ce questionnaire par les entretiens eus avec des personnes ressources du monde du patrimoine. Au nombre des personnes ressources rencontrées, figure Dr Zihane Zaki, Mme Yannick Lintz, Mme Myriam Morel Deladelle, Monsieur Laurier Turgeon et qui ont pointé du doigt la pertinence de faire le lien entre patrimoine-école ; dans un environnement mondial où le lien entre ces deux concepts (patrimoine et école) n'est pas toujours évident en milieu scolaire surtout en Afrique subsaharienne. Suite à ces entretiens, nous avons fait appel à nos vécues, nos connaissances et nos expériences en tant qu'élève, étudiante et enseignante. Les éléments suivants montrent de manière subjective, ce manque de sensibilisation ou prise de conscience patrimoniale. En effet, durant notre cursus scolaire nous n'avons non seulement entendu parler des institutions patrimoniales mais n'avons jamais vu s'organiser une visite guidée au musée ou à la bibliothèque par notre école ou collègue moins encore des animations artistiques, littéraires ou culturelles dans les bibliothèques scolaires. Et durant notre cursus étudiantin, les promesses avaient été faites par nos professeurs mais jamais l'acte n'a été lié à la parole. Notre première visite au musée était l'œuvre d'une curiosité, grâce à une collègue en service au musée. Ce n'était donc pas une visite éducative ou culturelle. Et pour avoir été enseignant pendant six ans aussi, nous n'avons pas encore vu notre établissement organiser ce genre d'activités. Pire encore la bibliothèque scolaire que dispose cet établissement n'est fréquentée que par les enseignants (recherche des livres pour préparer les cours). Quant aux élèves, ils y vont lorsqu'un enseignant leur recommande un livre ou leur donne un exercice à faire. Ils y vont donc par devoir et non pour une simple visite.

Tout compte fait, le questionnaire que nous avons élaboré comprend treize questions parmi lesquelles on trouve des questions fermées, ouvertes, semi-fermées et celles à choix multiple. Ce questionnaire

permet de montrer le goût pour la lecture qui est de l'ordre de l'intégration sociale par l'alphabétisation des personnes enquêtées. Il s'agit en effet de relever le degré d'appropriation de la lecture par les élèves, les raisons du manque d'intérêt pour la lecture et l'existence d'animations littéraires dans les bibliothèques scolaires. Nous avons émis le vœu à notre collègue (étudiant de Senghor) en stage au pays d'enquêter 120 élèves des écoles publiques (notre public cible). Malheureusement, en raison des vacances scolaires, il n'a pu trouver les élèves dans les écoles gouvernementales. Ainsi, de commun accord, pour nous permettre d'avoir une appréhension des élèves à la culture de la lecture en général, l'enquête s'est portée sur un échantillon aléatoire de trente 30 élèves des collèges d'enseignement public et privé à qui il a administré le questionnaire. Malgré cette limite, on estime que les réponses données par ces élèves seraient transposables sur la plupart des élèves des niveaux 6^e et ou 3^e.

Il s'agit des questions allant de l'engouement des élèves à la lecture et les raisons de cette attirance, l'importance de la lecture ainsi que les conséquences du peu d'intérêt à la lecture.

➤ Raisons liées à l'engouement à la lecture⁵¹

Considérant l'effectif des élèves de N'djamena, notre enquête portée sur 30 élèves est un échantillon représentatif aléatoire. Pour ce faire, l'analyse du tableau n°1 permet de noter que 25 élèves soit un pourcentage de 83% reconnaissent aimer la lecture. Selon cet échantillon, la lecture est importante et permet de maîtriser le français parlé et écrit et est source d'épanouissement. En effet, ils admettent tous que le désintérêt à la lecture est cause de l'ignorance et de la faiblesse en vocabulaire. Signalons que le reste des élèves enquêtés qui ont dit ne pas aimer la lecture reconnaissent tout de même son importance. La majorité des enquêtés sont unanimes sur le peu d'engouement à la lecture des élèves de N'djamena.

➤ Raisons du manque d'engouement à la lecture⁵²

Sur un effectif de 30 enquêtés, tous savent que les élèves de N'djamena ne s'intéressent pas à la lecture. Les raisons du peu d'intérêt sont nombreuses. Selon le tableau n° 2, 60% des élèves déplorent l'absence des bibliothèques scolaires, 43% soulignent que le fonds documentaire n'est pas intéressant. C'est-à-dire qu'il ne répond pas aux goûts et désirs de ces enfants. D'où l'intérêt dans notre travail de penser au renouvellement du fonds documentaire des bibliothèques qui dans leur généralité est composé d'ouvrages scolaires et non ceux de la littérature de jeunesse. On remarque l'inexistence d'une politique nationale à la lecture et la non implication réelle de l'Etat et l'école dans la pratique de la lecture à l'école. Cela trouve son explication par ce taux de 53%

➤ Organisation d'animations littéraires⁵³

L'analyse de ce tableau montre que des activités culturelles sont plus ou moins organisées. Il s'agit du récital de poème 30%, conférence avec un écrivain 26%, on constate toutefois que ces activités ne sont

⁵¹ cf. Annexe N° 2, tableau 1

⁵² cf. Annexe N°2, tableau 2

⁵³ cf. Annexe N°2, tableau 3

pas organisées dans toutes les bibliothèques et que certaines activités susceptibles d'inciter les élèves à la lecture sont peu exploitées.

➤ Proposition de mécanisme d'incitation à la lecture ⁵⁴

Il ressort de ce tableau que les élèves enquêtés ont d'une manière ou d'une autre proposé des alternatives pouvant les inciter à lire. Comme nous l'avons signalé au départ, nous n'avons pas pu enquêter la cible visée (élève des écoles publiques). Néanmoins, les élèves ayant répondu à notre questionnaire étant des élèves du secondaire ont selon nous répondu d'une manière ou d'une autre à notre préoccupation. Celle d'avoir l'appréhension du degré d'appropriation de lecture par des élèves de N'djamena. A travers les réponses des élèves, nous remarquons l'inexistence d'un programme de médiation culturelle opérationnelle dans les établissements et bibliothèques scolaires de N'djamena.

➤ Conclusion de l'analyse

Au terme de ces analyses, qui bien qu'étant moins étendues selon diverses limites, nous retenons néanmoins à travers les réponses des élèves qu'au plan institutionnel le dispositif visant à donner le goût de lire aux enfants est peu performant. Cela s'explique par l'absence des bibliothèques scolaires qui s'élève à 60%. Il se lit aussi un faible niveau d'implication des acteurs étatiques et des établissements scolaires 16 élèves sur 30 soit un pourcentage de 53%. En effet sur un effectif de 30 élèves, 14 élèves soit un pourcentage de 46% ne connaissent pas l'importance de la lecture. D'un autre point, l'environnement familial offre des possibilités d'incitation à la lecture. Car sur 30 élèves enquêtés 16 soit, 53% reconnaissent que leurs parents lisent à la maison. C'est un pas en avant certes, mais cela mérite d'être poursuivi et encouragé. Parce que des signes d'analphabétisme apparaissent à partir des résultats de 46% des enfants qui n'ont pas acquis le goût de lire dès leur bas-âge et n'échangent pas avec leurs parents sur les éléments de leurs lectures. D'une manière générale, dans cette analyse on constate que l'école ne met pas à la disposition de l'élève tout ce qu'il lui faut pour son éducation et épanouissement. Pour plus d'envergure, la proposition d'une politique d'acquisition des livres qui tiennent compte de la formation académique et des besoins des élève ainsi que l'implication des parents pour donner le goût de lire à leurs enfants dès leur bas-âge n'est pas à négliger. De ce fait, les actions de médiation que nous proposons faire à travers l'aménagement des bibliothèques scolaires seraient le point de rencontre entre le patrimoine et l'école.

1.6 Les enjeux de la médiation culturelle

La sensibilisation, la prise de conscience, la transmission, la protection et la valorisation du patrimoine sont des défis à relever de nos jours. En effet, c'est à l'école que l'on trouve les futurs artisans du développement des Nations et que c'est grâce aux livres que l'on exprime les bribes de savoir et de culture en se révélant porteur d'une identité et d'une éducation familiale. Pour la réappropriation des richesses culturelles qu'engorgent le Tchad, l'implication de la jeunesse scolaire s'impose de plus en

⁵⁴ cf. Annexe 2, tableau 4

plus. Sachant que le livre est véritablement un précieux outil de conservation des idées et d'acquisition des connaissances, quelle dynamique envisager pour son enracinement dans une société donnée ? Cette question trouvera sa réponse dans les enjeux de collaboration patrimoine-école et notamment des enjeux éducatifs de la médiation culturelle.

1.6.1 Une dynamique de collaboration

« *La culture n'est pas un privilège de nature mais il faudrait et suffirait que tous possèdent les moyens d'en prendre possession pour qu'elle appartienne à tous* »⁵⁵, la Constitution du Tchad du 31 mars 1996 dans son article 33 souligne que « *tout tchadien a droit à la culture* ». Il s'agit de donner à tous, tout au long de leur vie un égal accès à la culture. Ces phrases mettent en relief les fonctions éducatives et citoyennes de la médiation culturelle. Lesquelles fonctions n'auront d'effet que lorsque le patrimoine et l'école seront en étroite collaboration.

Les préoccupations patrimoniales font désormais parties des grands enjeux culturels des sociétés industrialisées, des sociétés et populations en général car non seulement liés à l'identité culturelle d'un individu, d'une population, d'un pays, d'une région mais aussi à des valeurs de transmissions d'héritages culturels. C'est pourquoi, l'école ne peut rester en dehors de ce vaste débat de société. Impliquer le patrimoine dans le champ d'action de l'éducation consiste à élever le niveau culturel des citoyens, sensibiliser au patrimoine, le transmettre et le protéger. Cette élévation de niveau culturel est aussi source de développement du tourisme culturel, bref du décollage économique. Car on fera le lien entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Il s'agit de la reconnaissance de l'identité, la prise de conscience, la sensibilisation, la transmission et la protection du patrimoine. Bernard Darras en disant que « *tout ce qu'un élève normal doit enregistrer durant sa scolarité : le socle de base* »⁵⁶ fait allusion à l'éducation et non à l'instruction. Le développement de savoirs et des savoir-faire par la mise en commun des actions relatives au patrimoine et à l'éducation, apporte une grande séduction, permet d'acquérir des connaissances et méthodes efficaces ainsi que l'ouverture sur d'autres disciplines. Par exemple, en introduisant les activités artistiques et culturelles à l'école, on reconnecte le savoir à la réalité. Il permet à l'enfant de réaliser la finalité de ce qu'il apprend, bref il redonne un sens au savoir. En effet, « *l'école endosse par ce biais l'une des missions qu'elle avait occultée* »⁵⁷. Car l'apprentissage et l'appropriation des biens culturels donnent la possibilité de jouir de ces biens, d'en apprécier et de prendre conscience de l'existence du patrimoine réel, de sa richesse en vue de le reconnaître et le préserver⁵⁸. En effet, en adaptant la pédagogie à la didactique, on veut éviter par cause de l'ignorance et du manque de volonté les dérives et les effets pervers qu'un individu est susceptible de rencontrer⁵⁹. Ce partenariat a donc pour objectif de permettre à l'élève de regarder, de comprendre et de discerner.

⁵⁵ Citation de Pierre Bourdieu, tirée du site, www.mediationculturelle.fr, wikibooks, 2012

⁵⁶ Bernard Darras, cité par Poinsac-Hébuterne Béatrice., *La sensibilisation des jeunes au patrimoine*. Un enjeu pédagogique et citoyen, <http://www2.cndp.fr>, consulté en décembre 2012

⁵⁷ Pierre Bourdieu, cité par CRDP de Franche-Comté in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, 1999, p.83

⁵⁸ Béatrice Poinsac-Hébuterne, *La sensibilisation des jeunes au patrimoine*, *ibid.*

⁵⁹ CRDP de Franche-Comté, *ibid.*

Bref, le former dans le domaine patrimonial pour une vie responsable et citoyenne dans le respect et la protection des biens et objets patrimoniaux de son environnement immédiat que de ceux se trouvant dans les institutions patrimoniales à l'instar des livres historiques et/ou rares, des collections muséales et des archives nationales.

1.6.2 Les enjeux éducatifs de la médiation

Perçue comme référence à une problématique de l'écart entre l'art et l'individu, la médiation culturelle tend à occuper une place remarquable dans la transmission et la sensibilisation des élèves au patrimoine. Elle est en fait un objet de réflexion dont l'enjeu permet de favoriser les liens et les passages ou faciliter les liaisons. En développant des axes d'orientations et des programmes d'action, elle contribue à l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, sources d'épanouissement socioculturel. Or, qui dit connaissances fait allusion au savoir. Dans cette perspective, qu'est ce le savoir ? Définit comme «l'ensemble des connaissances acquises par l'étude», le savoir est propre à chaque société. Parler des sociétés revient à parler des savoirs "locaux et autochtones ". Le savoir comprend à cet effet selon l'Unesco, «*les connaissances, le savoir-faire, les philosophies développées par des sociétés ayant une longue histoire d'interaction avec leur milieu nature*»⁶⁰. Ces connaissances autrefois en Afrique se trouvaient dans les contes, les légendes, les proverbes, les chants, les mythes et dans les rites initiatiques. De nos jours, avec le développement de l'imprimé, le savoir se trouve dans les livres.

En dehors de sa mission de véhiculer les idées, le savoir, les théories politiques, religieuses et scientifiques, il était l'un des meilleurs vecteurs de l'émancipation humaine, bref la science au sens large du terme. Au-delà de ces enjeux, le livre, héritage intergénérationnel est à la base de tout développement. Il a non seulement besoin d'être conservé mais d'être lu pour transmettre les connaissances. A cet effet, la médiation culturelle qui, englobe une grande diversité d'actions et vise à une pluralité d'objectifs, peut sans doute "amener la culture" à des gens qui n'en auraient. Car, en facilitant la rencontre avec les œuvres ou les artistes ou en approfondissant la relation entre le public fidélisé par les actions et les institutions. Et en ayant recours aux langages de l'art : ateliers ponctuels de pratiques artistiques, appels aux capacités expressives des membres d'un groupe, présentations de fragments d'œuvres ou théâtralisation d'une visite guidée, etc. elle fonde les conditions de l'expérience et d'une dimension esthétique⁶¹. De ce fait, elle ne diffuse pas l'information ou ne met pas à disposition les connaissances mais elle est un ensemble homogène de techniques, d'interventions, comparables d'un domaine à un autre. Par exemple, le livre historique ou le livre rare dans une bibliothèque, n'a pas la même valeur qu'un masque ou un objet ethnographique dans un musée. La médiation permet de distinguer un objet historique, d'un objet contemporain ou d'un objet artistique. C'est-à-dire les objets du passé et ceux du présent. La perception de la valeur d'un livre précieux ou des archives (comme

⁶⁰ www.unesdoc.org, consulté en mai 2012

⁶¹ Jean Caune, *Pour une éthique de la médiation : Le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999, p.120

mémoire collective d'un pays), passe nécessairement par des explications ou des démonstrations. Ainsi, la médiation culturelle, en permettant de faire un lien entre l'idée et l'action possède une dimension éducative tant du point de l'apprentissage que de l'expérimentation. En créant les conditions d'un accompagnement éthique, la médiation culturelle se veut un précurseur de la vulgarisation scientifique pour une émergence de la culture scientifique⁶². C'est pourquoi, nous entendons orienter principalement nos actions en direction des élèves à travers des ateliers pédagogiques, éducatives et ludiques, tout en mettant en exergue les arts visuels (jeux-vidéo, film documentaire ou lecture d'image) car de nos jours l'image est au cœur des pratiques culturelles. D'où l'intérêt de doter les bibliothèques scolaires des TIC.

2 CHAPITRE II: LA REVUE DE LA LITTERATURE

Ce chapitre présente de manière globale et précise les aspects liés aux différents concepts de notre thématique. Nous y parlerons de la bibliothèque, son origine, son évolution et ses fonctions d'une part et sa classification comme patrimoine d'autre part. Nous ne perdrons pas de vue sur le rôle et l'importance du livre ainsi que le rapport jeune et lecture. Il s'agira aussi dans ce chapitre de brosser la collaboration patrimoine-école et bien évidemment de l'utilité de la médiation culturelle dans la vulgarisation et diffusion du livre.

2.1 Bibliothèque : Origine, évolution et fonctions

Selon le Dictionnaire analogique et alphabétique de langue française 1994, le terme «bibliothèque» est apparu en Grèce. Du Latin bibliothēca "library", de l'ancien grecque βιβλιοθήκη (bibliothēkē), "book-room". Mais bien avant, les bibliothèques existaient en Mésopotamie et en Egypte. La problématique de la conservation des tablettes d'argiles et autres rouleaux de papyrus, seuls documents écrits de l'antiquité est à l'origine de la naissance des bibliothèques. Au début du moyen âge, le mot "armarium" (casier, armoire) apparut et désignait les bibliothèques. Et dont le sens premier était lié à un meuble pour ranger et conserver le livre. Ainsi, au fil des temps et avec le développement des réseaux de communications informatisés, l'architecture de la bibliothèque a subi des transformations importantes pour des besoins non seulement d'espace, de stockage mais de conservation aussi. De manière logique, toutes ces définitions parlent beaucoup des livres et peu de lecture mais pour l'UNESCO

« Est considérée comme bibliothèque, quelle que soit sa dénomination, toute collection organisée de livres et de périodiques imprimés ou de tous autres documents, notamment graphiques et audiovisuels, ainsi que les services du personnel chargé de faciliter l'utilisation de

⁶² Jean Caune, *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, Ibid, p.123

ces documents par les usagers à des fins d'information, de recherche, d'éducation ou de récréation»⁶³.

Ainsi, au XX^e siècle, suite à l'essor de l'imprimerie dont la conséquence immédiate est la démultiplication du patrimoine imprimé, il fallait revoir la fonction et le rôle des bibliothèques. En assumant une fonction multidimensionnelle, ses caractéristiques vont de l'égalité d'accès, à la continuité et l'adaptabilité. C'est pourquoi parler de la bibliothèque à l'heure actuelle c'est faire allusion à plusieurs choses. Il s'agit de l'information, de la connaissance, des collections, des services, de l'espace et du bâtiment. Ce recadrage de fonctions n'a pas eu de répercussion sur son but premier c'est-à-dire « *Rassembler la mémoire d'une civilisation dans un même lieu, réunir dans quelques salles les secrets du monde.* »⁶⁴. Aussi, « *il n'y a pas de pays sans mémoire conservée et classée, et de mémoire spécifique sans bibliothèque particulière, identitaire, autonome, repère en un lieu donné, inscrite, fier symbole de la dignité nationale, monument.* »⁶⁵ La mémoire collective traduit à cet effet l'ensemble de toutes les œuvres (traces écrites) scientifiques, socioculturelles, administratives, politiques et économiques du pays. Pour ce faire, la bibliothèque, lieu de conservation desdits œuvres est un patrimoine.

2.2 Bibliothèque comme patrimoine

Défini comme « *un bien détenu par héritage de ses ascendants ; ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse* »⁶⁶. La notion patrimoine apparut au début des années 1970. Il désignait « *des productions humaines à caractère artistique que le passé a laissé en héritage et on n'a pas fini d'explorer le contenu du terme de son acception récente (...). A la fin des années 1970, l'adoption du terme patrimoine renvoyait à la dimension collective de l'héritage et désignait les monuments, les objets et des lieux* »⁶⁷. Ayant connu une évolution constante et rattaché particulièrement aux monuments historiques, il couvre l'aspect matériel tout en illustrant le caractère à la fois distinctif et universel. Ainsi, il en vient à désigner « *l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans distinction de temps ni de lieu, bien qui, pour diverses raisons, doivent être transmis aux générations futures* »⁶⁸. Seulement, il est important de noter que pendant des siècles, ce terme n'a été attribué qu'aux objets qui avaient une valeur liée à l'antiquité, à l'histoire et à l'esthétique. Aujourd'hui, ce mot acquiert une définition plus vaste et se réfère à toutes les traces laissées par le passé, l'héritage culturel, les collections des musées et des lieux témoignant d'un intérêt historique, scientifique, culturel et esthétique. Elle prend à cet effet une connotation multiforme et s'intéresse aussi aux documents. Ainsi,

⁶³ UNESCO (1970) cité par Dr Marwa, El-Sahn, *La bibliothéconomie*, cours dispensé lors d'une formation thématique pendant le stage à la Bibliotheca Alexandrina, juin 2012

⁶⁴ L'univers des bibliothèques, revue n°349

⁶⁵ Adèle Sini, *Les publics de la bibliothèque Alexandrina*, Diplôme de conservateur des bibliothèques, mémoire d'étude, janvier 2010, p.45

⁶⁶ Dictionnaire Encyclopédique Larousse 1994

⁶⁷ Jean-Yves Marin, *Communauté muséale et institutions patrimoniales*, cours dispensé à l'Université Senghor, janvier 2012

⁶⁸ Ibid.

au cours de l'année 1980 dite année du patrimoine cette extension se fit sentir et la notion du patrimoine écrit apparut. Le patrimoine écrit, dès lors, ne concerne pas seulement les manuscrits et livres antérieurs au XIX^e siècle appelés fonds anciens et ou rares et précieux mais

« Tous supports documentaires sonores, visuels, iconographiques, cartographiques, magnétiques, estampes, partitions, étiquettes, gravures, registres et bien d'autres objets qui retracent la vie de l'homme depuis des siècles et de l'évolution de l'histoire politique, sociale, économique et culturelle d'une communauté, d'une région ou d'une nation⁶⁹ ». Pierre Riboulet en disant :

« Le bâtiment doit avoir lui aussi cette gravitas, être là, dire, témoigner de l'importance des choses dans le temps. Il doit aussi s'ouvrir, admettre ce qui va suivre, advenir. Double caractère donc que je ne voudrais pas réduire à cette formule rebattue et finalement vide de sens : tradition et modernité⁷⁰ ».

Se penche sur le rôle que doit jouer les lieux culturels. Le patrimoine culturel, en embrassant tout ce qui témoigne de la vie de l'homme (éducation, culture), de l'économie, en passant par le social, mérite une attention particulière. Bibliothèque et musée, bien que n'ayant pas les mêmes fonctions de base, se recoupent en certains points. La fonction sociale de ces deux institutions consiste en la préservation des objets du passé. Cette fonction sociale fait de la bibliothèque un patrimoine. De tout ce qui précède, ces institutions patrimoniales œuvrent à travers les collections dont elles disposent à l'éducation et la prise de conscience de la population. C'est ce à quoi fait allusion Anita Shah :

« Si les musées sont capables de rendre les gens plus tolérants à l'égard des différences et confiants dans les lendemains en utilisant le matériel du musée comme arrière-plan et une perspective, alors nous contribuerions, ne serait-ce qu'un peu, à établir la paix et l'harmonie dans le monde⁷¹ ».

Si, le musée, avec ses objets et collections issus du savoir-faire traditionnel permet d'établir la paix et l'harmonie. Quel serait alors le sort de la bibliothèque qui dispose des objets, en occurrence le livre ; produit intellectuel, qui, ouvert ou fermé est parlant. C'est-à-dire porteur de message. C'est donc à juste titre que notre projet s'attache à la médiation culturelle des bibliothèques en direction des jeunes, futurs cadres et gouvernants et dont la socialisation de la lecture et ou l'enracinement du livre s'inscrit dans la perspective d'épanouissement et du développement.

⁶⁹ Définition du patrimoine écrit, www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr, consulté en Décembre 2011

⁷⁰ L'univers des bibliothèques, *ibid.*

⁷¹ Françoise Mairesse, et André Desvallées, cité par Paul Akogni in *De la création du panthéon des grandes figures politiques du Bénin*, Mémoire de Master, université Senghor, 2011, p 36

2.3 Rôle et importance des livres

La culture et la socialisation de la lecture chez les jeunes peut aider ceux là à s'intégrer dans la société, s'adapter à toutes les situations qui se présenteraient à eux et contribueraient au développement socioéconomique de la nation toute entière. Conscients de ces enjeux, la majorité des pays de l'Organisation de Coopération Economique et de Développement (OCDE) membres du Programme International pour le Suivi et Acquis des élèves (PISA) ont vu leur PIB augmenter. Ce programme dont l'objectif est d'aider les jeunes à développer leurs compétences en littérature, calcul et science a permis à la Finlande quelques années (2002) après son adhésion au programme de voir son PIB accroître de 0,4%. Ce faisant, c'est à travers la connaissance, la maîtrise et la compréhension de l'écrit, bref, les compétences en lecture que se lit un élan de développement. Dans le cadre de ce sujet, nous utiliserons la médiation culturelle pour sensibiliser les jeunes au patrimoine, les inciter à fréquenter les bibliothèques, lire les livres et aller vers les archives.

S'il nous arrivait de dire pourquoi on lit, nous ne chercherions de long en large pour y répondre. En fait, le livre est fabuleux. « *Ouvrir un livre n'est pas différent d'allumer la télévision. Car avec un livre on n'est pas seul* »⁷². Ceci pour la simple raison qu'avec le livre tout est permis. Bref, *on rit, on voyage, on frémit, on danse, on chatouille la cervelle, on caresse le cœur, on titille l'esprit*⁷³. Par conséquent, lire est un choix, il n'est pas question de lire tout ce qui nous tombe sous la main. Encore que lire est un plaisir et que la lecture est un plaisir communicatif, elle ne peut s'intégrer qu'en fonction de l'environnement dans lequel il se trouve. Au-delà de tout ça, on lit pour découvrir, cultiver son esprit et s'informer sur tous les faits naturels, sociologiques, technologiques en principe sur l'environnement immédiat ou lointain de l'homme. Etant un support par excellence de la pensée et de la communication, le livre doit être connu très tôt par les enfants. C'est en fait l'école permanente pour l'enfant. Son importance ne peut être perçue que par l'alphabétisation, notamment l'éducation. Et aussi avec l'essor vertigineux des industries du livre, de la création à la production, et de la diffusion à la commercialisation, le livre joue un rôle capital dans l'économie d'un pays. Pour lui permettre de jouer pleinement ce rôle, il faut pouvoir l'enraciner dans la société le plus tôt possible. Pour ce faire, la proposition d'un PSC ne permettrait pas seulement de vulgariser le livre mais de développer l'esprit critique et stimuler l'imagination et la créativité chez les jeunes.

⁷² Me Claude Mpynga, cité par Marie-Madelaine Ndundu Massamba., *Le projet de lecture et d'alphabétisation (PROLEDA) comme réponse à la désaffection des élèves du secondaire pour la lecture*, mémoire d'obtention du grade de Licencié en Animation Culturelle, 2010, p. 21

⁷³ Me Claude Mpynga, cité par Marie-Madelaine Ndundu Massamba *ibid*, p. 28

Par définition, le livre « *est un document écrit formant une unité et conçu comme tel, et dont les pages sont le plus souvent faites de papier ou de carton* »⁷⁴. A la lumière des complexités modernes (livre audio et numérique), cette définition est dépassée. Mais l'Unesco le définit aussi de sa manière : « *Publication non périodique imprimée comptant au moins 49 pages, pages de couvertures non comprises, éditées dans le pays et offerte au public* ». De nos jours, il existe une gamme variée de livres, mais le livre ayant pour support document écrit, est incontournable car pas seulement accessible par tous mais disponible et exploitable sans contrainte. Contrairement au livre audio et numérique qui exigent l'utilisation absolue de l'ordinateur qui n'est d'ailleurs pas à la portée de tous. Le taux de pauvreté au Tchad avoisine 59 %⁷⁵. Au regard du faible pouvoir d'achat, le tchadien moyen ne peut se donner le luxe d'acheter un livre. A savoir aussi que l'internet, le livre audio ou numérique nécessite une alimentation énergétique permanente. Pourtant, la population du Tchad est parmi les dernières populations au monde à bénéficier de la distribution et consommation électrique. Car au plan national, les ménages utilisant l'électricité représentent 2,2%. Il ressort de ce constat que la consommation d'électricité par tête est la plus faible au monde et comme paradoxe, les tarifs sont parmi les plus élevés⁷⁶. Le livre, objet culturel porteur de message et d'information ne nécessite pas d'énergie pour fonctionner comme la télévision et l'internet. De surcroît, il peut se consulter gratuitement à la limite être prêté. Alors, la médiation culturelle des bibliothèques autour du produit livre se positionne comme outil d'éducation et de sensibilisation des cadres de demain. Ceci étant, l'école, lieu privilégié de culture ne peut avoir son sens que si elle est en partenariat ou collabore avec les institutions patrimoniales à l'instar des bibliothèques, centre de conservation et de mise à disposition du patrimoine écrit.

2.4 Collaboration bibliothèque-école

Venu comme précédemment écrit du Latin et du Grec, avec des termes comme *biblion*, et *thêkê*, la bibliothèque est un "coffre et un lieu de dépôt"⁷⁷. D'où le sens premier qui n'est autre qu'un meuble ou assemblage de tablettes permettant de ranger et de classer les livres. Mais avec le temps, il eut un autre sens, celui de salle et édifice où sont classées des livres pour la lecture. C'est pourquoi, de nos jours, on a plusieurs types de bibliothèques. Nous avons entre autres, les bibliothèques, municipale, universitaire, nationale, spécialisées, scolaire. Le kiosque et les librairies (à journaux) étaient aussi considérés comme bibliothèques et s'appelaient bibliothèque de "gare". Enfin, la bibliothèque est un

⁷⁴ Le Petit Larousse illustré, 2011

⁷⁵ PNUD (2011), le niveau de vie des tchadiens ? www.pnud.org, Tchad_Document de Stratégie Pays (DSP) 2010-2014, p.7, consulté en août 2012

⁷⁶ www.pnud.org, *ibid.*

⁷⁷ Dictionnaire analogique et alphabétique de langue française 1994

lieu où sont stockées les collections de livres, donc un temple de savoir. A titre d'exemple nous avons l'ancienne bibliothèque d'Alexandrie, lieu d'échanges et de dialogue culturel. La multiplication à grande échelle des imprimés va changer l'architecture et la façon de penser des bibliothèques. D'où, ce mot sortit de son acception étymologique, les bibliothèques représentent donc « *Lieux de vie, d'animation, de travail, de découvertes, de plaisir, d'enrichissement collectif et individuel, bref, "lieux premiers" de la culture, de la lecture et du savoir* »⁷⁸. C'est le cas en fait de toutes les bibliothèques nationale, municipale, spécialisée, universitaire et scolaire... qui mettent au service de la population les supports informationnels. A la lumière de ces rôles culturel, éducatif, civique et social, il est impératif pour les bibliothèques de coopérer avec les écoles, établissements scolaires qui fournissent aux enfants des méthodes d'apprentissage et d'acquisition de connaissances. L'école, ayant pour premier outil pédagogique le livre et la bibliothèque lieu par excellence d'accès libre et gratuit au livre doivent se recouper par une action de médiation culturelle pour faire parler les livres auprès des élèves.

Au-delà du rôle non négligeable que jouent les bibliothèques en général dans la formation de la population, les bibliothèques scolaires ont une spécificité exceptionnelle grâce à leur implantation au sein des établissements. Au regard des missions et objectifs définis par l'Unesco,

*« La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui, laquelle repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en aidant les élèves à acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et à développer leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables »*⁷⁹.

L'école, est donc « *considérée comme est un lieu de formation fondamentale, d'acquisition de compétences, de connaissances et de culture générale* »⁸⁰. En s'inscrivant dans cette optique, le projet que nous voulons initier est un point de convergence des apprentissages et des savoir-faire. Car il permettra aux gestionnaires des bibliothèques et aux enseignants de travailler en collaboration. Et les élèves feront des progrès en écriture, en lecture ; ils sauront mieux apprendre et résoudre les problèmes et acquerront les compétences en techniques d'information et de communication ainsi que la prise de conscience au patrimoine sous toutes ses formes. Il s'agira

⁷⁸Rôle des bibliothèques, www.milieuxdoc.ca/2012/congres-des-milieux-documentaires-liste.php?id=14048&b_programme-1, consulté en octobre 2012

⁷⁹ Manifeste de l'Unesco pour la bibliothèque scolaire, UNESCO/IFLA, 2000, ibid

⁸⁰ Définition de la bibliothèque scolaire+Unesco., www.grbv.ch/Biblio_scolaires.pdf, consulté en octobre 2012

« *D'offrir des ressources documentaires en relation avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un espace de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent à titre individuel, en groupe ou par classe* »⁸¹.

De ce fait, la bibliothèque en participant au processus de démocratisation de l'accès aux ressources documentaires joue pleinement son rôle socioculturel. Par ailleurs, les élèves, durant leurs parcours scolaires devraient avoir accès à une bibliothèque adaptée à leur stage d'apprentissage, leur niveau de connaissances et de développement personnel. Lesquels (apprentissage, connaissances et développement) passent nécessairement par la culture de la lecture.

2.5 Les jeunes et la lecture

Selon le Larousse illustré 2001, la lecture se « *définit comme l'action matérielle de lire* ». C'est en fait une technique visuelle qui permet de prendre connaissance et assimiler le contenu d'un texte. Il faut noter en passant qu'il existe deux sortes de lecture, la lecture fonctionnelle et celle de loisir.

En fait, la lecture « *est l'action de déchiffrer un écrit* », bref l'art de penser et de réfléchir sur un texte pour soit le comprendre soit lui donner un sens. Elle doit être utilisée pour des fins de culture générale, d'éducation et d'accès à l'humanité dans toutes ses dimensions. Comprendre un texte ou lui donner un sens n'est autre que le déchiffrement.

Depuis la nuit des temps, le déchiffrement a été la technique ou pratique habileté à développer pour comprendre un texte. C'est l'exemple de l'aveugle qui déchiffre l'alphabet braille. De nos jours, avec des méthodes syllabiques ou globales, de nouvelles orientations ont vu le jour. Alors comprendre un texte c'est construire le sens en vue d'y réagir. C'est en fait l'importance de l'interaction entre le lecteur, le texte et le contexte⁸². Considéré comme un des traits caractéristiques de l'humanité, l'écrit est culturel. Cette assertion se justifie par les propos de Robert Estivals « *L'écrit, c'est la communication écrite. (...) un fait sociologique et politique* »⁸³. Comme la culture, a un champ de définition et d'action large et diversifié, la culture de l'écrit renvoi à celle de la maîtrise de la lecture. Sa connaissance est donc primordiale dans la capacité de compréhension et d'analyse de l'information.

La lecture est une activité culturelle pas comme les autres. On fait allusion ici à sa complexité. Il s'agit de comprendre, traiter, percevoir et identifier les signes écrits afin de construire le texte écrit. Par exemple, un discours littéraire, scientifique ou politique ou bien un texte explicatif, descriptif ou narratif

⁸¹ Ibid.

⁸² Jacques Fijalkow, et Eliane Fijalkow, *La lecture*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2003, p. 62

⁸³ Emmanuel, Fraisse., *ib. ibid*, p. 187

ne peuvent pas avoir le même sens. En dehors de sa complexité, elle est aussi la plus diversifiée des pratiques culturelles. Néanmoins, elle sert désormais à tout et finit par être le véhicule privilégié des significations des techniques culturelles⁸⁴. Car, par rapport à sa diversité, l'on lit pour plusieurs raisons. A savoir la lecture d'information, de distraction, de formation et de culture.

De manière générale, un élève est celui ou celle qui reçoit ou qui a reçu l'enseignement de quelqu'un d'autre. Sachant que la famille et l'école sont les deux principaux milieux sociaux pour l'apprentissage des valeurs et règles sociales en général et de la lecture en particulier. Le livre doit naturellement prendre peu à peu place dans l'univers de l'enfant grâce aux histoires, aux contes qui lui sont racontés ou bien lus dès son plus jeune âge par ses parents⁸⁵. Puisque la maîtrise de la lecture et de l'écrit par un enfant très tôt est un enjeu incontournable d'acquisition de connaissances, développement de l'esprit critique et de stimulation de la créativité. A noter aussi qu'entre les études et le livre l'intimité n'est non seulement naturelle mais exclusive. Mais compte tenu de la multiplicité des supports de lecture, la scolarisation seule ne peut garantir la maîtrise des habiletés de lecture ou l'acquisition du goût de lire. Il faut par des actions de médiation culturelle amener les jeunes à fréquenter les bibliothèques. En commençant par celles qui sont sur leur passage immédiat. C'est-à-dire les bibliothèques scolaires sous l'impulsion des éducateurs, des gestionnaires et/ou bibliothécaires eux-mêmes. Voilà encore les raisons d'initier un PSC dans les bibliothèques scolaires.

Bien qu'étant un élément fondamental de la progression dans toutes les disciplines scolaires, la lecture est aussi une condition valable (adéquate) voire tangible pour la réussite d'un individu. La connaissance et la compréhension de l'écrit permettent aussi aux élèves d'acquérir des savoirs, savoir-faire mais aussi d'affronter les changements de toutes natures qui s'offriront à eux dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. C'est dans cette logique que Me Claude Mpynga disait : « *Ce que le livre fait à un homme, il le fait à la société directement ou indirectement* »⁸⁶. Il s'agit de décrire les différentes propriétés des livres. En fait, à travers la lecture le livre contribue au développement du capital humain et procure des avantages sociétaux comme l'amélioration de la santé publique, la diminution du taux de criminalité et une participation accrue aux activités de la collectivité, source de cohésion sociale et de solidarités intergénérationnelles⁸⁷. Il donne à l'homme la capacité de concentration, d'écouter dans son cœur, d'examen de conscience, de réfléchir par la production des idées et la consommation des idées des autres, l'ouverture d'esprit. C'est pourquoi la médiation culturelle reste le principal outil de communication des bibliothèques pour que le livre soit accessible à tous les jeunes.

⁸⁴ Chantal Horellou-Lafargue, et Monique Segre, *Sociologie de la lecture*, Nouvelles éditions, Editions La Découverte, Paris, 2007, p.5

⁸⁵ Ibid, p.55

⁸⁶ Me Claude, Mpynga, cité par Marie-Madeleine Ndundu, ib. ibid, p. 34

⁸⁷ OCDE (2000), Programme International pour le Suivi et Acquis des élèves, 2002, www.ocde.org consulté en novembre 2011

2.6 La médiation culturelle comme outil de communication des bibliothèques

De prime abord, il est important de signaler que la médiation est un mot polysémique. Il se définit selon notre conception comme une procédure de conciliation, un intermédiaire, un processus de créateur par lequel on passe d'un terme initial à un terme final. D'apparition récente, « dans les années 1990, des musées ont commencé à employer cette expression dans un contexte notionnel qui inclut par ailleurs l'activité "pédagogique", l'action "éducative", "l'animation", "l'action culturelle", "la diffusion culturelle" »⁸⁸, cette notion trouve son sens dans la stratégie à adopter pour assurer l'accès physique, social et intellectuel au plus grand nombre de public aux institutions patrimoniales ou à l'offre culturelle. Ceci étant, nous devons savoir ce que c'est que la stratégie. Définit dans le Dictionnaire alphabétique et analogique de langue française 1994 comme « *l'ensemble d'actions coordonnées, de manœuvres en vue d'une victoire ou un ensemble d'objectifs opérationnels choisis pour mettre en œuvre une politique préalablement définie* ». Au regard de notre définition personnelle de la médiation comme processus de conciliation, un intermédiaire, un arbitre ou un négociateur, on fait allusion à un conflit. Mais dans le contexte de ce travail il s'explique clairement d'une part comme suit :

« La médiation n'est pas un concept, une théorie organisée, relativement solidifiée et prête à l'emploi pour analyser l'espace social ; elle est au contraire un champ de débat théorique et de pratiques professionnelles sur les relations entre la culture et son public »⁸⁹. D'autre part :

« La médiation est aussi cet espace incertain par lequel remontent les attentes et les goûts du public, jusqu'à influencer la création. On pense bien sûr aux études de public, aux évaluations, mais aussi aux contacts que provoquent les situations de médiation »⁹⁰.

Par ces définitions, on pense aux différentes actions à mettre en œuvre pour servir d'un point de relais entre la bibliothèque et le public (élèves). En se référant aussi à la définition de Mme Yannick Lintz, comme quoi la médiation culturelle *est*

« L'ensemble des actions que peuvent mener les professionnels pour faire comprendre à un individu ou à un groupe de personnes quelque chose (objet) qu'il peut voir, qu'il peut entendre ou qu'il peut toucher »⁹¹.

La médiation est une relation triangulaire entre une personne (médiateur), un objet culturel et le public dont l'enjeu consiste à l'apprentissage, l'instruction et la sensibilisation du public et qui, par des techniques d'animation permet de contribuer au progrès social et au développement culturel d'un individu. Par ailleurs, en éclairant et orientant les pratiques sociales, elle a deux fonctions. Il s'agit *« d'une part d'établir des liens entre les hommes, dans le temps présent et à travers les générations futures ; d'autre part, introduire la visée d'un sens qui dépasse la relation immédiate pour se projeter*

⁸⁸Galard, J, cité par Hugues, Heuman, Tchana, *Conquête et fidélisation des publics au musée national de Yaoundé*, mémoire de master, Université Senghor, 2009, p.21

⁸⁹ Définition de la médiation culturelle tirée du site, www.enssib.fr/bibliotheque, consulté en octobre 2012

⁹⁰ Jean Caune, *ibid*, p. 47

⁹¹ Yannick Lintz, *Médiation et ingénierie culturelle*, cours Université Senghor, 2012

vers l'avenir »⁹². Ainsi, l'aménagement des bibliothèques scolaires sera un outil approprié pour aider les jeunes à fréquenter les bibliothèques présentes dans leur environnement culturel et s'intéresser aux livres. En s'appuyant sur d'autres définitions, la médiation peut être « *examinée comme un ensemble de pratiques sociales qui se développent dans des domaines institutionnels différents et qui visent à construire un espace déterminé et légitimé par les relations qui s'y manifestent* ». En étant aussi « *un moyen permettant d'ouvrir la culture à une population qui n'a pas reçu les clefs nécessaires à son accès* »⁹³, elle s'inscrit au cœur du processus éducatif en envisageant la diffusion des œuvres artistique, littéraire ainsi que quelques éléments du patrimoine culturel afin d'y nouer des relations sensibles. Le médiateur culturel public ou privé est soit intégré à l'entreprise soit extérieure à elle. A cet effet, la médiation culturelle relève d'un savoir faire particulier pour concevoir et mettre en œuvre un processus opérationnel applicable à la conduite des projets culturels. C'est on pourquoi, on affirme comme Claude Mollard que :

*« L'exercice de la médiation culturelle est un art, c'est peut-être une science, c'est certainement un ensemble de techniques obéissant à une logique et à une cohérence. Cela requiert un type d'hommes qui acceptent de travailler pour le compte d'autrui, de se passionner pour un projet, puis de s'en détacher une fois qu'il est mûr qu'il peut être repris par un gestionnaire normal. L'exercice de l'ingénierie culturelle ressemble à celui du médecin qui aide à l'accouchement »*⁹⁴

Notre programme d'animations fonctionnelles, en s'articulant sur différentes activités éducatives, artistiques, pédagogiques et culturelles s'effectuera par une médiation directe où le médiateur est non seulement présent mais observe et anticipe les réactions des élèves en vue d'appréhender les éventuels et différents dynamiques y afférents.

En revenant à la mission secondaire de la bibliothèque qui consiste à fournir l'information, on pense à l'action culturelle. L'action culturelle est en fait une notion primordiale dans l'élargissement des publics dans les institutions patrimoniales. Qu'il s'agisse de l'action éducative ou de l'action culturelle,

*« On répond rarement à un besoin, on le crée. Voilà pourquoi l'action est au cœur de la culture : l'action culturelle est l'art de susciter des aspirations non de répondre à des attentes ; car les attentes n'existent pas. Elles se construisent »*⁹⁵.

De ce fait, les différentes activités que proposera le PSC serviraient non seulement comme outils de sensibilisation et de communication mais fédéreraient l'art et le public dans le but d'apprendre et d'apprécier. Par ailleurs, comme, « *la médiation est d'abord écoute, dialogue, avant d'être parole venant de l'intérieur de l'institut, un discours d'expert, de professionnel du contenu* »⁹⁶ en se focalisant sur l'apprentissage, l'instruction et la sensibilisation elle sera utilisée comme outil de communication du PSC pour mobiliser et fidéliser le plus grand nombre d'élèves.

⁹² Jean Caune, ib. ibid. p.16-21

⁹³ Médiation culturelle, Wikibooks, 2012

⁹⁴ Claude Mollard, *L'ingénierie culturelle*, Paris, PUF, col. « Que sais-je », N° 2905, 1999, p 78.

⁹⁵ Hugues Heuman Tchan, ibid, p.24

⁹⁶ Waserman cité par Hugues Heunan Tchana, p.22

3 CHAPITRE III: LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES

Un travail de recherche ne peut être scientifique ou ne trouve son fondement qu'à travers les différentes méthodes appliquées dans la collecte des informations. Dans le cadre de notre projet professionnel, nous avons procédé de diverses manières. La méthode s'applique sur des données statistiques et analytiques pour soit expliquer ou quantifier les phénomènes du non lecture des jeunes. Alors, selon les besoins d'informations à collecter, nous avons utilisé les techniques de recherche en sciences humaines, notamment les entretiens, les descentes sur terrain, les outils bibliographiques mais aussi effectuer un stage de mise en situation professionnelle pour s'expérimenter et appréhender certaines réalités pratiques de terrain.

3.1 Les outils de prospection

Ce sont des outils qui portent sur la méthode systématique, la technique d'observation, l'enquête par questionnaires et des entretiens. Il est question de nous faire une idée de notre thème la confronter aux résultats répertoriés dans la recherche documentaire et enfin chercher à solutionner par des propositions. Ce sont des approches nécessaires pour la collecte des données ponctuelles pour une recherche scientifique. Elles nécessitent à cet effet une vigilance permanente en ce qui concerne les enquêtes qui, doivent être qualitatives et quantitatives.

➤ La méthode systématique

C'est cette méthode qui nous a permis d'analyser et d'interpréter les données de l'enquête sur la pratique de la lecture chez les jeunes de N'djamena. Mais aussi d'avoir une idée sur l'importance de la bibliothèque et les animations littéraires dans les bibliothèques.

➤ L'enquête par questionnaire

Cette phase est celle du recueil des avis des élèves, des animateurs de bibliothèques, des enseignants sur la lecture. Il est surtout question de connaître le degré de connaissance des élèves sur l'importance de la lecture, le rôle de la bibliothèque et des animations culturelles. Bref, elle nous a aidés à avoir plus de détails et d'informations sur les causes et conséquences du peu d'engouement des jeunes à la lecture.

Pour les éducateurs et animateurs, cette méthode devrait nous permettre de savoir les pratiques de l'apprentissage de lecture et les outils ou techniques d'incitation à la lecture qui sont adoptés par leurs institutions. Malheureusement, une personne seulement a répondu à cette partie. Mais comme la lecture est un outil reconnu universellement d'information et de culture, nous avons jugé utile d'enrichir notre connaissance par une série d'entrevues avec quelques enseignants et bibliothécaires égyptiens pour enfin les adapter à nos réalités tchadiennes.

Dans le but de conceptualiser notre thème et essayer de comprendre tous ces compartiments, nous avons échangé avec d'autres personnalités du monde du patrimoine culturel et certains de nos enseignants de l'Université Senghor.

➤ Les entretiens directs

De manière générale, ces entretiens nous ont permis d'une part à l'obtenir des informations sur l'organisation et le fonctionnement des institutions œuvrant dans le domaine du livre, d'autre part, de connaître la place du patrimoine écrit, bref des bibliothèques publiques et scolaires dans le cahier de charge du gouvernement via le ministère de la culture. Les entretiens réalisés particulièrement avec nos professeurs de l'Université Senghor et autres personnalités ont été d'une importance capitale dans la conceptualisation de cette étude mais aussi de montage du projet. Il s'agit principalement de :

Dr Gihane Zaki, Egyptologue, Professeur d'archéologie et consultante de l'Unesco, qui partant de notre profession nous a suggérée d'orienter notre projet vers notre ministère (Education Nationale). Car les jeunes sont de nos jours un défi à relever et un enjeu de développement d'où notre fléchissement en direction des jeunes.

Mme Yannick Lintz, conservateur en charge du récolement des dépôts antiques au musée du Louvre, qui a accepté d'encadrer techniquement ce travail. A la lumière de ces expériences, nous avons appris à mieux circonscrire notre thème, préciser notre réflexion et envisager des actions de médiation culturelle.

Mme Myriame Morel Deladelle, conservateur en chef du patrimoine, chargée de mission pour la ville de Marseille dans le cadre Marseille Capitale européenne de la Culture 2013 et du MuCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à travers qui nous avons eu l'idée du PSC d'aménagement de la bibliothèque scolaire du LFBA.

Mr Laurier Turgeon, professeur titulaire en histoire et en ethnologie, Faculté des Lettres, Université Laval Sainte-Foy, Québec où nous avons perçu l'appréhension d'introduire le patrimoine immatériel dans nos activités. Notamment la projection des danses et musiques endogènes ainsi que les contes, fables, légendes et mythes lors de l'heure de contes.

Le phénomène de la désaffection pour la lecture, en étant un phénomène universel nous a conduits à nous entretenir avec des professionnels des bibliothèques et des enseignants. Il s'agit des entretiens avec Dr Shaimaa El Shérif, Chef de l'Unité de Projections et de Programmes et Marwa EL Sahn, Responsable du département multimédia et chef de section de la Bibliothèque (francophone) à la Bibliotheca Alexandrina, Messieurs Hani Abdoul Nour, professeur de Biologie à l'Université de Beyrouth au Liban et Samir Sameh enseignant au collège saint Mars à Alexandrie ont porté sur la problématisation de la lecture en milieu jeune. Les entretiens à l'issue desquels nous avons pu connaître quelques causes et conséquences de la non pratique de la lecture, décrypter les outils appropriés d'attraction des jeunes à la bibliothèque et de leurs sensibilités au numérique et à l'audiovisuel. D'où la proposition de l'atelier ciné-club.

3.2 Les visites de terrain

Valider les données théoriques implique la descente dans des institutions de conservation du produit livre et de diffusion culturelle. Ces travaux de terrain nous ont conduits au sein de la Bibliotheca Alexandrina, précisément dans les bibliothèques spécialisées des jeunes et des enfants. Là, nous avons eu une idée sur le fonds documentaire type de ce profil d'usagers et répertoriés la liste des activités d'animation, de médiation, bref de l'action culturelle que ceux là apprécient. Nous nous sommes aussi rendu compte de l'architecture des deux salles de lecture de ces départements. Elle n'est pas identique à celle du public adulte. En fait, les décorations des salles constituent déjà une des stratégies d'attraction et de découverte.

3.3 Les outils bibliographiques

C'est en fait la première étape et d'ailleurs la plus délicate dans le cadre de notre travail. Il a d'abord été question des documents et ouvrages qui ont traité de manière claire, précise, concise et globale les questions d'enjeux socio-économiques du livre et de la lecture, de la médiation culturelle sans toutefois oublier ceux relatifs au patrimoine. Ce travail s'est effectué dans les bibliothèques d'Alexandrie en Egypte (Université Senghor, Bibliotheca Alexandrina et la médiathèque de l'institut culturel français).

Les documents qui ont le plus retenu notre attention sont ceux relatifs au projet de politique culturelle du Tchad et du rapport de fin d'activités du Ministère de l'Education Nationale du Tchad de 2008. C'est en fait dans ces deux documents que nous avons puisé notre réflexion tant sur la promotion, diffusion, protection et valorisation du patrimoine culturel envisagée par le gouvernement, que des actions à engager pour le rendre visible. A la lecture de ces documents, nous nous sommes rendus à l'évidence du devoir régalien de l'Etat de mettre à la disposition de l'enfant des conditions acceptables d'intégration et d'épanouissement, des institutions scolaires et patrimoniales ainsi que de moyens efficaces pour leur fonctionnement et gestion.

En effet, les objectifs et les missions étaient bien décrits et définis. Comme les textes le reconnaissent, il nous incombe en qualité d'enseignant et professionnel du patrimoine d'aider à la visibilité des institutions patrimoniales. Surtout, les bibliothèques peu ou mal fréquentées, pour la diffusion et promotion des collections livresques et archivistiques si possible. C'est en fait pour mieux appréhender les rôles et importance du livre et des bibliothèques aussi bien que du devoir de l'école que nous avons fait le parcourt de plusieurs ouvrages. Où les auteurs ont décrit, précisé, analysé et critiqué les pratiques culturelles des individus dans une société donnée. Ailleurs, les bibliothèques servent à conserver diffuser, promouvoir et vulgariser le livre. Mais au Tchad, faute de personnel qualifié, de moyens efficaces et surtout d'action culturelle appropriée et de fonds renouvelés au goût des usagers, ces institutions manquent de visibilité et ne contribuent pas à la promotion et vulgarisation du livre. C'est pour toucher le problème du doigt que nous avons rassemblé une documentation pertinente sur la problématisation de la médiation culturelle et d'action culturelle susceptible de nous aider à faire de propositions concrètes.

La consultation des mémoires antérieurs, des actes de colloques et séminaires tels que ceux de l'Ecole Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), de UNESCO/IFLA mais surtout des publications de Elisabeth Caillet, de Françoise Buffet, de Jean Caune et de Michèle Gellereau constitue notre source d'inspiration et a été d'un précieux atout dans la réalisation de ce travail. Ses ouvrages ont mis à nu les réflexions sur la question d'approche, des actions à mener, des exposés thématiques nous renseignant sur la médiation culturelle et l'enjeu de la collaboration patrimoine-école. De tout ce qui précède, tous ces ouvrages pluri thématiques, nous ont apporté d'éclairage et nous ont permis d'asseoir notre travail. Grâce à la numérisation, certains ouvrages ont été consultés sur le net. L'analyse de leur contenu montre le progrès scientifique de leur démarche et idéologie. Compte tenu des situations et différences sur le plan socioculturel et politique, nous essayerons à la limite possible de les adapter aux réalités tchadiennes.

L'action culturelle définie comme « *une suite d'évènements, conçus dans une durée déterminée, au sein d'un équipement cherchant à communiquer à ses usagers ce qu'il juge être un intérêt de son activité scientifique ou artistique* »⁹⁷.

Il se pose à travers cette définition la problématique de la mise sur pied d'un PSC au sein d'une institution scolaire qui regroupe des jeunes ayant des spécificités socioculturelles. Résoudre ce problème revient à parler de "l'école ouverte" c'est-à-dire mettre l'accent sur les partenariats actuels et potentiels entre les responsables des équipements culturels et les établissements scolaires. Au regard de la complexité et de la diversification des équipements culturels, il ne s'agit pas de connaître les activités et les axes de médiation à entreprendre mais d'amener les bénéficiaires selon une démarche participative à apprécier et tirer leçon de ces activités. Pour cela, nous faisons nôtre l'assertion de Elisabeth Caillet et Odile Coppey :

*« Il ne suffit pas seulement de proposer des activités aux publics recherchés mais tenir compte de l'adéquation entre l'offre et la demande. C'est-à-dire adapter l'offre par la diversité de la demande de publics en termes de qualité et non de quantité »*⁹⁸.

Nous avons à cet instant l'obligation d'afficher nos ambitions dans l'adoption d'un PSC par une équipe pluridisciplinaire. Le projet servira d'un pilier pour l'incitation des élèves à la fréquentation des bibliothèques scolaires et l'utilisation de leurs ressources d'abord, ensuite les bibliothèques de lecture publique et les CLAC dans leur environnement familial immédiat. Il faut par ailleurs signaler que toutes ces ambitions ou projections n'auront de sens que si elles ont un chronogramme précis et une estimation budgétaire acceptable et conséquente. Pour répondre au vœu de la ligne directrice d'un Projet Scientifique et Culturel, l'action culturelle ne peut s'épanouir efficacement que grâce à des moyens tant juridiques, administratifs, institutionnels, financiers qu'humains ainsi que des stratégies de marketing et de communication. Nous estimons que notre proposition de PSC, inspirée des textes publics du pays retienne l'attention des autorités publiques.

⁹⁷ Elisabeth Caillet, et Odile Coppey, *Stratégies pour l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.33

⁹⁸ Ibid, p.40

3.4 Expériences et acquis du stage professionnel à la Bibliotheca Alexandrina

3.4.1 Présentation de la structure d'accueil

C'est dans l'optique de faire renaître l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie, temple du savoir et de civilisations que le projet de la création de la Bibliotheca Alexandrina (BA) fut élaboré. Inaugurée le 16 octobre 2002, elle représente le centre de rayonnement de la culture égyptienne. En « prenant sa place dans la définition identitaire de la communauté qui la partage, la BA voudrait en relevant les défis de l'ère du numérique offrir une documentation riche, diversifiée et de qualité dont la mission consiste à *« être un centre d'excellence pour la production du savoir ainsi qu'un lieu de dialogue et d'échanges entre les peuples »*⁹⁹. Elle offre ses services dans trois langues à savoir arabe, anglais et français.

➤ Architecture

Construite selon les normes internationales, elle est un complexe de près 70000 m² comprenant 11 niveaux avec 66 colonnes permettant la pénétration de lumière, et son mur en granite permet aussi d'absorber la sonorité extérieure, la chaleur et l'humidité, nécessité de conservation des collections. Ce mur, dans sa partie extérieure porte des inscriptions en 400 langues, symbole de la diversité des collections et échanges entre les peuples. Elle est composée de trois bâtiments :

- un bâtiment principal qui a une capacité de 2000 places, occupe 7 étages sur les 11 et dispose aussi de 180 salles d'étude. Dans ce bâtiment se trouvent les bibliothèques (8), les musées (4), les expositions, les archives internet, ainsi que l'espace de stockage de monographies en accès indirect;
- un centre des conférences composé de plusieurs salles de conférences, un théâtre, 14 salles d'expositions entre autres, composé de 7 étages repartis sur 12428 m² dont la salle de réunion a 1638 places et accueille entre 10 à 20 conférences par jour ;
- le centre des sciences du planétarium sous la forme d'un disque solaire, étalé sur 1400 m², propose 99 places. C'est là où se trouvent les (8) différents centres de recherches et d'études.

➤ Collections

La BA dispose d'un fond documentaire varié, pluridisciplinaire et multithématiques sous divers types de format. Au niveau des bibliothèques et expositions on compte 1 238 639 collections imprimées cataloguées et 1 200 000 thèses électroniques, 1373 livres et collections spécialisées et 15 expositions permanentes. Dans les musées on note 35337 objets (manuscrits et livres rares). Parlant des archives, la BA enregistre 70 milliards de page web en 80 langues et 660 microfilms. Elle compte 400 ordinateurs.

Il faut noter en passant que les documents non catalogués sont plus nombreux que ceux déjà catalogués. Numériquement, elle a une capacité de stockage de 800 million de livres.

⁹⁹ Les missions de la bibliotheca Alexandrina, <http://bibalex.org/french/aboutus/rebirth/mission.htm>, consulté en août 2011

➤ Services

En vue d'atteindre un large public, la BA offre des services variés et divers dans six différents secteurs, notamment les bibliothèques, le bureau du directeur, le secteur des relations étrangères, le service financier et administratif, le secteur de technologies de l'information et de la communication, les affaires académiques et culturelles.

Sur le plan administratif, la BA est gérée par M. Ismail Serageldin. Mais nous tenons à préciser que notre stage s'est effectué précisément au sein du département de la Bibliothèque francophone dirigée pendant tout notre stage par Dr Nazly Farid, remplacée à une semaine de la fin du stage par Madame Rania Sharaawy. Ce département se compose en quatre services, à savoir le service public, la formation, les animations culturelles et les affaires étrangères. La BA, dans l'exercice de ses fonctions compte 2226 employés parmi lesquels on trouve 767 femmes à profils divers et variés.

3.4.2 Apport de stage au projet professionnel

Le stage s'est soldé par des acquis de grande envergure. Il nous a permis d'avoir une vision large du domaine de la bibliothéconomie (fonction, gestion et traitement des collections). A travers nos questionnements, des thèmes traités, des entretiens et la participation aux différents ateliers, nous sommes arrivés à des compréhensions nettes dans l'appréhension des sujets nous permettant de mieux aborder notre projet professionnel. La participation aux animations autour du livre, la rédaction des textes spécialisés aboutissant à la création d'un bulletin et d'un blog, l'enregistrement et l'orientation des usagers à la recherche de l'information, la supervision et le suivi des enfants pendant les ateliers d'écriture et de lecture, leur accompagnement dans les réserves pour chercher des livres, le catalogage des livres et CD nous ont été d'un grand intérêt. Ces différentes approches nous ont permis d'avoir :

- ✓ des expériences pratiques en animation et médiation culturelles ;
- ✓ des connaissances sur les outils et techniques appropriés d'animation littéraire ;
- ✓ des connaissances sur les activités autour du livre et des outils d'incitation à la lecture;
- ✓ des connaissances sur les enjeux et l'importance de la lecture, l'importance de la bibliothèque et l'utilité de la médiation culturelle ;
- ✓ la documentation directe et en adéquation avec notre projet professionnel.

Il est évident que le stage est et reste le seul facteur déterminant d'acquisition des valeurs socioprofessionnelles. Au-delà des acquis et perspectives pour le projet professionnel grâce aux activités que nous avons réalisé, nous avons eu l'opportunité de nous familiariser avec des logiciels types des sciences de l'information et de la communication tels que :

- Paprika pour le catalogage des supports ;
- Subtitle Edit et Workshop pour le sous-titrage ;

- Notepad+++ et VLC pour le découpage et l'écoute des musiques.

Et de cerner quelques techniques et pratiques de matérialisation des bibliothèques, notamment la politique d'acquisition, l'élaboration des catalogues et les techniques de conservation des documents. Nous tenons à signaler que compte tenu des difficultés de communication avec les autres départements de la BA (anglais et arabe) nous avons effectué la phase pratique (traitement) des collections à la médiathèque de l'Institut Culturel Français.

4 CHAPITRE IV: LE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DU LYCEE FEMININ BILINGUE

C'est la partie consacrée au projet que nous comptons mettre sur pied pour résoudre le problème de la désaffection des jeunes pour la lecture. Ce projet a pour but de donner un souffle nouveau au développement de la lecture et la fréquentation des bibliothèques pour la désacralisation du livre. En étant un projet, il prend en compte tous les aspects du montage d'un projet, notamment le contexte, les objectifs, le public cible, les partenaires, les activités à organiser en passant bien évidemment par la stratégie de communication, le chronogramme que le budget de réalisation du projet et les besoins en vue.

4.1 Les politiques spécifiques de réalisation du projet

4.1.1 *Contexte de justification*

La présente action est initiée dans le cadre de l'obtention du master en gestion du patrimoine de l'Université Senghor. L'idée de proposer ce projet est en fait la résultante de l'enquête menée auprès des élèves sur la situation de la lecture au Tchad. Les points de vue et opinions de ceux là nous ont permis d'orienter nos actions et d'entamer notre processus de redynamiser les bibliothèques scolaires. La lecture est connue de tous les temps comme une activité de maturité d'esprit, de conscientisation, de découverte et transmission du patrimoine individuel que collectif et universel. Mais aujourd'hui, cette activité suscite peu d'intérêt de la population tchadienne en général mais des jeunes en particulier. Le livre est à cet effet désacralisé au profit des journaux, de la télévision, des jeux vidéo et autres activités ludiques. Ces supports d'information ne diffusent pas par contre le patrimoine culturel (l'histoire, le passé d'une société ou les activités d'une communauté) comme le font les livres. Et ne donnent pas la possibilité aux jeunes de s'exprimer et montrer leurs talents en termes de créativité et d'imagination. En tout, l'industrie du livre au Tchad est insuffisante, les bibliothèques ne sont pas fréquentées et leurs patrimoines ne sont pas connus, pire encore le pays ne participe pas à la compétition internationale en termes de culture.

Dans le souci de contribuer à la visibilité des bibliothèques, de vulgariser le livre, de diffuser la lecture et d'offrir aux tchadiens de demain la possibilité de découvrir leur patrimoine culturel ; littéraire, artistique,

historique, cinématographique, audiovisuelle etc. Nous avons pensé à un Projet Scientifique et Culturel d'aménagement des bibliothèques scolaires. Ce projet sera un outil de définition des actions de revitalisation des bibliothèques scolaires. Pour sa phase pilote, on l'expérimentera au sein de la bibliothèque du Lycée Féminin Bilingue de N'djamena (LFBN).

En effet, cet établissement public dédié aux filles traduit la volonté des autorités publiques d'atteindre les OMD en général mais les OMD 3 en particulier. Comme on le dit si bien, "Instruire une femme c'est instruire une Nation." La mise à disposition des filles d'un espace adéquat d'éducation et de loisir est une opportunité de lutte contre les disparités en milieu scolaire, d'encourager la scolarisation des filles et de faciliter leur autonomisation. Opérationnel depuis 2002, cet établissement dispose d'une bibliothèque scolaire constituée uniquement d'ouvrages scolaires et n'offrant pas à ces filles des conditions d'échange, de dialogue, de loisir et de délectation.

L'aménagement de la dite bibliothèque permettra d'organiser des animations fonctionnelles autour du livre et de la lecture, bref le développement des actions de médiation culturelle pour sensibiliser ces élèves au patrimoine en général mais à celui du patrimoine écrit en particulier.

Ce PSC est non seulement une réponse à la volonté politique de l'Etat de :

- *programmer l'enseignement artistique dans les établissements scolaires ;*
- *organiser des visites éducatives dans les musées ;*
- *faire lire aux enfants des contes de leurs milieux ;*
- *associer plus activement et plus massivement les femmes et la jeunesse tchadienne à la conservation, à la transmission et à l'épanouissement de notre patrimoine culturel ;*
- *créer une commission qui serait chargée de recenser les contes, légendes chants et proverbes tchadiens en vue de les imprimer et les enseigner dans nos établissements scolaires¹⁰⁰, mais il intègre aussi la vision du Président de République qui lors de son discours inaugural au Forum National de Réflexion sur l'Education du 06 au 11 septembre 2012 disait :*

« Je veux avec ce Forum National de Réflexion lancer la renaissance la nouvelle école tchadienne, ce sera le cadre de brassage des tchadiens où seront enseignées l'écriture et les valeurs morales de tolérance et de respect d'autrui »¹⁰¹.

Le présent projet d'une durée de trois ans est un dispositif de prévention de l'illettrisme au Tchad. De ce fait, il prend en compte les dimensions élèves à la bibliothèque, élèves au centre de lecture, élèves au salon du livre, élèves au musée, élèves aux archives nationales. A ces actions seront ajoutées celles des bibliothèques hors les murs. Car la bibliothèque tout comme le musée doit sortir de ses murs pour atteindre tous les publics.

¹⁰⁰ Projet de politique culturelle, ib. ibid p.15

¹⁰¹ Idriss Dédy Itno., *discours inaugural sue le Forum National de Réflexion sur l'Education*, N'djamena, le jeudi 06 septembre 2012

En effet, le Projet Scientifique et Culturel est un outil ordinairement exploité dans les musées. Il a été introduit suite à la loi 2002 des musées en France qui offre une ouverture aux lectures publiques. Il y a quelques années encore ce statut hybride entre bibliothèque et musée était jugé rétrograde et obsolète par la plupart des professionnels. Son usage dans le monde des bibliothèques est bien évidemment très récent. Il se manifeste par un changement profond des mentalités et des usages professionnels et milite pour une approche nouvelle des méthodes de travail dans les bibliothèques par l'intégration des TIC. Dans les faits, le domaine de la médiation (lecture publique, ateliers pédagogiques, heures du conte, visites thématiques), les préoccupations et les problématiques entre les bibliothèques et les musées sont similaires. Cette maîtrise ne peut être appréhendée que par la lecture, "nourriture de l'esprit" et "thérapie de l'âme".

L'éducation culturelle et l'éducation au patrimoine apparaissent à cet effet comme un levier privilégié de connaissance d'abord du patrimoine culturel matériel et immatériel et enfin du développement socioéconomique d'un pays. Il est question de faire évoluer les conditions de productions et le désir de culture par la lecture ; bref la capitalisation de l'information en répondant aux besoins et attentes de la tranche (adolescente) susceptible de prendre la relève de demain. Le PSC d'aménagement des bibliothèques scolaires devient alors un enjeu. Ce projet se déroulera suivant une phase pilote de trois ans donc le coût total de sa réalisation s'élève à quarante six millions cinq cent soixante sept mille cinq cent FCFA soit soixante dix mille neuf cent quatre vingt dix neuf mille Euro. L'action est structurée de sorte à impliquer et à responsabiliser les acteurs de l'école et surtout les élèves en ce qui concerne la connaissance et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Tchad.

4.1.2 Intérêt du projet

« Il faut lire pour accroître, affiner et approfondir toujours davantage l'expérience que nous avons du monde et de nous-mêmes » disait Louis Lavelle¹⁰². En effet, lire un livre nous fait rentrer dans l'expérience des autres et nous font découvrir les expériences actuelles et passées. La bibliothèque, étant un lieu d'accès au livre et à la lecture participe à la sensibilisation de la jeune génération au patrimoine matériel et immatériel. Le patrimoine matériel et immatériel tchadien qui s'exprime par une richesse variée de biens culturels et naturels est très peu connu des élèves. Cela s'explique du fait non seulement de l'absence de son enseignement dans le programme scolaire mais aussi de l'inexistence d'une politique de médiation.

Ce projet revêt un profit socioculturel et éducatif évident dans la mesure où d'une part, il permet aux jeunes de connaître d'abord les différents patrimoines notamment le patrimoine écrit et enfin de susciter en eux le goût de lire et de fréquenter les bibliothèques.

Sur le plan économique, à travers la réalisation des ateliers d'écriture par la production des guides, des albums et des bandes dessinées, l'action permettra d'accroître la production littéraire locale. Aussi, les

¹⁰² Louis Lavelle, harmat.vdl-cuisery.over-blog.com/pages/De_l'importance_de_lire_des_livres-4392151.html, consulté le 25/1/2013

retombées financières de la commercialisation de ces produits culturels serviront à l'autofinancement des activités de la bibliothèque.

Sur le plan scientifique, l'initiation de ce projet favorise la croissance de la production intellectuelle littéraire au Tchad. Il sera le précurseur de l'orientation des jeunes vers les métiers du patrimoine (conservateur, bibliothécaire, restaurateur etc.)

4.1.3 Objectifs et résultats

Aménager les bibliothèques scolaires dans l'optique d'organiser des programmes d'animations et des actions de médiation culturelle pour motiver et inciter les élèves à connaître leur patrimoine en vue de sa valorisation durable.

De façon plus spécifique, il s'agit :

- d'améliorer le service des bibliothèques scolaires ;
- d'éduquer les élèves au patrimoine ;
- de susciter et donner le goût de lire chez les élèves;
- de stimuler la créativité des élèves;
- d'accroître le taux de fréquentation des bibliothèques.

A la lumière des activités en vue, le projet compte à terme atteindre les résultats suivants :

- un module d'animation au patrimoine est conçu et enseigné aux élèves du LFBN ;
- 100% des élèves ont participé au moins une fois aux activités d'animations à la lecture et développent désormais le goût de lire.
- un dépliant sur le patrimoine produit par les élèves est édité, un guide de lecture est réalisé et diffusé en 1000 exemplaires, un album de bande dessinée est réalisée et multiplié en 1000 exemplaires ;
- 70% des élèves fréquentent régulièrement la bibliothèque et participe à ces activités.

4.1.4 Groupe cible et bénéficiaires

Les élèves du collège féminin constituent le public cible dudit projet.

Le groupe bénéficiaire du projet comprend, les élèves, les enseignants, les gestionnaires des bibliothèques scolaires et les parents d'élèves. Tous vont acquérir de nouvelles compétences en matière de patrimoine et de sa valorisation. Mais, pour plus de précision, on les classe en deux catégories, à savoir les bénéficiaires directs et indirects. Les bénéficiaires directs et principaux sont les 1152 élèves du collège d'enseignement général du lycée féminin mais par extension, les 432 autres élèves appartenant au second cycle dudit établissement. Le personnel du projet, bref le responsable de la bibliothèque scolaire, l'animateur culturel, le conteur, le bédéiste, le pigiste, le caricaturiste,

l'établissement et la bibliothèque porteuse du projet font aussi partie des bénéficiaires directs. De manière indirecte, les enseignants, les élèves du second cycle et les parents d'élèves du collège pilote bénéficieront à travers les séances de formation et d'information.

4.1.5 Impact du projet

Ce projet présente des enjeux majeurs de par la valeur culturelle et sociale du patrimoine culturel, son potentiel économique pour le développement de l'école tchadienne en général et de la vie des bibliothèques en particulier. Le patrimoine culturel assure le renforcement de l'identité culturelle et permet d'améliorer les conditions de vie. De ce fait, ce projet dont les finalités consistent à diminuer le taux d'illettrisme tout en améliorant le nombre de personnes ayant le goût de lire et contribuera au développement de leur sensibilité aux questions patrimoniales. Le projet permettra l'accroissement du taux d'alphabétisation et développe l'esprit d'imagination et de créativité. Par ailleurs, dans sa phase pilote, il impactera directement mille cent cinquante deux élèves de la 6^e en 3^e du collège d'enseignement féminin de N'djamena et indirectement quatre cent trente deux élèves appartenant au second cycle du même établissement. A moyen terme, il sera étendu à l'ensemble des établissements secondaires de la ville de N'djamena disposant des bibliothèques scolaires. Dans sa phase de généralisation, c'est-à-dire à long terme, il couvrira tout le territoire tchadien.

La mise en œuvre du projet est un outil de dynamisation de l'industrie du livre. La fabrication des mobiliers et outils accessoires des bibliothèques boostera l'économie locale. Le renforcement des capacités des gestionnaires des bibliothèques scolaires, le recrutement des animateurs culturels et de tout le personnel en charge de la gestion du projet permettront à l'amélioration de leurs conditions de vie par voie de conséquence, la diminution de la pauvreté. La qualité de l'accueil et acquisition d'ouvrages plus adaptés aux besoins des élèves va induire une augmentation des visites de la bibliothèque et la mise en valeur de leurs collections

4.2 Amélioration des services des bibliothèques scolaires

4.2.1 Accueil des usagers

L'accueil des usagers constitue pour nous un enjeu majeur compte tenu du fait que le public est l'élément principal dans la vie et la pérennisation de la bibliothèque. Sachant que l'accueil permet aux usagers d'avoir les informations essentielles sur les questions relatives à la nature des collections, des modalités d'abonnement et d'accès, les conditions de prêt et d'utilisation des ouvrages, un service dynamique sera doté d'un dispositif communicationnel adapté et approprié au milieu scolaire. De ce fait, ce mécanisme d'accueil élaboré de commun accord avec les acteurs du système scolaire, permettra aux usagers potentiels de bien connaître le fonctionnement et les activités qui leurs seront proposées. Pour déceler d'éventuels dysfonctionnements de ce service et le rendre plus performant, nous mettrons en place un dispositif de mesure de taux de satisfaction et une boîte à suggestions.

C'est en fait un système installé à la sortie où chaque usager appuiera soit sur un bouton de satisfaction ou de non satisfaction de son passage à la bibliothèque.

4.2.2 *Aspect architectural*

La répartition et l'organisation des espaces constituent en fait un élément d'attraction pour toute bibliothèque. Selon Bertrand Calenge : «une bibliothèque doit être vaste et son aménagement doit permettre la circulation aisée, le repos, le feuilletage, la traversée et autoriser flânerie que la recherche, sans cloisonner ces différentes activités»¹⁰³. C'est dans cette perspective que nous proposons des travaux de réhabilitation de la bibliothèque scolaire du lycée féminin bilingue. Il s'agit de fusionner la bibliothèque à la salle polyvalente plus large dans l'optique de disposer d'une salle de plus de deux cent mètre carrés. Ce vaste espace servira de salle de lecture, du rayonnage des collections documentaires et les zones d'animation. Dans cette perspective un dispositif de cloisonnement amovible sera acquis. Ces cloisons seront utilisées pour délimiter les zones de travail lors des activités d'animation spécifiques. Ceci évitera de gêner les lecteurs ou d'influer sur les activités permanentes de la bibliothèque. Ces travaux d'aménagement prendront en compte les normes et recommandations bibliothéconomiques en termes de conservation et prévention du patrimoine des bibliothèques.

4.2.3 *Réorganisation du fonds documentaire*

L'importance d'une bibliothèque ou sa raison d'être se justifie par son taux de fréquentation. C'est en principe à la lumière de ce taux de fréquentation qu'elle définit ou élabore sa politique d'acquisition. La satisfaction des usagers dépend de l'accueil des usagers, du fonds documentaire et des activités d'animation y afférentes. Il se trouve qu'au Tchad, les bibliothèques scolaires sont constituées uniquement des ouvrages scolaires, ce qui traduit la pratique de la lecture par devoir et non un fait de délectation. C'est pourquoi nous envisageons acquérir des ouvrages de littérature de jeunesse, de rhétorique et de l'ensemble de la littérature tchadienne sans oublier les ouvrages de connaissance du patrimoine. Le livre et les bibliothèques, qui au départ ne sont non seulement pris dans un angle sectoriel très étroit et ne constituent pas les supports de l'action culturelle seraient enracinés dans le subconscient des élèves et les bibliothèques serviraient d'espace de convivialité, de partage et d'échange entre élèves, enseignants, animateurs et écrivains.

4.2.4 *Aspect matériel*

De tout ce qui précède, la réorganisation de l'aspect matériel de la bibliothèque du LFBN est un enjeu majeur. En effet, pour que l'utilisateur se sente à l'aise au sein de notre bibliothèque pour ses travaux de recherche ou de lecture, le mobilier doit être léger et modulable. Les chaises, les tables, les étagères de

¹⁰³ Bertrand Calenge, *Les petites bibliothèques publiques*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, 1993, p 133

rayonnage des livres doivent être disposées de manière à donner un confort au lecteur. Car une bibliothèque ne doit pas seulement être attrayante mais confortable.

Eu égard aux mutations des TIC, l'acquisition des outils informatiques sera d'une importance capitale dans la recherche documentaire électronique et l'accès à l'internet. Avec ce dispositif, une autorisation de copyright serait obtenue et nous permettra de numériser les ouvrages touchant aux questions de patrimoine, plus spécialement les livres rares en vue de la consultation des usagers. Pour repenser le rôle traditionnel des bibliothèques scolaires dans le catalogage des ouvrages, nous proposons l'acquisition d'un logiciel de traitement des collections. L'acquisition d'un photocopieur, d'un scanner et d'une imprimante constituera un des matériels de dynamisation et de performance de la bibliothèque. Dans le souci de satisfaire le public malvoyant, un des ordinateurs sera équipé d'un clavier braille.

4.3 Identification des partenaires

4.3.1 *Etat tchadien*

Le Projet Scientifique et Culturel d'aménagement des bibliothèques scolaires est un projet social qui a pour finalité de contribuer à la mise en synergie des départements ministériels (de l'Education Nationale, de la Culture Arts et Conservation du Patrimoine et de la Jeunesse et des Sports) qui militent dans la problématique de l'éducation de la jeunesse et de son épanouissement. Pour ce faire, l'Etat doit être pleinement engagé. Ces ministères, à travers leurs services compétents doivent œuvrer à la réalisation de ce projet conformément à leur mandat. Ils mettront à la disposition du projet tout le matériel possible et les outils nécessaires pour sa réalisation. A cet effet, un comité interministériel se chargera du suivi et de la réalisation de chaque phase du projet. Ce comité pourra plaider pour la mise en place d'un fonds spécial de dynamisation des bibliothèques scolaires. Le rôle de l'Etat est déterminant pour la pérennisation du projet.

4.3.2 *Organisations Internationales*

Un plaidoyer serait fait à l'endroit des partenaires au développement tels que le label UNESCO, l'UNICEF, l'OIF, la GIZ (Deutsche Gesellschaft Für International Zusammenarbeit (équivalent de la Coopération Allemande), la Coopération Suisse, la Coopération d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'Ambassade de Chine. L'obtention du label Unesco est très importante pour le financement dudit projet par les partenaires au développement ci-dessus. L'année 2013 nous permettra de postuler aux différents appels à proposition de ces institutions pour obtenir un financement à ce projet.

4.3.3 *ONG, associations socioculturelles, sponsor et mécène*

Dans la mise en œuvre du présent projet, nous aurons recours aux ONG nationales et internationales pour le don des livres, matériels et logistiques. Nous solliciterons l'appui ponctuel des associations socioculturelles pour la formation du personnel. Le mécène et le sponsor apporteront également des

appuis ponctuels dans l'organisation des animations spécifiques et l'acquisition des ouvrages spéciaux. Le logo des sponsors sera inscrit sur les livres et matériels acquis par leur soin (avec la mention don institution). Conformément aux usages, les logos et effigies des sponsors seront inscrits sur les supports médiatiques et des communications de l'activité qu'ils auraient financée. Le projet mettra en place un mécanisme de partenariat permanent avec les opérateurs de téléphonie mobile, les banques et les institutions susceptibles de financer la culture.

4.4 Stratégie de mise en œuvre

4.4.1 *Réseautage des bibliothèques scolaires*

Nous identifierons d'abord les institutions culturelles de proximité ainsi que des bibliothèques spécialisées aux missions complémentaires de la bibliothèque du LFBN qui en deviendra un partenaire à long terme. A cet effet, trois axes de stratégies seront définies. Ils se traduiront par : a) la création du réseau des bibliothèques scolaires du Tchad, qui serait un outil de mise en synergie et d'échanges de bonnes pratiques ; b) l'affiliation de ce réseau à celui des bibliothèques de lecture publique du Tchad. Ceci permettra de coordonner toutes les activités liées à la lecture et de créer un lobbying national en matière du livre et de la lecture. Ce réseau national ayant pour objectif de coordonner les différentes activités autour du livre encouragera la création des bibliothèques scolaires, les appuiera dans leurs missions, aidera à la formation des bibliothécaires et développera les cultures du pays ; c) l'affiliation de la bibliothèque du LFBN à l'IFLA, et solliciter auprès de la Mairie de N'djamena, en coopération décentralisée avec la Ville de Toulouse en France, le jumelage avec une bibliothèque scolaire de ladite ville. Ce partenariat permettra à la bibliothèque du LFBN de bénéficier des évolutions des normes en matière des bibliothèques lors des sessions ordinaires de l'IFLA et de dotation en livres dans le cadre de jumelage.

4.4.2 *Organisation des différentes animations*

Animer une bibliothèque c'est lui donner une vie. C'est en fait lui donner l'expression de son plein épanouissement. Cela nous amène à paraphraser Marie Ange Sénat qui, pour elle, seules les animations permettent de faire vivre une bibliothèque, de donner une âme aux livres. Ainsi, les différentes activités que notre projet envisage réaliser auront un effet de valorisation de la bibliothèque et ses ouvrages. Ces animations se feront à travers plusieurs types d'ateliers. Il s'agit entre autres des résidences d'écriture simple et d'écriture de bande dessinée , de poésie, de lecture, de dessin, du trésor caché, de l'heure de contes.

Aussi, pour permettre aux élèves et enseignants de connaître le patrimoine dans son ensemble, des visites hors-sites seront organisées au terme desquelles des débriefings seront réalisés. Ces différentes activités se feront de façon mensuelle de telle sorte qu'il y ait douze activités par an. Exceptionnellement, les journées mondiales du livre et de la lecture ainsi que la caravane du livre au

Tchad seront des journées institutionnelles pour la bibliothèque. Un ensemble de programmes sera développé autour des célébrations desdites journées et permettra à donner plus de visibilité aux activités de la bibliothèque.

Ces animations seront assurées par des animateurs spécialisés dont les capacités seront renforcées.

4.4.3 Liste des différentes activités d'animations littéraires

Dénomination	Définition
Club de lecture	Discussion réunissant les jeunes autour des livres écrits par un même auteur ou relevant d'un même thème
Spectacles littéraires	Lecture contée et chantée autour d'un livre
Concours de poésie, écriture et d'éloquence	Compétition d'éloquence par la lecture d'un film documentaire ou de fiction
Atelier d'écriture	Apprentissage des formes d'écriture de poésie, de romans, d'autobiographie, d'une nouvelle
L'heure de conte	Racontée des histoires aux enfants soit par un montage musical, soit par un conteur ou par présentation d'une diapositive
Conférences débat	Rencontre avec des auteurs, des professionnels du livre, des journalistes et des scénaristes
Atelier de dessin	Apprentissage de la pratique des œuvres d'art
Expositions	Présentation des œuvres réalisées, d'un sujet, d'un auteur, librairies
Atelier ciné-club	Projections des films documentaires sur le patrimoine culturel matériel et immatériel, des films fictions et des DVD des dessins animés et des contines
Visites guidées	Descente sur les sites patrimoniaux, des institutions culturelles, librairies, stations radio ou les maisons d'édition
Trésor caché	Recherche d'un livre sur les rayons ou d'un thème dans un livre
Organisation d'un point de presse	Présentation d'un journal par une activité ludique

4.4.4 Actions de renforcement de capacité et de formation

En prélude au lancement des activités de la bibliothèque, le personnel technique permanent et les animateurs bénéficieront d'une formation de renforcement des capacités auprès des ONG partenaires. Ces formations seront dans le domaine de l'accueil du public, de la connaissance du logiciel de gestion de la bibliothèque, de catalogage des livres et des procédures de financement des projets culturels.

4.4.5 Actions de communication et de marketing

La première approche communicationnelle autour du projet est celle de bouche à oreilles très développée au Tchad ; compte tenu de la culture de l'oralité des populations. On utilisera également les relais sociaux tels que les conducteurs de taxi clando et les véhicules de transport urbain dans les communes de N'djamena. En dehors de ces canaux, les différents médias (radio, télévision et internet) serviront à la diffusion de l'information sur le projet. La presse écrite à travers les affiches, les affichettes, les banderoles, les dépliants sera un moyen de communication de proximité du projet. Compte tenu du fait que l'ancrage du projet est un monde scolaire, l'action marketing sera axée sur la promotion de l'excellence. A cet effet, les prix symboliques seraient donnés aux élèves qui se seraient illustrés par leurs bonnes pratiques de la lecture ou à ceux qui auraient internalisé les concepts développés dans les ateliers pédagogiques ou ludiques. A travers ce projet, nous pourrions relancer la pratique de la levée des couleurs les lundis matin. Ce serait en fait une occasion idéale pour l'attribution de ces prix d'encouragement, histoire de susciter le goût de lire auprès des autres et à apprendre à tous les élèves les notions de patriotisme, civisme et l'esprit de citoyenneté. Dans la logique d'intéresser les enfants à la lecture et à la fréquentation des bibliothèques, des jeux concours thématiques seront organisés chaque semaine à l'intention des usagers. Ces actions sont celles de marketing à l'interne. Mais pendant les journées statutaires de la lecture, du livre et du patrimoine des évènementiels seront organisés.

4.5 Moyens requis pour la mise en œuvre du projet

4.5.1 *Les moyens Matériels*

Pour le bon fonctionnement de la bibliothèque, le matériel de bureau constitue un outil très important. Il sera alors mis en place un calendrier régulier de mise à disposition de ce matériel pour éviter toute rupture qui aura quelques fois des conséquences fâcheuses sur l'exécution des activités. Il s'agit entre autres des rames de feuille, des stylos à bille, des crayons, des matériels d'apprentissage de dessin et de bande dessinée.

4.5.2 *Les moyens Techniques*

Aménager la bibliothèque du LFBN c'est envisager les travaux de réhabilitation en vue d'agrandir l'espace. Cela nécessitera la mise à disposition des matériaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP). Les mobiliers de rayonnage des ouvrages, de lecture, pour le personnel technique et les animateurs. Sachant que les élèves doivent par conséquent être incités à lire, non par obligation, mais aussi par curiosité et par plaisir. La bibliothèque doit à cet effet élargir ses collections en se dotant des ouvrages documentaires et de fiction. Par conséquent, une équipe technique composée de professionnels statuera sur les types d'ouvrages à acquérir en tenant bien sûr compte des ouvrages de littérature de jeunesse répondant aux goûts et besoins des élèves. L'acquisition d'une demi douzaine d'ordinateurs de table, un ordinateur portable et du logiciel Isis pour le traitement du livre et la recherche électronique sera indispensable. A ces outils s'ajoutera l'acquisition d'un vidéo projecteur, d'une imprimante, d'un scanner et d'une photocopieuse.

4.5.3 *Les moyens humains*

Le personnel humain est déterminant pour la réussite du projet. La réussite de tout projet passe bien évidemment par la motivation de ses ressources humaines. A ce titre, nous envisageons un mécanisme de motivation basé sur le mérite afin d'amener le personnel à donner le meilleur de lui-même. Ainsi, des primes de motivation seront attribuées au personnel les plus méritants qui se serait illustré par leur rendement et la mobilisation des usagers autour de leurs activités. Ces récompenses seront attribuées chaque année lors des événementiels organisés dans le cadre des journées statutaires du livre ou de la lecture. Aussi, dans le souci d'alléger les charges liées aux ressources humaines, le personnel permanent du projet sera réduit à deux personnes (la responsable de la bibliothèque assistée d'un médiateur spécialisé). Ce personnel de taille réduit sera assisté de cinq autres professionnels occasionnels (un pigiste, un bédéiste, un caricaturiste un conteur et un animateur spécialisé), qui seront sollicités en fonction de l'activité. La prise en charge du personnel occasionnel sera évaluée en honoraire selon la grille de rémunération de ces différents métiers au Tchad.

4.6 Budget de réalisation du projet

N° d'ordre	Désignation de l'action	Activités	Montant en CFA	Observations
01	Réhabilitation de la bibliothèque	Travaux de BTP	2 500 000	Contribution Association des Parents d'Elèves du LFBA
		Acquisition mobiliers complémentaires	1 500 000	Subvention Ministère de l'Education
		Acquisition de cloison amovible	500 000	Subvention Ministère de l'Education
02	Renouvellement des collections	Acquisition des ouvrages documentaires	2 000 000	Subvention Ministère de la Culture
		Acquisition des supports audiovisuels	1 500 000	Subvention Ministère de la Culture
		Atelier de validation des collections par l'équipe technique	500 000	
03	Renforcement des capacités du personnel	Prise en charge de la formation du personnel permanent et occasionnel	1 750 000	Appui des Associations, et ONG partenaires
04	Matériel informatique	Acquisition du pack information de la Bibliothèque	1 500 000	Appui Partenaire au Développement
		Acquisition de logiciel (ISIS auprès de l'Unesco)	PM	Appui de l'Unesco
05	Animation du projet	Prise en charge des différents ateliers d'animation	3 000 000	Appui des Partenaires au Développement
		Honoraire du personnel	9 600 000	Subvention du gouvernement tchadien
06	Communication et Marketing du Projet	Communication médiatique	1 500 000	Appui des Sponsors
		Confection banderole et imprimerie	750 000	Appui des Sponsors
		Prise en charge primes d'encouragement	3 000 000	Subvention Ministère de l'Education
		Événementiel et inauguration de la Bibliothèque	1 250 000	Subvention Ministère de l'Education
TOTAL			44 350 000	
IMPREVUS (5%)			2 217 500	
TOTAL GENERAL DU PROJET			46 567 500	

4.7 Plan de financement du projet

Années	Activités	Montant	Pourcentage d'exécution	Partenaires financiers
1 ^{ère} Année	Réhabilitation de la bibliothèque	4 500 000	53,43%	Association des Parents d'Elèves du LFBA, Ministère de l'Education, Ministère de la Culture, Gouvernement tchadien, Unesco, Sponsors
	Renouvellement des collections	1 500 000		
	Renforcement des capacités du personnel	500 000		
	Matériel informatique	10 000 000		
	Animation du projet	4 500 000		
	Communication et Marketing du Projet	2 500 000		
2 ^{ème} Année	Renouvellement des collections	2 000 000	31,45%	Associations, et ONG partenaires, Partenaire au Développement, Gouvernement tchadien, Unesco, Sponsors
	Renforcement des capacités du personnel	750 000		
	Matériel informatique	5 000 000		
	Animation du projet	4 200 000		
	Communication et Marketing du Projet	2 000 000		
3 ^{ème} Année	Renouvellement des collections	500 000	15,12%	Gouvernement tchadien, Ministère de l'Education, Sponsors
	Animation du projet	4 200 000		
	Communication et Marketing du Projet	2 000 000		

Conclusion

En définitive, c'est dans le but de trouver des pistes de solutions au désintéressement des jeunes au livre, bref la sous-fréquentation des bibliothèques, la désaffection pour la lecture et la méconnaissance du patrimoine que nous avons initié ce travail. Il ne s'agit pas dans ce travail de prendre en compte tous les aspects de la gestion technique et physique des bibliothèques. Mais de s'appuyer principalement sur son fonctionnement à travers la problématique de l'animation autour du livre et de la lecture Puis de démontrer l'importance du patrimoine documentaire. En étant un capital social et économique, sa valorisation participe à une forme de transmission de la mémoire collective d'un peuple. Nous avons à cet effet opté pour l'aménagement des bibliothèques scolaires en vue d'y organiser des activités éducatives et culturelles. Lesquelles activités serviraient de fil conducteur des élèves vers les autres types de bibliothèques dans leur environnement immédiat. Qu'elles soient principales ou connexes, elles témoigneraient d'un apport à la socialisation de la lecture et connaissance du patrimoine dans son ensemble.

La diffusion et la vulgarisation du livre auprès des élèves est primordiale et indispensable à divers niveaux. Le livre est d'une part un enjeu fondamental d'élévation de niveau de vie, d'éducation et d'acquisition du savoir et autre part, il permet de découvrir et de connaître le patrimoine. Il transmet les valeurs socioculturelles et est un repère identitaire. Aussi par la lecture, il contribue à la prise de conscience et développe l'esprit de créativité, d'imagination et d'expression des talents. Enfin, d'une manière générale il est un outil non négligeable d'épanouissement et de développement. Son usage très tôt permettra à tout individu de se l'approprier et le considérer comme un compagnon quotidien.

Ce travail dont l'objectif est de développer les axes de médiation culturelle sert à mettre sur pied toutes les possibilités et stratégies d'implantation et d'enracinement du livre dans le subconscient des élèves, parents, enseignants, bibliothécaires et Etat. En fait chaque acteur occupe une place non négligeable dans la diffusion et la vulgarisation du livre.

Dans ce contexte de mondialisation marqué par l'essor des TIC et l'évolution fulgurante des industries culturelles où les jeunes ont une propension pour d'autres types de loisirs et d'activités ludiques (jeux vidéo, ciné-club etc.) qu'à la lecture, activité culturelle d'éveil d'esprit, de réussite scolaire et d'accès aux différentes disciplines voire de tous les supports usuels à la culture.

Il s'impose à nous en qualité d'enseignant et gestionnaire du patrimoine en devenir de réfléchir à ce problème et d'interpeller le gouvernement dans l'incitation des jeunes à la lecture et l'application des textes en ce qui concerne l'éducation des enfants au patrimoine pour sa connaissance, sa préservation, sa promotion sa valorisation et sa diffusion.

Considérant le livre comme un moyen d'acquisition de savoirs, comme une source de connaissance du patrimoine avec un rôle économique très fort et un rôle social important, les jeunes peuvent profiter des activités que proposent les bibliothèques pour découvrir et connaître leurs patrimoines. Le livre d'une

manière générale a un atout majeur. La richesse culturelle nationale et internationale qui le compose est sans doute remarquable. C'est pourquoi, la bibliothèque, lieu de disposition du produit livre peu importe son type a besoin d'un appui bien défini. Appui qui doit être d'ordre structural et législatif. D'où l'implication et l'engagement de l'Etat Tchadien. L'Etat qui peut mettre en place un environnement légal et administratif favorable, capable de soutenir et sponsoriser la production littéraire et la visibilité des bibliothèques, patrimoine documentaire universel.

L'attention de la communauté internationale à la culture par ricochet au patrimoine sous toutes ses formes est un enjeu de développement d'un pays et de visibilité d'une institution culturelle. Au Tchad, elle se justifie par la construction du musée national, de la bibliothèque nationale et de l'inscription d'un ses sites au patrimoine mondial.

A la lumière des analyses, des explications et des réflexions faites dans ce travail, nous nous sommes rendu compte de nouvelles opportunités à saisir pour pallier ce problème. Il s'agit de mettre sur pied un Projet Scientifique et Culturel dont l'objectif consiste à aménager des bibliothèques scolaires présentes dans les écoles par l'organisation des animations fonctionnelles autour du livre et de la lecture. Ces animations passent nécessairement par une médiation culturelle dont les enjeux vont de la sensibilisation, de la prise de conscience, de la promotion, de la transmission et de la valorisation d'un objet culturel ou d'une institution culturelle.

Aux termes de la Loi de 2006 portant orientation du système éducatif il est reconnu que le système éducatif poursuit plusieurs objectifs dont les principaux sont d'assurer à tous les enfants tchadiens l'accès équitable à une éducation et l'éradication de l'analphabétisme. Eu égard à ce cadre normatif, notre projet favoriserait le rapprochement des élèves au livre et par ricochet à la bibliothèque. Ce travail revêt des intérêts tant social, culturel, scientifique qu'économique. Il s'agit d'une part d'une démarche d'appropriation, de découverte des objets et valeurs culturels, et patrimoniaux. D'autre part d'une démarche citoyenne, de repère identitaire, à la constitution d'une base solide, de socialisation de la lecture ainsi qu'à la définition de la politique nationale du livre et de la lecture. Au delà de ces enjeux, avec les activités éducatives et ludiques envisagées, il permet de stimuler la créativité et d'accroître la production artistique sous toutes ces formes. Et serait aussi un outil précurseur de recherches scientifiques en termes d'enquêtes sur les pratiques culturelles et un outil de mise en synergie des institutions gouvernementales.

Le Projet Scientifique et Culturel conçu sur un mode dynamique impliquera les élèves comme principaux bénéficiaires. Grâce à ces actions de médiation culturelle, il permettra de conquérir et fidéliser ces derniers, futurs cadres de demain à une détermination future sur la gestion du patrimoine culturel tchadien.

Références bibliographiques

Agbaka Opéoluwa Blandine, *Valorisation de la Commune de Dassa-Zoumè à travers le tourisme culturel: création d'un complexe muséal de la civilisation Idaatcha*, mémoire de Master, Université Senghor, 2009, 60 p.

Caillet Elizabeth et Odile Coppey, *Stratégies pour l'action culturelle*, L'Harmattan, 2003, 126 p.

Calenge Bertrand, *Les petites bibliothèques publiques*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, 1993, 271 p.

Camara Abdoulaye, *Aménagement et gestion des sites patrimoniaux*, cours Université Senghor, décembre, 2012

Carrefour (journal), *Spécial 50 ans de culture/2010*, N'djamena, Centre Culturel Al-Mouna, 39 p.

Caune Jean, *Pour une éthique de la médiation : Le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999, 294 p.

CNUCED (2010), Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, Valoriser les atouts touristiques des pays les moins avancés pour lutter contre la pauvreté, en ligne, [http : // www.cnucead.org](http://www.cnucead.org), consulté en juin 2012

CRDD de Franche-Comté., *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, Ressources Patrimoine, Besançon, 1999, 123 p.

Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, Tchad, 2008-2011, www.imf.org/external/french/pubs/ft/src/2010/er/10230f.pdf, 124 pages, consulté le 29/12/2012

Document de travail de la banque mondiale n° 110, *Le système éducatif national : éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une efficacité de la dépense publique*, siteresources.worldbank.org/INTRAFREGTOPELUCATION/Ressources/4446591212165766431/ED_CRS_Tchad_fr.pdf, Tchad 2007, 262 p. en ligne dernière consultation le 31/1/2013

Données mondiales de l'éducation. 7e édition, 2010/2011, http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf_versions/Chad.pdf, en ligne, consulté le 13/1/2013

Fijalkow Jacques et Fijalkow Eliane, *La lecture*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2003, 126 p.

Fraisse Emmanuel, *Les étudiants et la lecture*, PUF, Paris, 1993, 264 p.

Galar J, cité par Heuman Tchana Hugues, *Conquête et fidélisation des publics au musée national de Yaoundé*, mémoire de master, Université Senghor, 2009, 73 p.

Giovani De Paoli, Nada El-Khoury Assouad, et Georges Khayat, *Patrimoine et Enjeux Actuels*, Paris, Europa Productions, 2008, 209 p.

Horellou-Lafargue Chantal et Segre Monique, *Sociologie de la lecture*, Nouvelles éditions, Editions La Découverte, Paris, 2007

- Idriss Déby Itno., *Discours lors de l'ouverture des vannes pétrolières le Doba*, le 10 octobre 2003
- Idriss, Déby Itno., *Discours inaugural sur le Forum National de Réflexion sur l'Éducation*, N'djamena, le jeudi 06 septembre 2012
- Lavorel Guy, *Francophonie et mondialisation*, cours Université Senghor, janvier 2012
- Lintz Yannick, *Médiation et ingénierie culturelle*, cours dispensé à l'Université Senghor, octobre 2012
- Loi n°001/PR/2012 portant Budget Général de la République, disposition diverses, article 17, 15 pages
- Loi organique n° 19/PR/2010 du 13 octobre 2010
- Mairesse Françoise et Desvallées André, cité par Akogni, Paul., *De la création du panthéon des grandes figures politiques du Bénin*, Université Senghor, mémoire de Master, 2011, 67 p.
- Manifeste de l'UNESCO/IFLA pour la bibliothèque scolaire : *la bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous*, Paris, Unesco 2000 en ligne www.grbv.ch/Biblio_scolaires.pdf, 33 p. consulté en octobre 2012
- Marin Jean-Yves, *Communauté muséale et institutions patrimoniales*, cours dispensé à l'Université Senghor, janvier 2012
- Mbaïosso Adoum, *L'éducation au Tchad : Bilan, problème et perspectives*, Paris, Karthala, 1990, 271 p.
- Mollard Claude, *L'ingénierie culturelle*, Paris, PUF, col. « Que sais-je », N° 2905, 1999, 127 p.
- Me Mpynga Claude, cité par Ndundu Massamba Marie-Madelaine, *Le projet de lecture et d'alphabétisation (PROLEDA) comme réponse à la désaffection des élèves du secondaire pour la lecture*, mémoire d'obtention du grade de Licencié en Animation Culturelle, 2010, 60 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale. Le développement de l'éducation nationale, rapport national du Tchad. Présenté à la 48^e session de la Conférence Internationale de l'éducation, Genève, 2008, 36 p. en ligne, www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/chad_NR08_fr.pdf, dernière consultation le 31/1/2013
- OCDE (2000), Programme International pour le Suivi et Acquis des élèves, 2002, www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/etudes_internationales/pisa_2000_fr/pisa_nat_fr_2000.pdf, en ligne consulté en novembre 2011
- Oumou Khairy Ly, *L'édition et la distribution commerciale du livre au Sénégal*, Ethiopiques, revue-negro-africaine n°48-49, Dakar EBAD, 24-7-1985
- Projet de politique culturelle, Tchad, juin, 2007, www.zonaction.com/projet_politique_culturelle.pdf, 24 p. en ligne, consulté en octobre 2012
- Rôle, des bibliothèques www.milieuxdoc.ca/2012/congres-des-milieux-documentaires-liste.php?id=14048b_programme-1, consulté en octobre 2012
- Rouzoné Rose Gonbyanné., *La femme kotoko de Gaoui : activités et valorisation*, mémoire de Master Erasmus Mundus, Université Panthéon Sorbonne Paris 1, juin 2012, 150 p.

Sénat Marie Ange, *Notre librairie*, Revue des littératures du sud, Guide pratique du bibliothécaire, Paris, avril- juin 2002

Sini Adèle, *Les publics de la bibliothèque Alexandrina*, Diplôme de conservateur des bibliothèques, mémoire d'étude, janvier 2010, 104 p.

Tchad Document de Stratégie Pays 2010-2014, Banque Africaine de Développement, Fonds Africain de Développement, 20 p. en ligne, [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/TCHAD_DOCUMENT%20DE%20STRATEGIE%20PAYS%20\(DSP\)%202010-2014.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/TCHAD_DOCUMENT%20DE%20STRATEGIE%20PAYS%20(DSP)%202010-2014.pdf), dernière consultation le 3/2/2013

UNESCO (1970), cité par Dr Marwa, El Sahn, *la bibliothéconomie* cours dispensé lors d'une formation thématique pendant le stage à la Bibliotheca Alexandrina, Juin, 2012

Wikibooks 2012

XVIe Conférence générale de l'ICOM à Québec, du 19 au 26 septembre 1992 : "*Musées: Y a-t-il des limites?*", cité par Abdoulaye Camara, Table-ronde de Gorée sur le thème "Handicap et environnement socioculturel"

Carte du Tchad, http://www.afrique-planete.com/tchad/carte_du_tchad.htm consulté le 14/1/2013

Colloque international sur la lecture, www.ledroitdelire.org, consulté en novembre 2011

Conférence internationale sur la lecture, www.hersvirton.be, consulté en novembre 2011

La sensibilisation des jeunes au patrimoine. Un enjeu pédagogique et citoyen, <http://www2.cndp.fr>, consulté en décembre 2012

Les enjeux de la littérature de jeunesse ? www.institutpanosafrique/ouest, consulté en juillet 2012
www.unesdoc.org, consulté en mai 2012

Les missions de la Bibliotheca Alexandrina, <http://bibalex.org/french/aboutus/rebirth/mission.htm>, consulté en août 2011

OMD (2010) Objectifs du Millénaire pour le Développement : <http://www.ond.org>, consulté en juillet 2012

PNUD (2011) Programme des Nations Unies pour le Développement, le niveau de pauvreté au Tchad, 2010, www.pnud.org, consulté en août 2012

Qu'est ce que le patrimoine écrit, www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr, consulté en Décembre 2011

Recensement Général de l'Habitat et de la Population, Tchad, 2009, Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques : <http://www.inseed-tchad.org>, consulté

Séminaire sur le développement de la lecture des jeunes, www.ddm.gouv.fr, consulté en novembre 2011.

Annexes

Annexe n°1 : les photos d'illustration des éléments du patrimoine culturel, des bibliothèques aménagées et des élèves en classe et dans les salles de lecture



Photo1 et 2 : Objets de parure féminin



Photo 3 : Urne funéraire sao



Photo 4 : Crâne d'Abel (Australopithecus de 3 millions d'années)



Photo 5 : Bibliothèque et musée national



Photo 6 : Livre rare

Source : Aïcha MEHEDI DOKOUN



Photo 7 : Rond point à l'entrée de Moundou sur lequel se trouvent les couteaux de jet, symbole identitaire du peuple Ngambaye



Photo 8 : Jarre d'eau, produit de l'artisanat des Kim sud du Tchad (Mayo Kebbi Est)



Ces photos, 9, 10, 11, 12 et 13 représentent l'architecture et le rayonnage des salles de lecture des bibliothèques spécialisées (des enfants et des jeunes).

Source : Blaise Ndimbaye KOITOLNAN



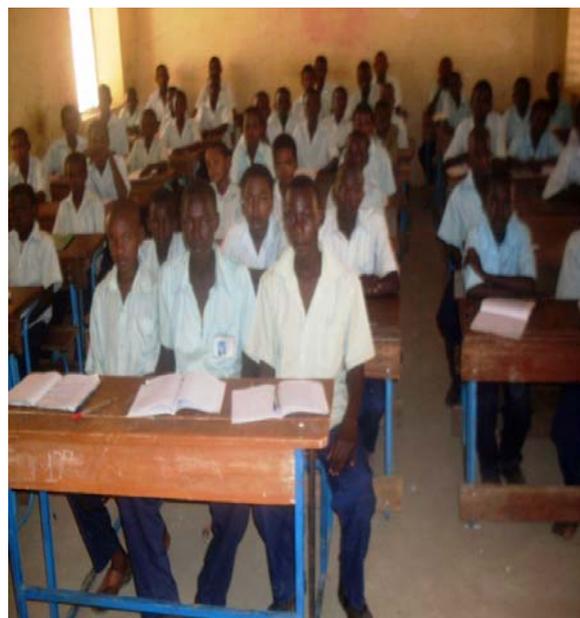
Photo : 13



Les enfants dans une salle de lecture, source : Goïdjé Berambaï



Photos des élèves du primaire et des étudiants de Abéché en classe, source : Jérôme Ponari NEMBODE



Les élèves du secondaire de N'djamena, source : Kladoum MOYENA

Annexe n°2 : le questionnaire d'enquête

Ce questionnaire vous est proposé afin que vos réponses puissent contribuer aux recherches que nous effectuons dans le cadre de notre mémoire de fin de formation en Master Professionnel Gestion du Patrimoine Culturel à l'Université Senghor d'Alexandrie où nous réfléchissons sur le thème : « Patrimoine-école, les enjeux de la médiation culture des bibliothèques en direction des jeunes : cas des élèves des écoles gouvernementales secondaires de N'djamena ».

Nous vous remercions par avance de votre contribution et collaboration et vous prions de cocher la case correspondant à votre réponse ou de remplir les pointillés.....

A : Partie réservée aux élèves

Sexe : Masculin Féminin Âge : 10 – 15 ans, 15-20 ans 20-25 ans 25 et plus

Situation professionnelle : écolier élève étudiant enseignant bibliothécaire autres.....

1. Aimez-vous la lecture ? Oui Non

2. a) Si Oui, pourquoi ?.....
.....

b) Si Non, Pourquoi ?.....
.....

3. A quelle occasion lisez-vous ? Loisir pour tuer le temps dans le cadre professionnel
 Autres précisez.....

4. La lecture est-elle importante pour une personne ? Oui Non

Si Oui Pourquoi ?.....

5- Selon vous les élèves de N'djamena s'intéressent-ils à la lecture ? Oui Non

Si Non pourquoi les jeunes ndjamenois ne s'intéressent-ils pas à la lecture ?

- Absence de bibliothèque scolaire
- Personne ne les incite à lire à l'école
- La lecture n'est pas dans le programme d'enseignement
- Ils ne connaissent pas l'importance de la lecture
- Ils n'ont pas acquis le goût de la lecture dès le bas-âge
- L'Etat tchadien n'encourage pas la lecture
- Autres précisez.....

6- Le fait de ne pas lire a-t-il des conséquences dans la vie d'une personne ? Oui Non

Si Oui, lesquelles selon vous ?.....

.....
7- Votre école ou établissement fournit-il des livres à lire ? Oui Non

Si oui où se trouve les livres dans votre école ou établissement ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> A la bibliothèque de l'école | <input type="checkbox"/> Dans le bureau du directeur de discipline |
| <input type="checkbox"/> Dans le bureau du Censeur | <input type="checkbox"/> Dans la salle des professeurs |
| <input type="checkbox"/> Dans le bureau du Conseiller Pédagogique | <input type="checkbox"/> Dans le bureau du directeur |
| <input type="checkbox"/> Au secrétariat | <input type="checkbox"/> Dans la salle de la lecture |
| <input type="checkbox"/> Dans le bureau du directeur des études | |

8- Trouvez-vous intéressants ces livres ? Oui Non

a) Si Oui, Pourquoi ?.....
.....

b) Si Non, pourquoi ?.....
.....

9- Vos parents lisent-ils à la maison ? Oui Non

Si Oui, Qu'est-ce qu'ils lisent ? Journal Roman, livres livre de leur profession

10- Vos parents vous racontent-ils des histoires liées à leur lecture ? Oui Non

11- Parmi ces activités littéraires, lesquelles ont déjà été organisées dans votre école ou établissement ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Récital de poèmes | <input type="checkbox"/> Concours d'orthographe |
| <input type="checkbox"/> Concours de dictée | <input type="checkbox"/> Biblio forum |
| <input type="checkbox"/> Expositions des livres | <input type="checkbox"/> Conférence avec un écrivain |
| <input type="checkbox"/> Concours d'éloquence | <input type="checkbox"/> Jeu concours "lu pour vous" |
| <input type="checkbox"/> Visite guidée dans une bibliothèque | |

12- Que proposeriez-vous pour pousser les écoliers et élèves d'Alexandrie à lire ?
.....
.....

....13- Aimerez-vous que des activités culturelles ayant trait à la lecture soient organisées dans votre école ou établissement ? Oui Non

Si Oui, à quel moment devraient-elles être organisées ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Pendant les heures de cours de français | <input type="checkbox"/> Après les cours, les samedis |
| <input type="checkbox"/> Pendant les heures d'un cours spécial qui sera instauré | <input type="checkbox"/> Pendant les congés de détente ou de pâques |

- Après les cours, n'importe quel jour de la semaine Autres à préciser.....

B : Partie réservée aux animateurs et responsables de centre de lecture ou aux bibliothécaires.

14- comment s'appelle votre bibliothèque ?

.....
.....

15- Développez-vous un programme d'animation autour du livre dans votre bibliothèque ? Oui Non

Si Oui, quel est le nom de ce programme d'animation ?.....

.....

16- Quels sont selon vous les thématiques qui font objet de l'animation de la lecture ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Récital de poèmes | <input type="checkbox"/> Conférence avec un écrivain |
| <input type="checkbox"/> Concours de dictée | <input type="checkbox"/> Concours d'éloquence |
| <input type="checkbox"/> Expositions des livres | <input type="checkbox"/> Jeu concours "lu pour vous" |
| <input type="checkbox"/> Concours d'orthographe | <input type="checkbox"/> Projet Action Educatif autour du livre |
| <input type="checkbox"/> Autres à préciser | |

17- Les jeunes s'intéressent-ils aux programmes d'animation de la lecture qui leurs sont proposés ? Oui Non

18- Combien de programmes d'animation de la lecture organisez-vous ?

- Par semaine par mois par trimestre par semestre Par semestre par an

19- Combien de jeunes scolaires accueillez-vous dans votre bibliothèque par mois ?

- Moins de 50 entre 50 et 100, plus de 100

GOIDJE BERAMBAÏ

Etudiante en Master de Développement

Université Senghor

Annexe n° 3 : les tableaux d'analyse du questionnaire d'enquête

Il faut noter que l'enquête a porté sur un nombre aléatoire de 30 élèves des écoles publiques et privées. Tout en sachant que le public des écoles privées ne fait pas partie de notre public cible. On estime que leur avis sur la problématique de la lecture est transposable à tous les élèves de N'djamena.

Tableau n° 1 Raisons liées à l'engouement des jeunes à la lecture

Dénomination	Effectif	Pourcentage%
Amour pour la lecture	25	83%
Raisons de l'engouement	28	93%
L'importance de la lecture	27	90%
Les conséquences du non lecture	30	100%

Tableau n° 2 Raisons du manque d'engouement à la lecture

Dénomination	Effectif	Pourcentage (%)
Absence de bibliothèques scolaires	18	60%
Ils n'ont pas acquis le goût de lire dès le bas-âge	12	40%
La lecture n'est pas dans le programme scolaire	5	16%
Le fonds documentaire n'est pas intéressant	17	56%
Ignorance de l'importance de la lecture	12	40%
Personne ne les incite à lire à l'école	14	46%
L'Etat n'encourage pas à la lecture	16	53%

Tableau n° 3 Organisation des animations littéraires

Dénomination	Effectif	Pourcentage%
Récital de poème	9	30%
Concours de dictée	6	20%
Expositions des livres	4	13%
Concours d'éloquence	Pas de réponse	0%%
Visite guidée dans une bibliothèque	2	0,06%
Concours d'orthographe	7	23%
Biblio forum	Pas de réponse	0%
Conférence avec un écrivain	8	26%
Jeu concours "lu pour vous"	5	16%

Tableau n° 4 Proposition d'un mécanisme d'incitation à la lecture

Dénomination	Effectif	Pourcentage%
Créer des bibliothèques dans chaque école	11	36%
Organiser des activités dans les bibliothèques scolaires	17	56%
Inciter les enfants à lire dès leur bas-âge	8	26%
Créer des bibliothèques dans les quartiers et communes	13	43%

Annexe n° 4 : les lois nationales et Conventions sur le patrimoine culturel tchadien

La Constitution de la République du 31 mars 1996 modifiée selon la Loi n°08/PR/2005 du 18 juillet 2005

Article 33 « tout citoyen a droit à la création, à la protection et à la jouissance de ces œuvres intellectuelles et artistiques »

L'alinéa 2 du même article stipule que « l'Etat assure la promotion et la protection du patrimoine culturel national ainsi que la production artistique et littéraire »

Loi n° 14-60 du 2 novembre 1960 ayant pour objet la protection des monuments et sites naturels, des sites et monuments de caractère préhistorique, archéologique, scientifique, artistique ou pittoresque, le classement des objets historiques ou ethnographiques et la réglementation des fouilles

Décret n°180 du 6 octobre 1962 portant création du Musée National tchadien.

Loi n° 014/PR/98 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement dans son article 20 protège le patrimoine historique et culturel, l'ensemble des biens meubles ou immeubles qui présentent un caractère particulier sur le plan de l'archéologie, de la préhistoire, de l'architecture, de la littérature, du folklore, de l'art, de religion et de la sociologie.

Loi n° 018/PR/98 portant ratification de la convention concernant la protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel.

Loi n° 049/MCJS/SG/DANP/03 du 06 novembre 2003 portant protection des sites culturels, dans le bassin pétrolifère de Doba.

Loi n°024/PR/2007 autorisant le Président de la République à ratifier la convention pour la protection des Biens culturels en cas de conflits armés.

Loi n° 007/PR/2007 autorisant le Président de la République à ratifier la convention relative aux mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels.

Loi n° 008/PR/2007 autorisant le Président de la République à ratifier la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Loi n° 003/PR/2007 autorisant le Président de la République, à ratifier la convention sur la protection et la promotion de la Diversités des Expressions Culturelles adoptée le 20 octobre 2005 à Paris.

Décret n° portant création de la bibliothèque nationale et du musée national

Annexe n° 5 : les lois fondamentales de redynamisation du système éducatif

La Stratégie d'éducation et de formation en adéquation avec l'emploi (EFE), 1990

Les Etats généraux de l'éducation nationale, octobre 1994.

Décret n° 299/PR/MEBSA/97 du 7 juillet 1997 portant réorganisation du ministère de l'Education Nationale.

L'arrêté n° 126/MEN/SE/DG/DEE/97 du 22 avril 1997 portant création des Commissions locales de rénovation des programmes.

Loi n° 039/PR/PM/2002 portant structure générale du gouvernement, attributions de ses membres et définissant la mission des ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement de base.

Loi n° 20/PR/2002 du 13 décembre 2002 portant établissement du Centre national de curricula.

Décret d'application n° 359/PR/MEN/2003 du 16 décembre 2006 de la mise en œuvre du Programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad (PARSET).

Loi n° 23/PR/2002/ portant création de l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (APICED).

Loi n° 016/PR/06 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif.

Décret n° 039/PR/2007 portant structure du gouvernement et ses membres, le Ministère de l'Education Nationale est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière de l'enseignement fondamental, normal, secondaire général, technique et professionnel.

Annexe n° 6 : la situation du système éducatif

Situation de l'enseignement préscolaire par région

DREN	Nbre d'enfants	Nbre d'écoles	Nbre d'éducateurs	Nbre de mobiliers
Batha	251	5	9	50
Ennedi	76	1	3	5
Guera	3 281	67	82	286
Lac	236	4	7	74
Logone Occidental	1 992	26	57	578
Logone Oriental	1 032	20	44	528
Mandoul	256	6	13	107
Mayo Kébbi Est	379	7	18	130
Moyen Chari	1 121	8	27	49
Ouaddaï	410	4	12	406
Salamat	126	1	1	41
Tandjilé	899	12	26	474
Ville de N'djamena	12 288	129	358	5 490
Total Général	22 347	290	657	8 218

DREN : Délégation Régionale de l'Education Nationale

Pour précision, on tient à noter que les statistiques prennent en compte les élèves et éducateurs de sexes confondus, les différents types d'écoles (publique, privée catholique, privée protestante, communautaire et laïque), les mobiliers de tous genres (bancs, chaises et nattes), et les salles construites en dur, semi-dur, banco et seko.

Situation de l'enseignement primaire

DREN	Nombre d'écoles	Effectifs d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de places assises	Nombre de salles	Nombre de manuels de lecture
Barh El Gazal	146	26 891	359	5 050	317	3 017
Batha	329	74 565	894	11 393	839	9 597
Borkou	24	4 549	103	3 124	102	1 750
Chari Baguirmi	349	51 662	960	14 352	879	10 233
Ennedi	43	5 385	123	4 169	114	1 064
Guera	489	97 891	1 451	23 683	1 333	23 912
Hadjer lamis	301	50 970	746	16 207	668	7 466
Kanem	257	46 714	390	9 742	440	5 530
Lac	270	34 645	510	13 396	581	10 536
Logone Occidental	654	168 785	2 770	34 471	2 743	46 635
Logone Oriental	895	207 431	3 386	56 877	3 316	53 168
Mandoul	701	144 164	2 447	35 776	2 435	45 002
Mayo kébbi Est	732	155 701	2 643	42 822	2 612	51 575
Mayo kébbi ouest	558	132 110	2 378	38 123	2 332	54 614
Moyen Chari	559	125 099	2 120	38 429	2 120	40 399
Ouoddaï	536	113 168	1 374	29 037	1 218	14 454
Salamat	215	41 623	469	9 040	413	4 603
Sila	166	48 937	509	5 824	491	4 094
Tandjilé	805	150 934	2 613	43 681	2 619	52 772
Tibesti	29	5 574	47	392	55	620
Ville de N'djamena	416	19 8202	4 012	215 255	3 064	40 671
Wadi Fira	282	4 3603	509	17 309	537	7 109
Total general	8 786	192 8603	30 813	668 152	29 228	488 911

La rubrique des écoles selon la langue d'enseignement : français (7 912), arabe (457) et bilingue (417).

La rubrique des écoles selon le milieu d'implantation : milieu urbain (1 376), milieu semi-urbain (680), et milieu rural (7 033).

La rubrique des écoles selon le statut école publique : (3 690) école privée catholique (92), école privée protestante (143), école privée laïque (316), école privée arabe (32) et école communautaire (4 530).

Sur un effectif de 1 928 603 élèves, 1 715 488 sont ceux inscrits dans les écoles françaises dont 821 344 filles parmi lesquelles 722 815 élèves de sexe féminin sont francophones. Il faut aussi noter que la

majorité de ces élèves se trouve en zone rurale soit 1 288 692. Par rapport aux enseignants, on a un effectif de 30 813 parmi lesquels 21 101 maîtres communautaires. On dénombre aussi 27 608 enseignants francophones. En ce qui concerne les salles de classes, 11 514 sont en bon état. Alors que 16 880 classes sont en banco, en seko ou en plein air.

Situation de l'enseignement moyen

DREN	Nombre d'établissements	Effectifs d'élèves	Nombre d'enseignants Chargés de cours	Nombre de salles de bibliothèques	Nombre de manuels scolaires
Barh El Gazal	5	891	19		484
Batha	12	2 235	58		1 033
Borkou	2	537	14		241
Chari Baguirmi	16	5 128	92		1 170
Ennedi	4	565	28		403
Guera	20	5 142	103	1	3 439
Hadjer-Lamis	15	3 544	92		961
Kanem	5	948	37	1	360
Lac	14	2 166	84		526
Logone Occidental	102	30 298	873	8	11 372
Logone orientale	101	31 381	644	1	8 081
Mandoul	86	24 299	459	1	12 844
Mayo Kébbi Est	101	35 632	656	3	8 084
Mayo Kébbi Ouest	124	41 875	840	1	9 989
Moyen Chari	60	24 202	516		12 891
Ouaddaï	20	7 829	14ç	2	2 223
Salamat	5	1 814	37		458
Sila	2	732	14		232
Tandjilé	120	28 855	732	1	8 226
Tibesti	1	23	6		79
VILLE DE N'djamena	103	65 582	1 689	9	28 737
Wadi Fira	6	2 076	35	2	1 154
Total Général	924	315 754	7 177	30	112 925

NB : Pour un effectif de 315 754 élèves, on a 30 bibliothèques scolaires dont 6 en mauvais état. Mais il faut aussi noter que sur ces 30 bibliothèques scolaires, seules 11 appartiennent aux écoles publiques parmi lesquelles 4 sont en mauvais état.

En ce qui concerne les manuels scolaires, ils sont de toutes catégories. C'est-à-dire les livres de mathématiques, de sciences et de lecture.

Situation de l'enseignement secondaire

DREN	Nombre de lycées	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de bibliothèques	de	Nombre de manuels scolaires
Barh EL Gazal	2	566	33			509
Batha	3	791	81	1		702
Borkou	2	195	42	1		181
Chari-Baguirmi	10	1 517	268	2		212
Ennedi	4	103	60			90
Guéra	10	1 680	186	1		1 393
Hadjer-Lamis	9	2 454	172	1		270
Kanem	2	751	18			135
Lac	3	1 140	64			178
Logone Occidental	18	9 935	419	4		5 985
Logone Oriental	21	9 814	370	3		2 714
Mandoul	30	6 020	497	7		2 373
Mayo-Kebbi Est	29	14 852	597	3		2 093
Mayo-Kébi Ouest	26	16 188	424	2		3 101
MoyenChari	24	8 606	557	6		5 001
Ouaddaï	14	3 788	311	4		891
Salamat	4	744	86			218
Sila	2	203	48			56
Tandjilé	31	12 208	473	3		6 896
Tibesti	0	0	0			
Ville de N'djamena	95	41 993	3 411	36		18 813
Wadi-fira	6	712	81	3		433
Total Général	345	134 260	8 428	77		52 246

NB : Pour un effectif de 134 260 élèves du secondaire, on dénombre 52 264 ouvrages scolaires, toutes catégories confondues et 77 salles des bibliothèques parmi lesquelles 32 appartiennent aux lycées publics et où 4 sont en mauvais état.

Situation de l'enseignement secondaire technique et professionnel

DREN	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de bibliothèques
Batha	1	43	3	
Guera	1	43	10	
Hadjer-Lamis	1	46	7	
Kanem	1	44	6	
Lac	1	40	5	
Logone occidentale	3	902	63	
Logone orientale	2	133	10	
Mandoul	1	72	7	
Mayo kebbi Est	4	242	24	
Mayo kebbi Ouest	2	129	13	
Moyen Chari	3	878	61	
Ouaddaï	2	375	32	
Tandjilé	1	43	7	
Ville de N'djamena	14	3 544	297	
Total Général	37	6 534	545	8

L'enseignement supérieur fait aussi partie du système éducatif tchadien. Les éléments essentiels que nous détenons de ce côté concernent plus le nombre des universités et instituts supérieurs. On compte à l'heure actuelle au Tchad 17 écoles de formations supérieures publiques. Il faut distinguer qu'il existe plusieurs écoles supérieures de formations technique et professionnelle privées, catholique, protestante, laïques et bilingue dont nous n'avons pu obtenir les nombres exacts. Il faut aussi noter que la plus part des écoles supérieures publiques possède des bibliothèques universitaires.

Annexe n° 7 : les différents types de bibliothèque au Tchad

La bibliothèque nationale (1)

Les bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques de lecture publique (59)

Les bibliothèques municipales (2)

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques scolaires (125)

Les CLAC (10)

Les bibliothèques diocésaines

Annexe n° 9 : Plan de suivi-évaluation

N° d'ordre	Désignation de l'action à programmée	Exécutée	Non exécutée	Raisons	Mesures corrective
01	Réhabilitation de la bibliothèque	Si financement obtenu	Absence de financement	Raisons liées au financement du projet	En fonction des résultats intermédiaires obtenus
02	Renouvellement des collections	Idem	Idem	Idem	Idem
03	Renforcement des capacités du personnel	Idem	Idem	Idem	Idem
04	Matériel informatique	Financement et don du logiciel ISIS par UNESCO	idem	Idem	Idem
05	Animation du projet	Financement et sponsors	Idem	Idem	Idem
06	Communication et Marketing du Projet	Idem	Idem	Idem	Idem